

- Un éditorial de Claude Ryan sur les importantes fuites de documents à Ottawa (page 4)
- Du travail pour M. Drapeau: Laurent Laplante pose, en bloc-notes, vingt questions au maire (page 4)
- Les Uruguayens aux urnes: suite et fin de l'analyse de la situation à la veille des présidentielles (page 9)

la météo

Nuageux avec bruine occasionnelle. Maximum de 40 et 45.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Dédicace de S.S. Pierre et Paul VOL. LXII - NO 266

Montréal, jeudi 18 novembre 1971

15 CENTS

Une bombe explose: un blessé

Un homme de 27 ans a été grièvement blessé hier soir lorsqu'une bombe qu'il s'appropriait apparemment à amorcer a explosé dans un appartement du 1576 Saint-Denis.

Le jeune homme a été immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Luc à la salle des soins intensifs. Une infirmière a déclaré qu'il avait été brûlé à plusieurs endroits mais qu'il ne semblait pas y avoir danger pour sa vie.

D'autre part, la police a déclaré que, selon les premiers rapports, l'engin aurait fait explosion au moment où le jeune homme allait l'amorcer.

L'explosion, survenue vers 22h35, a été assez violente pour que les voisins soient immédiatement alertés et préviennent les ambulanciers et les forces policières.

Des escouades de la police de Montréal des laboratoires techniques des incendies criminelles et de l'unité mobile (anti-terroriste) ont ouvert une enquête.

Le jeune dont l'identité n'avait pas été divulguée au moment de mettre sous presse, aurait loué l'appartement du 4ème étage le 20 octobre dernier.

L'explosion a endommagé l'immeuble et a provoqué un début d'incendie qui a rapidement été maîtrisé.



Le reconnaissez-vous dans cette position? C'est Fidel Castro gaffant le poisson dans le port de pêche d'Iquique, où l'a conduit sa tournée de plusieurs jours dans les provinces chiliennes. Ses gardes du corps ont fort à faire pour l'empêcher de boire la tasse. (Téléphoto AP)

Montréal: une île, sept villes?

QUEBEC (par G.L.) - Le gouvernement se propose d'accélérer le processus du regroupement ou de fusion des municipalités dans le territoire des trois communautés urbaines existantes.

C'est ce qui ressort de propos tenus par le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, et d'une lettre du ministre d'Etat aux affaires intergouvernementales, M. Oswald Parent, au président de la communauté régionale de l'Outaouais.

Le premier a fait part de son intention de réduire à six ou sept le nombre de municipalités sur l'île de Montréal, à trois ou quatre dans la région du Québec, et à cinq dans celle de l'Outaouais.

Le second a fait savoir que le gou-

Voir page 6: Montréal

Thaïlande: un coup de force

Le maréchal Thanom Kittikachorn, premier ministre de Thaïlande et président du "parti thaïlandais de la révolution" s'est octroyé hier, sans coup férir, pratiquement tous les pouvoirs avec le concours de l'armée.

Par un coup d'Etat "en souplesse", sans effusion de sang, il a: 1) dissous le parlement (qui refusait de voter le budget); 2) abrogé la constitution; 3) remplacé le gouvernement qu'il présidait par un "conseil révolutionnaire"; 4) proclamé la loi martiale sur l'ensemble du territoire.

Dans une allocution radiodiffusée, le maréchal a déclaré avoir agi avec l'appui des chefs des trois armes (terre, air, marine), du commandant de la police. Il a ajouté qu'il avait pris le contrôle du pays "pour faire face au grave danger extérieur et intérieur qui menace la nation".

La Thaïlande (514.000 km², 30 millions d'habitants environ) qui s'appelait

Voir page 6: Thaïlande

Un cas majeur de pollution près des côtes de la C.-B. pourrait coûter \$100 millions

OTTAWA (CP) - Il en coûterait environ \$100 millions au Canada pour combattre un cas majeur de pollution provoqué par un pétrolier qui irait de l'Alaska vers les Etats-Unis, le long des côtes de la Colombie-Britannique, indique un document rendu public hier.

Cette évaluation provient de l'annexe à une note diplomatique présentée le 18 août dernier au département d'Etat américain par l'ambassade canadienne qui s'opposait au trajet des pétroliers.

Dans le même document, le Canada a rejeté une suggestion américaine selon laquelle les deux pays pourraient établir un plan d'urgence conjoint pour faire face à un éventuel déversement d'huile important. Notre pays a cependant proposé un échange d'informations techniques concernant la situation des pétroliers le long de la côte atlantique.

Cette note diplomatique, avec toutes

Le sommet d'Ottawa pose les problèmes sans les résoudre...

OTTAWA (d'après CP) - La conférence fédérale-provinciale sur les questions économiques, qui s'est réunie un mois plus tôt en raison de l'aggravation du chômage, a mis fin à ses travaux hier soir sans prendre de décisions communes en matière de politique économique et sans parvenir à réconcilier les points de vue divergents des participants.

C'est en décembre que les premiers ministres devaient d'abord se réunir mais sous la pression des partis de l'Opposi-

tion aux Communes et à la demande de certaines provinces, il a été décidé qu'elle aurait lieu en novembre à cause de la situation de l'emploi.

Ces trois jours ont été principalement consacrés aux discussions sur le partage des revenus entre le gouvernement fédéral et les provinces, ces dernières ayant émis de nombreuses critiques, parfois très vives, à l'égard des propositions fédérales de réforme fiscale. Des programmes à frais partagés et

du régime de péréquation. Non seulement les provinces ont-elles mis en doute le bien-fondé de certaines politiques fédérales, mais elles n'ont pas davantage réussi à s'entendre entre elles.

Les chefs des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral ont toutefois tenu à souligner, au terme de cette rencontre, qu'ils ne s'attendaient pas à d'importants changements ou à de grandes décisions. La conférence, ont-ils dit, offrait l'occasion de procéder à des consultations et à des échanges de vues. Sur ce point, l'objectif est donc atteint.

Bien que les séances se soient déroulées à huis clos, aucun des gouvernements représentés ne s'est refusé à faire connaître son point de vue sur les diverses questions à l'étude. De nombreux documents de travail ont été communiqués à la presse.

La troisième et dernière journée de la conférence a été marquée par un assouplissement apparent de la proposition fédérale visant à limiter les dépenses des programmes de santé à frais partagés. A l'origine, Ottawa s'était proposé de n'augmenter ses contributions aux programmes qu'en fonction de l'augmentation du produit national brut. Présentement, le gouvernement central absorbe la moitié des coûts.

Mais le ministre de la santé, M. Munro, a déclaré aux journalistes que le gouvernement fédéral engagerait des négociations avec les provinces au cours des trois prochaines semaines et exa-

Voir page 6: Le sommet

Les politiques de jeunesse: Ottawa affirme sa juridiction

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC - Tout au plus disposé à discuter avec le Québec des modalités de participation, le gouvernement fédéral estime qu'il a juridiction sur les politiques de jeunesse.

C'est ce qui ressort, a-t-on appris de source bien informée, des entretiens d'hier à Québec entre le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, et le ministre québécois de l'éducation, M. Saint-Pierre. Les deux ministres ont fait un tour d'horizon des politiques concernant la jeunesse, et en particulier du programme Perspective-Jeunesse de

l'été prochain.

Sur cette dernière question, M. Saint-Pierre a fait savoir à son interlocuteur que le gouvernement québécois désirerait des consultations plus poussées entre les deux gouvernements sur les programmes de cette nature.

Il s'est buté, a-t-on appris, à une attitude plutôt froide de M. Pelletier, qui a noté que Perspective-Jeunesse n'était pas un programme conjoint, mais bien une initiative fédérale et dont la conception revient à Ottawa.

Voir page 6: Jeunesse

Les allocations familiales: accord de principe

Québec fixera le montant; Ottawa émettra le chèque

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA - Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont conclu une entente de principe sur la répartition des juridictions en matière d'allocations familiales qui assurera au Québec une priorité législative et qui permettra au gouvernement fédéral d'émettre les chèques. Cette entente a été conclue au niveau des fonctionnaires des deux gouvernements au cours de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres dont les travaux se sont terminés hier soir.

Le texte de cette entente est en voie de rédaction et sera soumis prochainement aux deux conseils des ministres.

C'est ce que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a révélé hier lors de la conférence de presse qu'il a donnée en fin d'après-midi, pendant que les délégués s'appropriaient à quitter la capitale.

Le premier ministre québécois a dit qu'il ne voyait pas pourquoi le texte de l'entente ne serait pas ratifié par les conseils des ministres et il a précisé qu'il n'était pas question pour le Québec de renoncer à sa priorité législative. M. Bourassa a rappelé que le gouvernement du Québec ne s'était jamais opposé à ce que le gouvernement fédéral distribue les chèques mais que la difficulté se pose plutôt au niveau de l'administration des programmes. Selon l'entente de principe, le gouvernement du Québec gardera le pouvoir de déterminer le mode de distribution des sommes consacrées aux allocations familiales et une liste conjointe des bénéficiaires sera dressée.

Le premier ministre a précisé que le Québec aura le loisir de distribuer les sommes à sa guise mais que trois conditions non contraignantes lui sont imposées. Le Québec devra en effet s'engager à dépenser les subventions en leur entier; il ne devra pas exclure du programme les familles défavorisées et le plan complémentaire provincial devra compter pour au moins 20 pour cent du plan fédéral.

Au cours d'une entrevue impromptu qu'il a accordée, le ministre fédéral de la santé, M. John Munro, a pour sa part été moins catégorique que le pre-

Voir page 6: Allocations

Y aurait-il malentendu?

OTTAWA (par J.-P. B.) - Le premier ministre, M. Trudeau, a semblé contredire hier soir M. Bourassa. Un journaliste lui ayant demandé s'il était d'accord avec l'affirmation de M. Bourassa selon laquelle les deux gouvernements sont proches d'un accord et si le gouvernement fédéral a consenti à ce que le Québec réaménage à sa guise les sommes consacrées aux allocations familiales, M. Trudeau a répondu: "Je ne crois pas que M. Bourassa ait pu dire ça. Il n'est pas question que le Québec puisse réaménager ces sommes selon sa volonté". M. Trudeau reconnaît que des discussions ont eu lieu au niveau des fonctionnaires. Mais il a précisé que les

Voir page 6: Malentendu

au gré du temps

Les bavards

Grand émoi aux Communes: un document que l'on croyait secret a été étalé à la une d'un quotidien. C'est M. Sharp, bien-nommé ministre des affaires extérieures, qui a dû se débrouiller avec cette vilaine affaire, une fuite au cabinet.

Les sultans, eux, faisaient garder leurs femmes par des eunuques. M. Trudeau devrait-il s'entourer de muets pour assurer le secret de ses secrets?

François BARBEAU

Le capital étranger

M. Stanfield rejette l'idée d'une agence de surveillance

OTTAWA (CP) - Le parti conservateur ne pourrait accepter le mécanisme de surveillance des investissements étrangers décrit dans le document secret du gouvernement publié cette semaine et la semaine dernière.

M. Robert Stanfield a qualifié hier cette recommandation que le gouvernement a approuvé au moins en principe en juillet, de mesure tentaculaire que les provinces ne pourraient évidemment pas accepter.

Interrogé par les journalistes à l'extérieur de la Chambre, M. Stanfield a reconnu que la question de la propriété étrangère au Canada était un problème grave, et soutenu qu'il fallait le régler plutôt qu'en encourageant les Canadiens à investir plus encore dans leur propre économie.

M. Stanfield n'a pas par contre écarté la possibilité d'un resserrement des contrôles sur la propriété étrangère, contrôle qui pourrait être exercé par extension du concept des secteurs-clés, ou les investissements étrangers, dans certains domaines, sont limités par la loi.

C'est dans un travail confidentiel préparé pour le ministre du revenu, M. Herb Gray, qu'il est fait mention de cette agence de surveillance des investissements étrangers. Des extraits de ce rapport ont été publiés la semaine dernière dans la revue Canadian Forum.

Mardi, le quotidien montréalais The Gazette publiait un autre document confidentiel selon lequel de cabinet avait donné son accord de principe à l'idée d'un mécanisme de surveillance, et ce dès le 29 juillet.

Le chef de l'opposition a fait remarquer hier aux journalistes que le simple fait

AIR CANADA

Ce qu'on est bien quand tu nous mènes à Paris, avant d'aller en Italie

Un projet de résolution du PLQ

Nationaliser les mines sans dédommager les propriétaires

par Pierre-L. O'Neill

Les militants libéraux du Québec souhaitent que leur gouvernement prenne des mesures radicales pour tirer le maximum de l'exploitation des ressources naturelles. A plusieurs égards orientés vers un nationalisme économique, ils réclament notamment que le gouvernement étatisé toutes les mines du Québec "sans en rembourser les propriétaires".

C'est ce qui ressort des quelque 350 résolutions qui seront soumises en fin de semaine à Québec aux délégués du 16^e congrès du Parti libéral du Québec.

Le cahier des résolutions indique en outre que les militants libéraux sont hautement préoccupés par la protection de l'environnement et la pollution, qu'ils souhaitent un meilleur partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec, et qu'ils en ont contre les syndicats et les fonctionnaires.

Enfin les militants libéraux se plaignent d'être tenus à l'écart de l'élaboration des politiques du gouvernement et sont d'avis que ce dernier ne doit pas s'éloigner "de la ligne de pensée qui l'a porté au pouvoir sans consultation préalable auprès de ses militants". Ils s'in terrogent sur le "désintéressement progressif" des jeunes après leur adhésion au parti.

Au chapitre économique, outre l'établissement des mines, il est proposé que le gouvernement adopte une loi qui exige que tout équipement à être installé dans le projet de développement de la Baie James soit fabriqué dans la province et que tout entrepreneur qui travaille sur le projet ait son siège social dans la province.

Concernant ce "projet du siècle" il est suggéré que certaines facultés universitaires (génie, relations industrielles, médecine, sociologie, administration etc.) soient aménagées sur les chantiers de la région, et que ces cours soient gratuits en retour de quoi l'étudiant devra fournir une certaine somme de travail à la réalisation du projet.

Au chapitre du partage des pouvoirs, les militants libéraux réclament notamment que le gouvernement rapatrie au Québec tout le do-

maine de la sécurité sociale

Au chapitre de la consommation, les militants soulignent que les produits pharmaceutiques sont d'un coût prohibitif et sont d'avis que l'Etat a jusqu'ici créé des monopoles dans d'autres secteurs moins importants. Il est proposé que le gouvernement du Québec crée un réseau public de distribution des produits pharmaceutiques aussi bien pour les hôpitaux que pour l'ensemble de la population. Et qu'à cette fin soit créée une société de la Couronne dotée du monopole de la vente en gros.

Au même chapitre, il est proposé que la publicité de jouets et autres objets de consommation destinés aux enfants soit bannie des ondes de la radio et de la télévision. Lors de l'étude à l'Assemblée nationale de la loi de protection du consommateur, le ministre William Tetley avait refusé une proposition en ce sens formulée par les députés du Parti québécois.

Au chapitre des corporations, il est proposé que les obligations du Québec soient vendues par la Caisse de dépôt et de placement du Québec "en remplacement des syndicats financiers anglophones de Montréal et Toronto". Le ministre des finances, M. Raymond Gernéau a déjà fait savoir que ses fonctionnaires étudient cette possibilité.

Au chapitre des affaires municipales, il est proposé que la politique fédérale d'accessibilité à l'habitation soit réétudiée en fonction des besoins du Québec et que des taux préférentiels d'intérêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement soient accordés pour la construction de logements. Enfin que le ministre des affaires municipales intègre dans son projet de loi sur la taxation foncière des mesures favorisant la rénovation des logements.

Mais c'est à l'égard de la pollution et de la protection de l'environnement que les militants libéraux manifestent le plus d'inquiétude et proposent le plus grand nombre de mesures. Il est proposé:

- l'adoption d'une charte de l'environnement qui proclamera le droit de toute personne à un environnement

sain et qui stipulera que personne n'est autorisé à effectuer sans préavis, suivi d'une audience publique, des travaux qui détruiraient le patrimoine commun ou dépareraient le paysage;

- que le gouvernement réalise une vaste campagne de publicité afin d'éveiller les citoyens aux effets néfastes de la pollution et aux solutions qui peuvent y être apportées;

- qu'un contrôle sévère soit exercé par le ministère de la protection de l'environnement à la source même des agents de pollution.

- que le gouvernement organise dans l'immédiat une équipe d'inspecteurs sanitaires afin de contrôler plus adéquatement la pollution et ses causes;

- que le ministère oblige toutes les municipalités à bannir les dépotiers à ciel ouvert, les décharges dans l'eau, les incinérateurs non équipés d'épurateurs pour les remplacer par des incinérateurs intégrés.

Au chapitre des relations entre le gouvernement et ses fonctionnaires, il est proposé que la loi de la fonction publique soit amendée afin de reconnaître expressément à l'autorité hiérarchique le pouvoir de prendre des mesures administratives de mutation, de rétrogradation ou de congédiement pour incapacité ou incompétence. La résolution ne fait pas mention de la couleur politique. Il faut lire entre les lignes.

Sur le plan social, il est proposé que le ministre de la justice crée des "cliniques légales" dans tous les palais de justice de la province. Des étudiants y seraient engagés et les services seraient gratuits.

Concernant les relations de travail, les militants libéraux font valoir qu'il faut éviter que le travailleur devienne le jouet d'une direction syndicale "quelquefois sans mesure et souvent portée à l'exaltation". Il est proposé que le vote de grève soit secret et sous la surveillance d'un tribunal du travail. Que les augmentations de salaires dans la construction soient contrôlées et indexées sur la hausse du coût de la vie et de la productivité moyenne. Que la fixation des salaires soit confiée à une commission paritaire.

Le leadership québécois du PC: Claude Wagner serait 'intéressé'

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA—Le juge Claude Wagner, ex-ministre de la justice dans le gouvernement libéral de M. Jean Lesage, est "intéressé" au poste de leader québécois du Parti conservateur canadien, a révélé, hier une source digne de foi, à Ottawa.

"Il s'ennuie de la politique et dans les circonstances, il est le candidat le plus intéressant pour les conservateurs qui sont déterminés à gagner le Québec", a ajouté cet informateur.

Toutefois, au bureau du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, on nie catégoriquement que ce dernier ait eu mardi, un tête-à-tête avec le juge Wagner, dans un restaurant de Montréal.

On précise que M. Stanfield a passé la journée dans la capitale canadienne et qu'il n'a eu aucun entretien avec l'ancien ministre québécois de la justice.

On admet toutefois que MM. Stanfield et Wagner ont eu une rencontre, il y a quelques semaines, et que la venue possible du juge montréalais au parti conservateur a été discutée.

M. Wagner étant absent de son bureau du Palais de justice de Montréal, il a été impossible de le rejoindre pour savoir dans quelle mesure il est intéressé à rejoindre les forces du Parti conservateur.

Le bureau de M. Stanfield précise aussi que jamais le poste de leadership québécois n'a été offert à M. Wagner comme il ne l'a d'ailleurs pas été à MM. Marcel Masse, député indépendant de Joliette, et Clément Vincent, député d'Unité-Québec de Nicolet.

M. Stanfield et des conservateurs influents ont néanmoins eu des entretiens avec ces derniers tout comme avec M. Wagner.

Il s'agissait de rencontres de prospection en vue de trouver un bras droit québécois à M. Stanfield, a commenté un porte-parole du bureau du chef Tory canadien.

Ce dernier a admis que M. Wagner est jusqu'à maintenant le candidat le plus "sérieux" des trois.

M. Wagner, souligne-t-on dans les milieux conservateurs d'Ottawa, est "un des ministres importants de la révolution tranquille au Québec".

Il a été d'ailleurs le premier ministre québécois de la justice et sa réputation est demeurée intacte, se plaît-on à dire, même s'il a été défait dans la course au leadership du parti libéral québécois, en 1970, qui a été remportée par M. Robert Bourassa, premier ministre actuel.

On rappelle aussi que les Québécois connaissent M. Wagner par ses luttes acharnées contre la pègre et le crime et par son intégrité.

Sur la tendance politique du juge Wagner que certains qualifient de réactionnaire, le bureau du chef de l'opposition réplique que le parti n'est pas à la recherche d'un leader québécois d'extrême-gauche.

Récemment, M. Martial Asselin, député conservateur de Charlevoix, sans mentionner le nom du juge Wagner, déclarait que le leader québécois devrait être un homme de droite.

Les conservateurs espèrent être en mesure d'annoncer d'ici leur prochain congrès annuel, au début de décembre, à Ottawa, l'homme qui aura été choisi pour seconder leur chef et les conduire à la victoire au Québec lors des prochaines

élections générales, prévues pour le printemps prochain.

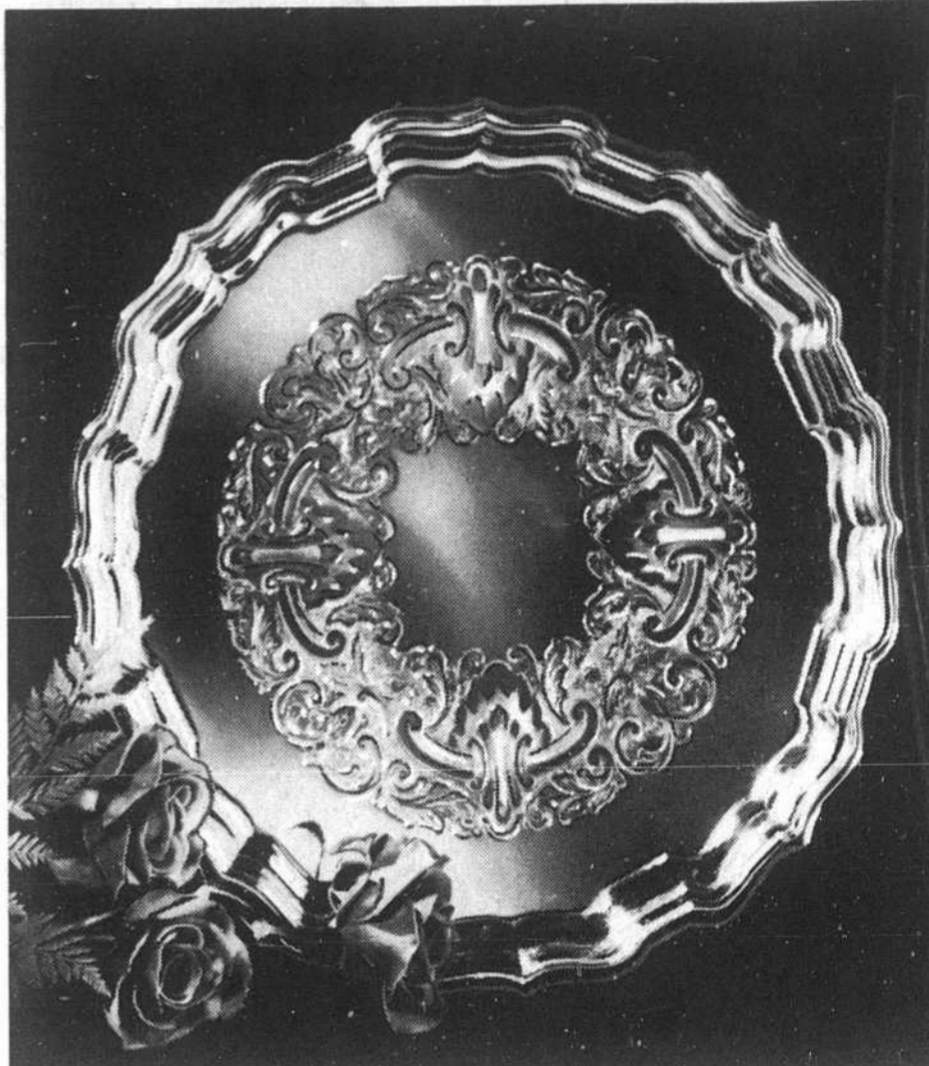
Ils parlent de moins en moins du choix possible de M. Masse qui quittait récemment le parti d'Unité-Québec, autrefois l'Union nationale, ayant été défait, en juin dernier, par M. Gabriel Loubier, à la direction du parti.

Il semble que ce soient certains conservateurs de la métropole qui moussent la candidature de M. Masse.

A Ottawa, un proche colla-

borateur de M. Stanfield a déjà déclaré que le chef national, vu les opinions constitutionnelles du député de Montcalm, aurait sans doute des difficultés à s'entendre avec M. Masse si ce dernier était choisi.

M. Masse, ex-ministre des affaires intergouvernementales dans les gouvernements Johnson et Bertrand, n'a jamais manifesté tellement de fervor vis-à-vis du fédéralisme canadien.

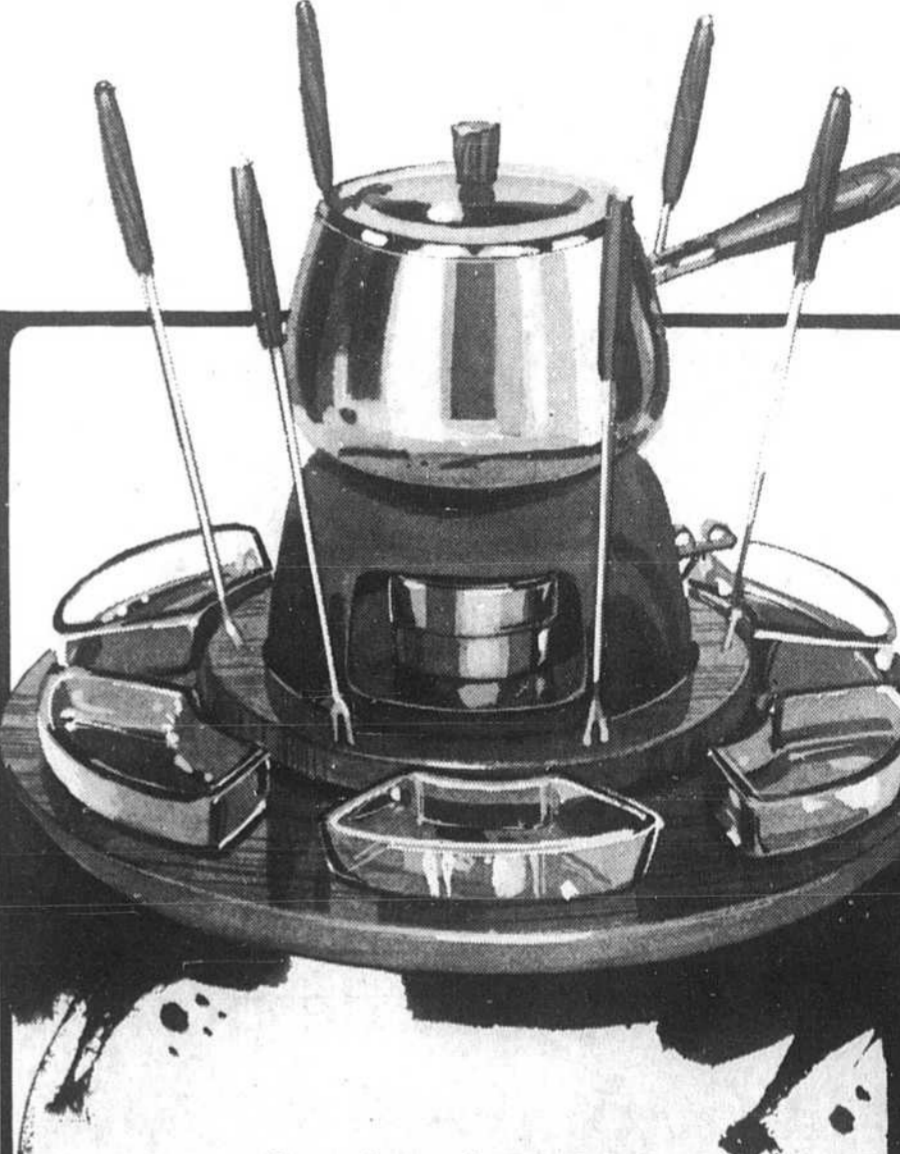


Le chic motif Chippendale en plaqué argent Primrose

Symbole de l'hospitalité, ce plateau rond de Birks, en plaqué argent, est indispensable pour recevoir les amis, que vous habitiez un château, une garçonnière ou un studio avec balcon.

Nous les avons en 5 grandeurs. Motif Chippendale bien connu, mais gravé de façon nouvelle. 8 1/4", \$8.50. 10", \$10. 12", \$13.50. 14", \$17.50. 16", \$22.50.

BIRKS
JOAILLIERS



Grand service à fondue sur plateau tournant

Un magnifique ensemble qui facilite et rend plus agréable le service de la fondue. Que de réceptions réussies pour un prix relativement modique! Le caquelon de deux pintes et le réchaud sont en acier inoxydable; les 6 fourchettes sont identifiées par des couleurs différentes. Avec six ravers en verre pour servir les sauces. Dimension hors-tout: 14" de diamètre x 16 1/2" de haut. Service complet, \$29.95.

BIRKS
JOAILLIERS

Vendeurs d'enfants arrêtés à Jacksonville

JACKSONVILLE, Floride (PA) — Deux citoyens de l'Oklahoma, dont l'un est chef scout, ont été arrêtés à Jacksonville, la police les soupçonnant d'avoir vendu deux enfants à un intermédiaire pour un mon-

taire de \$7,000 et une voiture usagée.

William O'Hara, alias Milford Bennett, et Robert Westenhaver ont été écroués sans cautionnement à la prison du comté de Duval et devront ré-

pondre à une accusation d'avoir tenté de vendre un garçon de deux ans et une fillette de trois ans à un couple de Jacksonville.

O'Hara, identifié comme étant le chef de la troupe scout 185 d'Oklahoma City, et Westenhaver ont pris contact il

y a plusieurs semaines avec le couple et lui ont présenté des conditions de vente.

Le couple a mis au courant la police qui a recouru, avec l'autorisation du tribunal, à une table d'écoute pour repérer les hommes au moment où ils rentraient à Jacksonville.

CÉLÉBREZ LES FÊTES AVEC ROCKLAND!

Ayez l'esprit des Fêtes! Noël est un temps de réjouissance pour vous et votre famille. Alors! laissez-vous aller en venant vous amuser aux célébrations de Noël du Centre d'achats Rockland. Il y a plus de 35 joyeux marchands Rockland qui vous invitent à venir voir le vaste choix de cadeaux de qualité pour l'occasion des Fêtes. Des surprises de toutes sortes vous y attendent... des surprises folles, colorées, des surprises pour vous plaire et pour convenir aux besoins de votre budget. Il y a des cadeaux pour tous à Rockland! Vous êtes sûrs de trouver ce que vous désirez au Centre d'achats Rockland, où le stationnement n'est jamais un problème.

AMENEZ VOS ENFANTS RENCONTRER LE PÈRE NOËL!

A partir du 9 décembre, le Père Noël recevra vos enfants de 1 p.m. à 8 p.m. Il y aura une surprise pour chacun des petits.

Pour tous vos achats de Noël, magasinez au Centre d'achats Rockland. Facile d'accès par la sortie 42 est ou 44 ouest du boulevard Métropolitain, situé à l'intersection du Boulevard Métropolitain et de l'autoroute des Laurentides.

ANGLAIS ESPAGNOL
apprenez
VITE ET BIEN CHEZ L.P.S.®
Montréal, Place Bonaventure 878-2821
Québec, 500, Grande Allée 529-0331

Je suis intéressé(e) par les cours L.P.S. Sans engagement de ma part, veuillez:

Me procurer de plus amples renseignements sur les cours L.P.S.

Réserver la date du _____ heures pour passer un test de classification

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL. _____ L.D. 15-11-71

Chambre de commerce française au Canada

DÉJEUNER-CAUSERIE
Jeudi le 18 novembre à 12h. 30
Salon Oval
Hôtel Ritz-Carlton

M. JEAN-PAUL L'ALLIER
Ministre des Communications et de la Fonction Publique pour le Gouvernement du Québec.

Reservations: 866-2797

L'affaire Vincent Meloche

Me Lemieux accuse le juge de manquer d'impartialité

Parsemée, tout au long de la journée, d'incidents, l'enquête préliminaire de Vincent Meloche, accusé d'avoir assassiné trois dirigeants de la compagnie Dupont de Canada, sera vraisemblablement interrompue ce matin, à la suite d'une requête déposée en cour supérieure par Me Robert Lemieux, afin d'interdire au juge Maurice Rousseau de continuer l'instruction.

Me Lemieux allègue la partialité évidente du tribunal à l'endroit de la défense, qu'il empêche systématiquement de contre-interroger les témoins, à qui il refuse accès à un document exhibé par un policier, qui libère arbitrairement et sans droit des témoins convoqués par l'accusé, empêchant ainsi son avocat de les interroger.

La bagarre avait commencé dès les premières minutes de l'audience, alors que Me Lemieux, qui se disait occupé à préparer sa plaidoirie dans l'affaire Morency, a réclamé un ajournement, soulignant que le procureur de son bureau qui avait été commis à cette affaire, Me Pierre Cloutier, était allité.

Forcé de procéder quand même, devant les objections faites par le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard, à toute remise, Me Lemieux protesta pendant plusieurs minutes, mais le tribunal lui a finalement ordonné de s'asseoir et "de rester tranquille".

Quelques minutes plus tard, le juge devait répondre à une demande d'interprète pour traduire de l'anglais au français le témoignage d'un Torontois, M. Ian Stewart.

"En vertu de quel principe me présentez-vous cette requête?" demande le juge.

"Je juge, rétorque Me Lemieux, que la défense a le droit de choisir la langue dans laquelle elle veut être entendue".

"Mais vous parlez anglais, et votre client parle français", dit le juge.

"Je veux une enquête en fran-

çais", riposte alors vivement le prévenu.

C'est à ce moment-là seulement que la cour capitula, ordonna qu'on fasse effectivement venir un interprète, mais non sans avoir fait remarquer à Meloche que ce droit au français, c'était un privilège qu'on lui accordait et non un droit qu'il pouvait exercer.

La remarque fut accueillie par certains murmures dans la cour. Peu après, Me Girouard entama une longue preuve pour tenter d'introduire au dossier un certain document, qui, en fin d'après-midi, était toujours... en l'air.

Les deux policiers qui avaient arrêté le prévenu, à l'angle de l'avenue du Parc et du boulevard Saint-Joseph, dans la matinée du 7 octobre, avaient cependant pu révéler que, dans la voiture emmenant vers le quartier-général de la Sureté de Montréal, Meloche avait eu le temps de déclarer quelque chose comme: "Je suis conscient du geste que j'ai posé. Mais je suis totalement déprimé."

Lorsque, plus tard, Me Girouard eut posé plusieurs questions à un policier sur le document corrigé et signé par Meloche, Me Lemieux voulut l'obtenir pour l'étudier.

Le procureur de la couronne, qui le lui avait tout d'abord tendu, le lui retira, et déclara tout à coup que si cela s'était ainsi fait dans l'autres causes, il était maintenant temps d'agir légalement.

Le juge se rangea à son avis, et soutint que les trois feuilles de papier n'ayant pas encore été produites comme pièces à conviction, le procureur de Meloche ne pouvait y toucher.

Ce dernier cria à la violation des droits fondamentaux de l'accusé mais rien n'y fit.

C'est alors que Me Lemieux brandit la menace d'un bref de prohibition, mais les "papiers" nécessaires ne devaient finalement être mis entre-

Suite à la page 6

Les procureurs de la ville sont déboutés

L'enquête de Saint-Léonard se fera au grand jour

par Pierre Richard

Le président de l'enquête sur l'administration municipale de Saint-Léonard, Me Pierre Bolduc, a rejeté hier la demande de huis clos présentée la semaine dernière par les procureurs engagés par le Conseil municipal de Saint-Léonard, Mes Bruno Pateras et Jean Filiatreault.

Me Bolduc a affirmé qu'il était d'intérêt public qu'une telle enquête soit tenue publiquement et que c'est là la politique suivie par la Commission municipale du Québec. Si jamais, a continué Me Bolduc, l'intérêt public commande qu'il y ait un huis clos temporaire nous l'imposerons; mais ce n'est présentement pas le cas.

Mes Pateras et Filiatreault avaient réclamé un huis clos "journalistique" parce que, selon eux, le fait que les journaux rapportent et quelquefois "interprètent" ce qui se passe à l'enquête, cause une injustice grave à leurs clients.

Après le rejet de la requête, Me Pateras a immédiatement contre-attaqué en lançant qu'il avait l'intention de recourir à tous les moyens légaux pour

empêcher que ses clients soient "jugés injustement dans les journaux".

Par ailleurs, Me Bolduc a aussi rejeté une requête du Comité des citoyens de l'Unité civique de Saint-Léonard qui demandait que les audiences de la commission aient lieu à Saint-Léonard même après les heures de travail, c'est-à-dire en soirée, afin que les citoyens puissent y assister.

Me Bolduc a expliqué que la CMQ avait adopté comme politique de siéger en dehors des limites de la ville qui fait l'objet d'une enquête, afin de "préservé la sérénité" de cette enquête.

Un accrochage assez vif s'est aussi produit au sujet du droit des procureurs représentant les membres du Conseil municipal à contre-interroger les témoins appelés par la commission.

Me Pateras a revendiqué ce droit, alléguant que cela permettrait de ne pas avoir un seul côté de la médaille. Mes Bolduc et Marc Cordeau, procureur de la CMQ, ont rétorqué qu'il revenait à eux d'interroger les témoins afin de connaître toute la vérité.

Me Pateras a alors demandé qu'après chaque point abordé dans les témoignages

Suite à la page 6

Le ministère de la justice tente de faire fermer 2 clubs de nuit

par Jean-Pierre Charbonneau

Deux importantes causes de cabarets ont été entendues hier après-midi par le tribunal de la Régie des alcools du Québec. Ces causes concernent les cabarets Esquire Show Bar situé au 1224 de la rue Stanley, dans l'ouest de Montréal et le Café Evangéline situé au 7067 de la rue Saint-Hubert.

Dans la cause de l'Esquire Show Bar, le procureur spécial du ministère de la justice a principalement tenté de prouver que ce club de nuit était un important lieu de racolage pour la prostitution du secteur centre-ouest de Montréal. Un policier qui était jusqu'à tout dernièrement affecté à l'escouade de la moralité de la police de Montréal a entre autres déclaré que les prostituées professionnelles racolaient ou faisaient racoler par des intermédiaires des clients à l'Esquire Club pour ensuite les diriger dans les grands hôtels du centre-ouest.

Le sergent Paul Asselin, qui a dernièrement été touché par les nombreux transferts survenus à l'escouade de la moralité, a affirmé devant les juges Jacques Trahan et Moe Moscovitch que les hôtels Sheraton Mont-Royal, Bonaventure, Queen Elizabeth, Laurentien et d'autres hôtels du même secteur étaient considérés comme des établissements fréquemment utilisés par les prostituées.

Un autre policier, le constable Brazeau, lui aussi transféré dernièrement alors qu'il était à l'escouade de la moralité depuis 10 ans, a témoigné qu'un certain Isaac Washington, un souteneur professionnel reconnu, se servait de l'Esquire Club comme lieu de travail. L'agent Brazeau a de plus affirmé que l'administrateur du cabaret, M. Norman Silver, connaissait très bien M. Washington.

Le policier a même déclaré avoir souvent vu M. Washington en compagnie de M. Silver, dans le bureau de ce dernier. Washington aurait même souvent utilisé le téléphone de Silver, selon le policier.

Me Beaudry a aussi apporté en preuve les nombreuses arrestations et condamnations de personnes fréquentant cet établissement.

Selon les témoignages, les principales infractions portaient sur la présence de mineurs dans l'établissement dont l'âge atteignait parfois 15 ans et sur le flânage et vagabondage de plusieurs

clientes de l'Esquire.

Dans cette affaire, Me Beaudry demande que ne soient pas renouvelés les permis de la RAQ, actuellement détenus par M. Clément Stanislas Pranno.

La cause a été reportée au 25 novembre prochain alors que le tribunal de la régie entendra probablement des témoignages pour la défense, selon les indications du procureur de la compagnie, Me Jean-Paul Saint-Marie.

Café Evangéline
Dans cette seconde affaire qui concerne une demande de transfert d'actions.

le procureur spécial du ministère de la justice a d'abord tenté de faire la lumière sur les propriétaires ou ex-propriétaires de ce cabaret.

Ainsi, il a été établi devant le tribunal que l'actuel propriétaire, M. Claude Lahaie, avait acheté, il y a quelques années, cet établissement d'un nommé Chiasson qui lui avait vendu pour \$57,000 ses quelque 66 parts.

M. Lahaie s'était alors associé avec deux autres personnes, Mme Jacqueline Pouliot-Desjardins et M. A. Pouliot. Mme Desjardins est l'épouse de M. An-

Suite à la page 6

aujourd'hui

A 17 heures, aux Ecuries d'Youville, 7ème assemblée annuelle de l'Association des propriétaires du Vieux-Montréal.

A 18h30, défilé de Beauharnois à Valleyfield organisé par des travailleurs de la région pour protester contre l'insécurité d'emploi.

A 20 heures, au sous-sol de l'église de Saint-Lambert, avenue Lorne, soirée d'étude organisée par la Société pour vaincre la pollution.

A 20 heures, à la salle de l'Ermitage, 3510 Côte-des-Neiges, dégustation de vins et fromages à laquelle sont invités les parents, les anciens et les amis du collège de Montréal.

Jusqu'à demain, au club de golf Lachute, ont lieu des assises municipales sous l'égide du ministère des affaires municipales du SATRA. Le ministre, M. Maurice Tessier, prendra la parole à 9 heures.

Jusqu'au 20, en la salle Z-110 de l'université de Montréal, ont lieu les Journées universitaires de la pensée chrétienne sur le thème "politique et foi".

Jusqu'au 20, à l'hôtel des Laurentides, à Beauport, session d'étude organisée par l'Association des administrateurs d'hôpitaux du Québec sur le PPBS, le budget global et le bill 65.

Jusqu'à demain, au Château-Champlain, congrès de l'Association des directeurs et des établissements privés de santé et de bien-être du Québec.

A 12h30, au salon Ovale du Ritz-Carlton, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications et de la fonction publique, est l'invité de la Chambre de commerce française au Canada.

A 12h30, en la salle B-220 du Cégep Saint-Laurent, panel sur le Bangla Desh. Soeur Shanti parlera de la vie quotidienne au Bengale et M. Sadat Kazi, professeur d'économie au collège Vanier traitera de l'aspect politique de la crise vécue par les Bengalis.

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES

Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement; fonctionnelles et décoratives.	Choisis par les maisons d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.	Divisions acceptées pour bureaux, de finance, institutions bancaires, écoles, bureaux en général.	Fabriquées depuis une quinzaine d'années; drapées dans des centaines d'endroits.
Bâties faits d'aluminium profilé fini anodisé; panneaux de gypse standards ou décoratifs.			Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.



M. BELANGER

Designers - Décorateurs diplômés

FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RENOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326. TEL.: 274-3671

Dix ateliers sur les drogues

Ouverts à tous ceux que le sujet intéresse. Educateurs, travailleurs sociaux, aides-sociaux, policiers-éducateurs, parents, étudiants, etc.

Spécialistes invités:

Dr. Louis Authier, m.d.,
Anesthésiste et Pharmacologue.

M. Ezzat Fattah,
Département de criminologie de l'Université de Montréal.

M. Robert Proulx, L.Ps.,
Clinique Dorémy.

M. Claude Gagnon,
Professeur de Philosophie, Collège Édouard-Montpetit.

M. Réal Aubin,
Centre de recherche et d'information sur les drogues.

Mercredi soir de 7.30 à 10.30 p.m.

à compter du 24 novembre

Pour plus de renseignements



SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPÉTIT.

945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630 Poste 146.

Cautionnement de \$500 en pesetas

Pour la première fois sans doute au Palais de justice de Montréal, un cautionnement de \$500 a été fourni par un accusé non pas en "monnaie courante du pays" comme le veut la coutume, mais en pesetas.

Le juge Emile Trottier, a permis cet accroc à la tradition, hier après-midi au terme d'une longue discussion sur l'opportunité de libérer Julio Guisado et un de ses amis, accusés d'avoir enlevé un bambin de cinq ans et une fillette de quatre ans à leur mère, qui est l'ancienne amie de Guisado.

Jusqu'au dernier moment, le procureur de la Couronne, Me Bernard Fournier, s'est battu farouchement pour que tout cautionnement soit refusé au préve-

nu, mais, à la fin, le tribunal devait souligner que si l'homme s'était illégalement pris pour revoir sa progéniture, cela paraît tout de même d'un excellent naturel.

Le dépôt de \$500 fixé, Julio et son ami levèrent les bras au ciel, déclarant que tout ce qu'ils avaient en poche, c'étaient des pesetas.

"Eh bien, vous fournirez des pesetas", conclut le tribunal, en demandant à un fonctionnaire de s'adresser rapidement à un bureau de change pour connaître le taux courant de la monnaie espagnole, en notre ville.

CLUB NAUTIQUE DEUX MONTAGNES

Conférence sur la voile par **Marcel Létourneau**
"LES DIFFÉRENTES SORTES DE VOILIERS"
Film: Admiral Cup
Demain soir,
le 19 novembre 1972
à 20:00 heures

Le Vieux St-Gabriel,
442, St-Gabriel,
Entrée libre.

Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans

Nos experts peuvent retifiner entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Engr.
7469, 18e Ave. Md. 721-0947
Nous nous occupons aussi de rembourrage

JOURNÉES UNIVERSITAIRES DE LA PENSÉE CHRÉTIENNE POLITIQUE ET FOI
Université de Montréal
Salle Z-110
18-20 novembre 1971

Jeudi 18 novembre 20 h 15
L'HOMME POLITIQUE QUÉBÉCOIS
Le Québec face à son passé et à son avenir
Gérald Fortin, directeur du Centre de Recherches Urbaines et Régionales; professeur au département de sociologie Université Laval.

Vendredi 19 novembre 20 h 15
LE CHRÉTIEN ET LES RÉALITÉS POLITIQUES
Nationalisme, Québec et foi
Claude Ryan, directeur, Le Devoir
Socialisme et foi
René Didier, attaché de recherche à l'Université de Montréal.
Foi et engagement politique
Jacques Grand'Maison, faculté de théologie, Université de Montréal

Samedi 20 novembre 10 h 30 - Y-117
(juste à l'est de Z-110)
Présentation des ateliers: ateliers retenant les questions soulevées durant les conférences; ateliers sur thèmes connexes comme "violence et évangile", "Eglise, pouvoir et politique", "recherche collective du bonheur et nouvelles frontières de l'homme"... etc.

10 h 45: salles en Z-200 et Z-300. Travail en ateliers, 1er temps.
1 h 15: Repas
14 h - 15 h 15: salles en Z-200 et Z-300. Travail en ateliers, 2e temps.
15 h 15 - 15 h 30: Pause-café
15 h 30 - 16 h 30: Forum
16 h 30 - 17 h 00: "D'ici à la 2e étape"
à 17 h 30, en Z-110, l'Eucharistie sera célébrée pour ceux qui le désirent.

Les étudiants, les professeurs et les diplômés de l'Université sont spécialement invités. Inscription à ces Journées Universitaires de la Pensée Chrétienne: **\$4.00 par personne \$2.00 étudiant**
L'inscription se fera avant chaque conférence à partir de 19 h 45.

AVIS AUX LIBRAIRES, AUX DEPOSITAIRES ET AU PUBLIC

Une édition pirate de La Femme Eunuque de Germaine Greer, imprimée en fraude à Montréal, circule actuellement dans le Québec. L'édition pirate est reconnaissable en ce que la couverture n'est pas plastifiée contrairement à l'édition originale. Elle est vendue par des jeunes gens, de main à main. Nous remercions les libraires qui ont refusé de se faire les complices de cette fraude et nous rappelons à tous que la vente d'un ouvrage contrefait est un délit passible d'amende et d'emprisonnement.



éditorial

Les fuites de documents à Ottawa

Les fuites importantes de documents qui viennent de se produire à Ottawa trahissent un changement significatif d'atmosphère dans la capitale fédérale. On connaissait déjà l'embarras dans lequel les résultats des élections tenues depuis un an dans plusieurs provinces et des derniers sondages d'opinion placent le gouvernement. On devinait aussi, à maints signes discrets, le sentiment d'impuissance qu'éprouvent plusieurs membres du cabinet Trudeau devant le style de gouvernement de leur chef et de ses collaborateurs immédiats. On croyait néanmoins que le premier ministre conservait intacte l'autorité très forte qu'il fit peser dès le début de son règne sur le cabinet et les cadres supérieurs de la fonction publique.

Il se peut que les documents divulgués par le Canadian Forum et la Gazette aient émané de sources n'ayant aucunement l'importance qu'on est enclin à leur prêter. Jusqu'à preuve du contraire, l'image d'unité et de cohésion que le gouvernement aime projeter en public est gravement compromise et par les fuites elles-mêmes et par la manière tantôt fuyante, tantôt exagérément autoritaire dont le gouvernement a réagi. De tout cela, une première impression émerge: le gouvernement est en perte de vitesse non seulement aux yeux de l'opinion mais même en ce qui touche sa propre cohésion. Les fuites de documents ne sont qu'un signe survenant après bien d'autres, elles annoncent que des changements importants sont en cours dans l'atmosphère politique fédérale.

Stimulée par l'embarras des ministériels, l'opposition a vigoureusement tenté, depuis lundi, de tirer parti de la déconvenue du gouvernement. On comprend l'émotion que MM. Stanfield et Lewis ont voulu soulever autour du rapport Gray. Y a-t-il lieu, pour autant, de porter foi aux affirmations voulant que M. Sharp ait menti lundi à la Chambre et aux propositions exigeant que le gouvernement divulgue tout de suite les documents qu'il peut avoir en sa possession concernant les investissements étrangers? Pas du tout.

Il est vrai que M. Sharp, en sa qualité de premier ministre suppléant, a semblé dire à la Chambre lundi que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision touchant le rapport Gray et que cette affirmation a paru contredite le lendemain par l'article de la Gazette annonçant, sous la signature du chef des documents du cabinet, que celui-ci avait en fait opté dès l'élection pour la création d'une agence de con-

trôle des investissements étrangers. Mais une lecture impartiale des deux textes laisse la porte ouverte à une interprétation plus libérale.

M. Sharp, de toute évidence, a voulu dire qu'une décision de principe peut très bien avoir été prise par le gouvernement sans que celui-ci se sente tenu justifié de la communiquer tout de suite au public. Or, cela relève du réalisme le plus élémentaire. Dans n'importe quel organisme appelé à prendre des décisions, il arrive souvent que l'on approuve en principe une conclusion et que l'on décide néanmoins, avant de passer à la mise à exécution, de procéder à une série de démarches préalables ou complémentaires dont les résultats entraînent parfois la remise en question, voire l'annulation de la décision initiale. Par prudence, on juge préférable, dans ces cas, de ne pas publier la décision (ou plus exactement la conclusion) sans s'être assuré qu'on en a soigneusement pesé toutes les implications concrètes. Si c'est ce que M. Sharp a voulu signifier au nom du gouvernement, le plus qu'on puisse lui imputer, c'est peut-être de ne pas l'avoir dit assez vite et assez nettement.

Le journal des débats montre, en tout cas, que, pressé par MM. Stanfield et Lewis de dire si, oui ou non, il avait eu connaissance d'un document ressemblant étrangement par le titre à celui qu'allait divulguer le lendemain matin la Gazette, M. Sharp eut l'honnêteté, lundi, de chercher refuge non pas dans une délégation mais dans le secret du cabinet. M. Trudeau, parlant à la place de M. Sharp, eut été plus désinvolte et plus habile: on voit mal, cependant, comment l'on pourrait accuser M. Sharp d'avoir menti carrément à la Chambre.

Du côté gouvernemental, il est significatif que l'on ait songé en premier lieu à recourir à l'aide de la police et qu'on n'ait ensuite rien trouvé de plus intelligent que de servir des sermons à la presse.

La fuite de documents, au niveau où elle vient de se produire, est l'expression d'un malaise sérieux au sein de l'équipe ministérielle ou dans les milieux qui évoluent très près du pouvoir. Un malaise de cette nature procède de divergences fortes au niveau des orientations, ou du moins des méthodes. La manière la plus judicieuse d'y faire face, ce n'est pas la police mais le dialogue viril. En taisant appel à la police, le chef du gouvernement laisse de nouveau effleurer cette méfiance envers ceux qui ne pensent pas comme lui qui est l'un des traits les moins intéressants de son caractère. Il

risque aussi de multiplier, au lieu de les faire disparaître, les indiscrétions. On fera vraisemblablement enquête sur la conduite de plusieurs personnages importants, y compris des ministres. Cette procédure trahit l'existence d'une drôle d'atmosphère de confiance et de respect réciproques au sein de l'équipe (?) ministérielle. Si les ministres de M. Trudeau avaient appris plus tôt à faire montre d'épine dorsale, ils ne la toléreraient point.

Quant aux leçons d'éthique que le gouvernement voudrait servir à la presse, le gouvernement devrait en faire son deuil. Le devoir des gouvernants, en démocratie, est de veiller efficacement sur les documents qu'ils estiment ne pouvoir divulguer. Le devoir de la presse est de divulguer tout ce qu'elle peut trouver et qu'elle juge honnêtement être d'intérêt public. Telle est la conception de l'information que pratiquent et défendent tous les grands journaux du monde libre, en ce qui a trait aux affaires publiques: on s'étonne de l'ignorance qu'affichent à cet égard certains ministres.

Nul chef de gouvernement, après avoir été porté au pouvoir par elle, n'a fait preuve aussi tôt et aussi systématiquement d'autant d'incompréhension et de dédain envers la presse que M. Trudeau. Ce que la presse eut accompli dans un contexte plus agréable pour elle, il eut été renversant qu'elle hésite à le faire dans l'atmosphère de rationnement de l'information qu'a cultivée depuis trois ans le gouvernement Trudeau. Les gestes de la Gazette et du Canadian Forum illustrent le dynamisme de ce processus de poids et de contre-poids que M. Trudeau aimait naguère célébrer. Le bien que ces gestes accomplissent pour la liberté de l'information vaut cent fois l'embarras temporaire qu'ils causent à un gouvernement déjà trop conscient de sa force.

Le gouvernement, au lieu de boudier une situation nouvelle contre laquelle il ne peut rien, devrait en tirer la seule conclusion logique et utile qu'on puisse envisager. Le mal étant fait, il devrait se résoudre à accélérer le processus de réflexion d'où semble devoir sortir, d'après les indications qui ont percé ces derniers jours, une politique autrement plus conforme à l'intérêt national, après tout, que l'indifférence des dernières années. Les fuites des derniers jours revêtent, en définitive, une signification très positive. Il appartient au gouvernement de s'en rendre compte et d'aller jusqu'au bout de la logique dont on connaît désormais les prémisses.

Claude RYAN



"Nous allons diffuser les documents qui traînent"

Après le Synode

Un lendemain embarrassant

par les aumôniers de Laval

Le Synode romain, qui s'est terminé le 5 novembre dernier, n'a suscité grand enthousiasme ni à son annonce, ni à ses débuts, ni encore moins à sa fin.

Que retient de cette expérience d'Église, si tant est qu'on puisse l'appeler "expérience d'Église"? Sûrement pas la nouveauté ou la hardiesse des conclusions! Un point nous paraît cependant mériter un moment d'analyse et de réflexion: la signification de l'embarras dans lequel nous trouvons au lendemain de ce Synode.

Le comportement du Synode et nos attentes

Avions-nous raison d'oser attendre quelque chose du Synode? Sinon, pourquoi l'Église hiérarchique l'a-t-elle entouré de tant de publicité?

Au lendemain de cet événement, il nous semble que nous ne pouvons guère avoir foi en ces sortes d'assemblées mal définies et qui se situent quelque part entre l'exercice efficace de la collégialité et les avis d'un comité consultatif-maison. D'ailleurs, n'a-t-on pas parlé au Synode lui-même d'un Synode sur le Synode?

Pour se gagner un crédit qu'il a presque complètement perdu, ce mécanisme devra préciser ses objectifs et ses méthodes de travail. Il devra également assurer la libre et sincère expression de ses membres sur des questions non biaisées à l'avance par l'autorité suprême ou la Curie.

Nous savons tous que nos représentants canadiens ont fait belle figure au Synode: la qualité et l'à-propos de leurs interventions l'ont clairement démontré. D'autre part, à la lecture de comptes-rendus d'observateurs sérieux, nous déduisons qu'une portion importante de représentants sont arrivés à Rome les mains vides. Mains vides d'expériences de collégialité vécues au sein des églises locales, mains vides de dialogue permanent entre pasteurs et fidèles, mains vides de recherches sérieuses poursuivies au plan local, mains vides de projets cohérents en raison de durcissements et d'oppositions stériles au sein de plusieurs Églises locales.

Faut-il s'étonner alors que cette portion de responsables ait bloqué le fonctionnement de l'assemblée et forcé l'ensemble, en fin de Synode, à remettre au pape, comme des élèves découragés et pressés de partir, une copie non terminée et non signée, souhaitant que le professeur y mette lui-même la dernière main et décide si la copie mérite publication.

Tradition et accueil de la créativité

Pour nous, la Tradition de l'Église est une réalité et l'histoire de l'Église nous montre qu'elle est une réalité dynamique. Aussi nous croyons que l'accueil de la créativité, c'est-à-dire d'initiatives, de projets, d'intuitions et d'expérimentations de même que l'interrogation fraternelle de cette créativité font toujours partie de la plus authentique tradition de l'Église de Jésus Christ. Par exemple, pourquoi ne pourrait-on pas, sans pour autant supprimer pour le moment la loi du célibat, puisqu'on n'y voit pas clair, accueillir officiellement toute expérience valable de ministère sacerdotal vécu dans des modalités d'existence différentes? Pourquoi la hiérarchie refuse-t-elle de voir les faits? Pourquoi se sent-elle toujours obligée d'adopter un style solennel et déclaratoire qui rejoint si peu l'homme moderne? Que nous aimerions parfois l'entendre dire: "Je ne sais pas!"

Au lieu de durcir une position traditionnelle, pourquoi ne pas avouer une hésitation ou une difficulté? Qu'on maintienne la loi officielle, puisqu'on ne voit pas comment l'amender, mais qu'on décrète — est-ce si terrible? — que toute expérience, jugée valable par l'Église ou les communautés locales pourra être poursuivie dans un climat d'accueil et d'interrogation fraternelles.

C'est à une Église de ce type, accueillante à la créativité en même temps que soucieuse d'objectivité que nous croyons. C'est cette Église qui germe et qui monte. Et c'est pour nous la parole. Nous parlons, car agir autrement nous semble engendrer le mensonge et, conséquemment, le mépris. L'expérience d'Humanae Vitae nous montre en effet que, malgré les affirmations optimistes de l'autorité sur l'accueil soi-disant favorable d'une telle doctrine par les vrais chrétiens, ces derniers vivent actuellement dans le mensonge par rap-

port à leur Église. L'expérience du dernier Synode élargira probablement la marge du mensonge dans l'Église catholique. En effet, malgré qu'on en ait en haut lieu que prêtres et séminaristes canadiens ou d'autres nationalités sont heureux de leur situation actuelle, beaucoup vivront dans le mensonge par rapport à leur Église, misant sur une modification éventuelle de la loi du célibat.

Le nécessaire éclatement

Une assemblée du type de l'assemblée synodale — comme du reste toute assemblée à caractère mondial — peut difficilement être novatrice dans ses résolutions. Voulant se faire l'écho d'un monde de plus en plus hétérogène et diversifié, elle sera le plus souvent réduite à une marge d'opération restreinte, pour ne pas dire insignifiante, aussi longtemps que ne sera pas favorisée une saine et fructueuse décentralisation.

Cette décentralisation consisterait d'abord à accueillir la vie de la base telle qu'elle se présente avec sa créativité, ses joies et ses souffrances pour les porter à la connaissance et à la charité de toutes les églises, ce qui situerait bien autrement une instance comme le Synode. Ce dernier pourrait devenir l'un des carrefours où l'expérience locale devient universelle et où le dynamisme de l'Église pourrait s'exercer.

Une question comme celle de la justice aurait sans doute gagné à être étudiée selon ce mouvement.

Cet éclatement, qui n'est que respect de la vie, nous semble être la seule manière de favoriser l'identité et la densité de chaque Église locale, et, du même coup, de l'Église universelle, appelée à être "communions de communions".

L'Église et la confiance en la loi de ses membres

Dans un monde tennillé par l'angoisse, l'inquiétude et l'insécurité, ne serait-il pas important et fort parlant que l'Église donne témoignage d'une confiance sereine en la foi de ses membres et en l'Esprit qui les anime, au lieu de pousser au maquis et à l'inutilité et dangereuse clandestinité des croyants sincères, compétents et engagés.

Si l'Évangile est Bonne Nouvelle, pourquoi est-il si alourdi par la crainte? Craint-on pour l'Évangile ou pour les structures? Il est bien évident que l'inédit comporte risque d'erreur et peut-être même d'aberration. Mais n'avons-nous pas assez d'espérance pour croire que l'aberration ne deviendra pas la norme?

L'avenir de l'actuel système de gouvernement de l'Église nous paraît plus que douteux. Il nous semble pourtant qu'on peut être très respectueux de l'autre et soucieux de l'unité, tout en reconnaissant le bien-fondé d'initiatives exigées par des situations diverses. Mais pour ce faire il ne suffira pas de revendiquer. Nous aurons à nous donner des mécanismes nouveaux d'autorité qui reconnaissent la valeur et l'intérêt d'une marge suffisamment large d'expériences et peuvent susciter d'utiles confrontations.

Notre embarras au lendemain du Synode devient un ensemble d'interrogations qu'avec beaucoup de chrétiens nous portons en nous. Nous les exprimons à haute voix souhaitant que nous puissions les discuter et les prolonger dans un climat de non-excommunication mutuelle. Car l'Église, c'est nous, c'est nous, et nous sommes peut-être bien différents. Pourtant, le même Esprit est promisi pour nous faire devenir davantage ce que vous êtes et nous faire devenir davantage ce que nous sommes.

Nous pourrions alors, qui que nous soyons, nous entraîner de manière peut-être étonnante à vivre nos diversités et notre appartenance à une Église en laquelle nous croyons.

bloc-notes

Du travail pour M. Drapeau

M. Drapeau fournit tellement de renseignements aux citoyens au sujet de son administration qu'on ne parvient pas à retenir toutes les informations pertinentes. Nous nous excusons donc d'avance de lui poser des questions auxquelles il a sans doute répondu cent fois de façon toujours satisfaisante, démocratique et complète. Qu'il impute à notre incompetence ou à notre esprit retors cette déplorable habitude de poser sans cesse les mêmes questions et de ne pas retenir toute la substantifique moëlle que le maire met dans ses réponses.

1. Où en sont les négociations entre la municipalité et les pompiers?

2. Le maire de Montréal, en cumulant des revenus de la ville de Montréal et d'autres de la Communauté urbaine de Montréal, touche \$36,000 par an. Est-ce là une parité avec Toronto ou un revenu supérieur?

3. Le maire de Montréal, qui répond à toutes ses lettres, ne semble pas avoir répondu de façon claire à la lettre que lui expédiait en octobre 1970 l'Association des fonctionnaires retraités de la ville de Montréal et où il était question de tenir compte de l'indice du coût de la vie en ajustant les pensions.

4. Le maire de Montréal ne veut pas entendre parler de fluoruration, car semblable aux Témoins de Jéhovah, il respecte avant tout l'intégrité de la personne humaine. Dans cet esprit, pourquoi bouscule-t-il un gardien de l'hôtel Windsor et pourquoi vient-il d'accepter que le lait vendu à Montréal soit enrichi de la vitamine D?

5. Selon le maire de Montréal, la ville doit-elle garder sa juridiction dans le domaine de l'habitation ou vaut-il mieux transférer cette juridiction à la Communauté urbaine de Montréal?

6. Pourquoi les policiers de Montréal ont-ils bénéficié de la parité de salaires avec Toronto, alors que d'autres groupes, y compris les pompiers, n'y ont pas droit?

7. Le maire de Montréal a obtenu des subventions du gouvernement québécois pour Terre des Hommes alors même que le public n'avait pas en mains les chiffres officiels de l'assistance. Quelles évaluations ont été remises à Québec et comment les avait-on établies?

8. Quelle est la situation présente du crime organisé à Montréal? Com-

bien d'arrestations ont eu lieu dans ce domaine depuis que M. Drapeau est en fonction, c'est-à-dire depuis 11 ans?

9. Quel est le coût prévu du village olympique?

10. Quel sort attend les services municipaux de santé lorsque le bill 65 sera en vigueur? (Il ne s'agit pas d'une question hypothétique, mais de prévoyance.)

11. Que fait Montréal en constatant qu'on construit les conciergeries à logements exigus en trop grand nombre pendant que les logements à loyer modique continuent à faire défaut?

12. Où en est l'autoroute est-ouest? Combien de logements ont été détruits? Combien de personnes et de familles ont été déplacées? Où sont-elles réinstallées? Les logements qu'elles ont trouvés coûtent-ils la même chose?

13. Quels sont les projets au sujet du métro? Quels sont les prochains tracés? Quel est le coût de la construction?

14. Combien de personnes travaillent présentement à la préparation des jeux olympiques, soit au frais de la ville de Montréal, soit en vertu d'une entente entre le gouvernement québécois et la ville de Montréal, soit en vertu d'une entente entre la Communauté urbaine et la ville de Montréal?

15. Quels seront les travaux effectués à Montréal en vertu du programme des travaux d'hiver? Combien de personnes seront employées? Dans quel genre de travaux?

16. Selon le maire Drapeau, convient-il que de nouveaux ensembles domiciliaires soient administrés par la municipalité, par l'entreprise privée ou par les deux à la fois?

17. Quels ont été les revenus et les dépenses de Terre des Hommes en 1971?

18. Quels sont les projets de l'administration municipale dans le secteur de l'habitation à loyer modique et surtout dans le secteur de la restauration de maisons encore habitables?

19. Le maire Drapeau a-t-il l'intention de changer sa politique d'information maintenant qu'une majorité de Montréalais, d'après un sondage scientifique, semblent mettre en doute la sagesse de l'attitude? 40% des personnes interrogées ont déclaré, en effet, que M. Drapeau n'avait pas suffisamment expliqué

à la population la décision d'interdire les manifestations aux abords de La Presse, tandis que 28% ont déclaré que le maire avait suffisamment motivé sa décision.

20. Le maire Drapeau est-il prêt à faire connaître la correspondance qu'il a pu échanger avec Québec et Ottawa au moment ou au sujet de la crise d'octobre 1970?

(A Suivre)

Quand nous aurons reçu des réponses à ces quelques questions — ce qui ne saurait tarder, étant donné le climat d'entière liberté et de puissante aération qui règne à l'hôtel de ville — nous publierons une nouvelle liste de questions. Puisque les échanges verbaux avec M. Drapeau ressemblent surtout à un spectacle des Ice Capades, peut-être faut-il revenir, comme lui, à la formule écrite. Les suggestions des lecteurs seront, évidemment, les bienvenues.

Laurent LAPLANTE

Torture en Ulster

Dans son rapport sur les conditions de détention des prisonniers politiques en Irlande du Nord, la commission présidée par Sir Edmund Compton vient d'aboutir à d'étranges conclusions. En somme, on ne pourrait parler de torture en Ulster puisque les forces de l'ordre, dans les "mauvais traitements" qui ont été infligés à certains détenus catholiques, ne se complaisaient pas dans "l'indifférence ou le plaisir à l'égard de la victime". Ces méthodes — cogouille, privation de sommeil, privation de nourriture, sifflement électronique, longues heures debout — n'étant pas appliquées par des détraqués, il ne s'agirait pas de brutalité physique ni de cruauté. Bref, la Grande-Bretagne aurait également civilisé la torture.

On comprend que les autorités britanniques ne veuillent pas se regarder dans le miroir d'épouvante que ses ligues des droits de l'homme ont tourné vers les régimes dégénérés du Brésil, du Paraguay, du Guatemala et des autres États policiers. Malheureusement, aucune démocratie n'est à l'abri de ces turpitudes. Ce n'est pas sa tradition fondée sur la loi et l'humanisme qui peut garder un pays, quel qu'il soit, de l'abîme démentiel qu'est la torture. Bien des États se targuent d'être depuis longtemps sortis de cette fosse. Ils ne sont hélas vertueux qu'en l'absence de crise grave. Dès lors qu'une situation pourrait — guerre d'Algérie, conflit israélo-palestinien — tous les groupes humains risquent de

somber dans ces pratiques abominables.

D'aucuns soutiennent que les troupes britanniques en Ulster faisant face à des "meurtriers", qui mettent désormais toute vie humaine en danger, il ne faut pas regarder aux moyens de démanteler leur organisation. Malheureusement, sur les quelque 882 personnes qui ont été arrêtées pendant les trois derniers mois, 476 ont été relâchées et 406 étaient encore détenues. C'est dire que même dans cette logique, les mauvais traitements peuvent être infligés à n'importe qui. Ils jettent des milliers de familles dans la haine et vraisemblablement dans le camp de la violence. Loin de réduire le terrorisme, la torture en endurent les membres et en fabrique d'autres. Bien pire, ne sachant plus quelles garanties restent aux détenus, la population même favorable aux autorités va davantage s'abstenir de toute collaboration, rendant encore plus hypothétique le retour à la normalité politique.

Il importe que l'opinion publique repousse semblables méthodes "d'interrogatoires en profondeur". Il en va non seulement de la santé et de la dignité des victimes, mais également de la santé mentale et de la dignité des représentants des forces de l'ordre. Il en va également des chances, si minces soient-elles, qui restent encore aux gouvernements intéressés de trouver la voie qui mènera à une solution politique de la crise de l'Ulster.

Les groupes intéressés sont plus sensibles qu'on le croit aux pressions de l'opinion publique. On l'a vu récemment quand le mouvement "terroriste" de l'IRA a condamné les sévices que certains commandos féminins imposaient publiquement à de jeunes femmes soupçonnées d'avoir fraternisé avec "l'ennemi". Ces pratiques, autrefois encouragées et mises en application par l'IRA même, ont été cette fois rejetées. Ce n'est pas par excès d'humanité qu'ont réagi de la sorte ces équipes qui, le lendemain, vont abattre n'importe quel soldat ou policier, en devoir ou non. C'est parce que les photos des jeunes filles humiliées ont été diffusées à travers le monde, et ont suscité un vif reproche qui pouvait aller jusqu'à "nuire à la cause".

Les soldats britanniques avaient appris à remplacer leurs balles mortelles par des projectiles de caoutchouc. Ils n'ont pas ainsi désarmés les tireurs de l'IRA. Mais peut-on croire que si les méthodes des interrogatoires ne sont pas changées, l'IRA s'abstiendra de son côté d'inventer de nouvelles terreur? La torture n'apportera pas au Royaume-Uni des fruits moins amers qu'ailleurs.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
 Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
 Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$35 par année, six mois, \$19. À l'étranger, \$40 par année, six mois, \$22, trois mois, \$12. Édition du samedi, \$10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

La responsabilité des ingénieurs dans le Québec de demain

par GUY DROUIN

Historiquement, l'ingénieur était l'homme qui appliquait les principes des sciences exactes dans la réalité de tous les jours. Par sa formation scientifique, il était apte à mener à bien des travaux de grande envergure en se servant d'un outil très utile, les mathématiques appliquées.

contexte économique-politique et modifier l'ordre social des systèmes établis. Ces changements sont principalement dus à son action créatrice, et ce, avec la collaboration toujours plus grande de scientifiques de tous les domaines. On a vu alors l'écllosion d'une multitude de nouvelles spécialités et sphères d'activité propres à engendrer une structure qui se complexifiait à l'extrême. Il a fallu créer, sous l'impulsion des ingénieurs qui détenaient alors le plus en plus d'influence au niveau de commande, et ce surtout aux U.S.A. durant la dernière guerre mondiale, de véritables systèmes érigés en structures dominantes l'activité cérébrale d'une multitude de savants, de véritables "Brain Trust" où l'ingénieur était en contact étroit avec des spécialistes de différentes branches d'application du savoir (biologistes, économistes, psychologues...).

sa formation à l'université ne lui laissait guère le loisir de se pencher sur les problèmes angoissants que posaient à l'époque des hommes tels que Valéry, Toynebee, ou Huxley, tant était ardu le cours et intensif le brassage de cerveau pendant les cinq années de son passage à l'université. Aussi dissert sur des sujets philosophiques était pour la majorité d'entre eux ou bien une activité guère importante ou bien un loisir qu'on laissait aux autres, tant l'acquisition intensive de connaissances scientifiques occupait ses moments libres et le clôturait dans un univers borné et clos. Cette situation était due à la formation reçue pendant le cours scientifique (dans l'ancien système d'éducation) où l'étude des sciences humaines était à peu près inexistante.

en mécanique automobile ou autres sujets de ce genre, ni plus ni moins un simple calculateur. Dans un sens, ils avaient raison. Le mythe représentait assez bien la réalité d'alors pour la majorité des ingénieurs. En effet, l'ingénieur ne s'est jamais soucié ou rarement des implications à long terme de son action sur le milieu et rares furent ses prises de position sur des problèmes aussi épineux que la pollution ou le déséquilibre toujours croissant du système écologique mondial. Mais il ne faut pas nier les efforts immenses déployés par quelques-uns d'entre eux au niveau de la recherche pour apporter une solution souvent partielle et sans mesure par rapport à la complexité des problèmes en question. L'action immédiate de l'ingénieur ne fut pas mise en question tant et aussi longtemps que ne furent pas perçues les conséquences désastreuses de celle-ci.

Auguste Comte croyait au siècle dernier tout résoudre grâce au progrès scientifique qui devait indubitablement apporter le bonheur et la prospérité à tous les peuples de la terre. Mais il n'est rien. Le progrès, selon les pessimistes, n'aura amené que les holocaustes que furent les deux dernières grandes guerres, et le mieux à faire serait de retourner aux anciennes valeurs et de rejeter automatiquement tout progrès. Mais la n'est pas la solution; celle-ci réside dans le contrôle du progrès et l'ingénieur y est directement concerné sinon il sera forcé.

En effet depuis surtout dix ans, il s'est développé au Québec sous l'impulsion de divers hommes politiques et partis politiques d'avant-garde, d'économistes, d'avocats, de penseurs, une conscience populaire qui force constamment le gouvernement à prendre des mesures draconiennes contre les responsables de la dégradation constante du milieu et contre les lacunes du système social.

Le malaise existant parmi les étudiants à Polytechnique s'explique par la formation trop scientifique et trop "bornée" qu'ils reçoivent. Ce malaise provient de la structure même du système établi et de la manière dont l'ingénieur "moyen" n'est qu'un simple engrenage n'ayant en fait aucun pouvoir réel sur les grandes décisions. Il ne peut qu'acquiescer ce qu'on lui demande sans mot dire. La situation est très différente chez les autres professions où des puissantes associations protègent leurs droits et font valoir leurs intérêts sans équivoque.

L'ingénieur doit maintenant faire l'auto-critique de son action, l'autoévaluation de ses méthodes d'action; et pour cela, il doit se doter d'un instrument représentatif valable mais surtout dynamique qui pourrait exercer des pressions sur les entreprises publiques ou privées qui iraient à l'encontre des principes établis par cet organisme, soit celui du droit à la beauté, celui de la conservation de l'environnement et celui du respect d'autrui.

Le PQ et les syndicats

par Me ROBERT MARCEAU

Le "risque" de la manifestation 2

La décision du Parti québécois exigeait l'analyse du moyen "manifestation" dans la situation particulière d'un affrontement avec le corps policier. Peu de gens pouvaient savoir, avant les événements, que le corps policier allait être aussi sauvage. Cependant, n'importe qui ayant un peu d'expérience, savait que le risque était là. Ce risque, les centrales devaient le prendre; ce risque, le parti politique ne devait pas le prendre. Pourquoi? Parce que depuis leur existence, c'est la fonction des centrales d'ouvrir le chemin, et qu'en rapport avec cette fonction le syndicalisme s'est bâti des moyens puissants de défense et d'action. Ses structures internes, au premier chef, lui permettent de rejoindre, au besoin, des milliers de leaders locaux, habitués à la lutte.

Un fait capital s'ajoute: pour un parti politique, ceux qui n'en sont pas membres sont toujours aussi importants que ceux qui en sont membres. En effet, le pouvoir considérable auquel il aspire exige qu'il détienne un minimum de respect de la part de ceux qui ne partagent pas son idéologie et son programme. Autrement, demain, le pays deviendrait ingouvernable, étant toujours au bord de la guerre civile.

Le parti politique n'a ni la cohésion, ni la liberté face à l'adversaire, que peut se permettre le groupe syndical. Il est d'ailleurs excellent qu'il en soit ainsi, car le pouvoir qu'il détient un jour, il doit le comprendre dès aujourd'hui, qu'il devra l'exercer en le partageant avec les autres pouvoirs existant dans la société, y compris le pouvoir syndical.

Voilà pourquoi je suis d'avis que les dirigeants du parti avaient raison de ne pas accorder une participation officielle à cette très utile manifestation de Montréal. J'ajoute deux remarques. Je regrette la saute d'humeur de René Lévesque à l'endroit de Québec-Press comme journal; surtout lorsqu'il insinue que le Conseil central de Montréal en dicte les écrits. Un instant! Le goût de la liberté, ça existe tout de même au Québec. Ça existe tout de même au Conseil central que face à quiconque et je ne crois pas que l'équipe de Québec-Press en soit dénuée.

Voilà pourquoi je suis d'avis que les dirigeants du parti avaient raison de ne pas accorder une participation officielle à cette très utile manifestation de Montréal. J'ajoute deux remarques. Je regrette la saute d'humeur de René Lévesque à l'endroit de Québec-Press comme journal; surtout lorsqu'il insinue que le Conseil central de Montréal en dicte les écrits. Un instant! Le goût de la liberté, ça existe tout de même au Québec. Ça existe tout de même au Conseil central que face à quiconque et je ne crois pas que l'équipe de Québec-Press en soit dénuée.

Le défi qui s'offre à lui dans les années à venir est de taille et sa principale tâche sera de le relever. Ce défi l'obligera à tenir compte de plusieurs facteurs auxquels il n'est pas habitué de considérer, ce sont des facteurs d'ordre social, économique ou philosophique. L'ingénieur de la règle à calcul doit rapidement faire place à celui qui évoque des considérations sociales dans les prises de décision.

Le syndicat est une priorité pour l'ingénieur. Pour que celui-ci puisse agir d'une façon dynamique sur la société québécoise, dénoncer les abus de certaines entreprises, il faut qu'il cesse de travailler d'une manière individualiste et se sente appuyé par une force non négligeable qui saura défendre envers le gouvernement et les grandes entreprises les intérêts populaires avant tout et aussi les droits dus à sa profession.

Le syndicat regrouperait les 14,000 ingénieurs salariés du Québec et serait par le fait même une force de frappe pouvant agir en conformité avec les intérêts populaires. Par ce syndicat l'ingénieur sera en mesure de contrôler le progrès et ses conséquences, même s'il doit être drastique. Car si nous n'agissons pas rapidement, non seulement le Québec mais la planète sera condamnée à une asphyxie polluante totale.

lettres au DEVOIR

Cette prétendue justice envers les assistés sociaux

Ne pouvant faire plus longtemps mon indignation, je me permets aujourd'hui de "contester" cette prétendue justice envers les assistés sociaux. Je m'explique. Après avoir écouté l'entrevue qu'accordaient deux dames de Pointe-Saint-Charles, Jean Seguin, directeur du bien-être (faites-moi rire) social de la ville de Montréal et un avocat dont le nom m'échappe à l'émission "Présent, édition québécoise", un sentiment d'écoeurement et de révolte surgit en moi.

ON NE DEMANDAIT PAS D'ARGENT. M. Seguin, ON VOULAIT DU PAIN ET DU BEURRE. Donnons de l'argent pour des oeuvres "bien structurées" et laissons mourir de faim ceux qui sont sans recours. Donnons aux enfants de beaux camps de vacances, ça paraît bien et ça rapporte du capital politique, en ayant soin de les laisser crever de faim avant. C'est ça votre logique? Soyez réalistes! Les bien nantis

reprochent au peuple, dont je suis, sa violence, sa contestation, mais n'ont-ils pas entre les mains les moyens pour les encourager à la révolte? Est-ce plus illégal de "quêter" pour ceux qui ont faim que de se servir de la loi pour écraser davantage l'opprimé? "Donnez à manger à ceux qui ont faim"; qu'en faites-vous de cela? Je n'écris pas cette lettre dans un style raffiné, mais avec mon coeur. Et par les temps qui courent, c'est rare. Quelle place faisons dans nos vies à l'amour, au partage? N'est-ce pas plus commode de se servir d'un pseudo-loi comme visière pour ne pas voir les problèmes là où ils sont vraiment et non là où on voudrait les voir? Micheline FORGET Laval, le 9 novembre 1971

HMH Editions HMH 380 ouest, rue Craig Montréal 126 849-6381 Eugène Cloutier En Californie Un livre qui ouvrira des horizons aux habitués de la Californie comme à ceux qui rêvent d'y aller un jour. Co-édition Editions Ici Radio-Canada - \$3.50

BARROS ROSÉ UN VIN POUR TOUS LES PLATS PRODUIT DU PORTUGAL \$210 VIN ROSÉ AUX MAGASINS DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC Expédié par: BARROS, ALMEIDA & C. - PORTUGAL Représenté au Québec par: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION INC.

Les meilleures montres typiquement masculines de BULOVA À PARTIR DE \$75 370106W 370901Y 350903W 371901Y 371901Y Cadran bleu minuit, indicateur-calendrier, fonctionnement automatique sans remontage, verre armé. \$110. BULOVA sea King Tous les modèles de la collection Sea King, création du célèbre centre d'esthétique Bulova à Genève, sont étanches, antichoc et automatiques. Découvrez pourquoi la Bulova Sea King est la montre grâce à laquelle les profondeurs de l'océan ont perdu leur caractère intemporel! Les prix de nos Sea King descendent jusqu'à \$75.

informations

internationales

Devant le Parlement

Des députés de l'Ulster refusent de désavouer l'IRA

LONDRES (AFP) — De violents échanges entre partisans et adversaires de la méthode forte en Irlande du Nord pour combattre l'IRA ont marqué hier après-midi un débat d'urgence de trois heures à la Chambre des communes sur le rapport Compton, relatif aux accusations de brutalité portées contre les troupes britanniques.

Mlle Bernadette Devlin, député du Mid-Ulster, et championne des droits civiques, n'a pas été appelée à prendre la parole par le speaker, mais elle a eu l'occasion d'indiquer, au cours d'un échange, qu'elle n'était pas contre la branche officielle de l'IRA "ni opposée à ses aspirations et à ses activités".

Cette affirmation a soulevé une tempête de protestations sur les bancs conservateurs.

C'est M. Frank McManus, député de Fermanagh (Ulster) qui s'est chargé d'attaquer le rapport de sir Edmund Compton. Celui-ci, selon M. McManus, n'a fait, du début à la fin, qu'endosser les thèses officielles du gouvernement sur la question des brutalités auxquelles auraient été soumis certains détenus. Il a réclamé l'ouverture d'une enquête impartiale dirigée par une personnalité internationale au-dessus de tout soupçon. On sait que le rapport Compton rejette toute accusation de "brutalité" de la part des soldats britanniques.

M. McManus, sommé par les conservateurs de désavouer l'IRA, a rétorqué qu'il considérait les militants de l'organisation clandestine comme des "combattants de l'indépendance irlandaise". Il a ajouté que tous les nationalistes irlandais avaient été, au cours des siècles, traités par le parlement britannique de terroristes.

Sur le thème "aucune armée du monde n'aurait montré le même courage et la même retenue", de nombreux

députés conservateurs ont rendu hommage aux troupes britanniques et réclament non pas l'abolition des méthodes actuelles d'interrogatoire des suspects, mais au contraire leur renforcement.

Enfin, M. James Callaghan, ancien ministre travailliste de l'intérieur, parlant au nom du labour, a condamné les mauvais traitements dont fait état le rapport Compton, et il a affirmé qu'il ne servirait à rien de gagner la bataille contre l'IRA si la Grande-Bretagne devait perdre celle destinée à regagner la confiance de la minorité catholique. M. Callaghan a ajouté:

"Nous ne pouvons pas accepter les mauvais traitements physiques comme un moyen d'obtenir des informations".

Ouvrant le débat, le ministre de l'intérieur, M. Reginald Maudling, avait déclaré de son côté que les méthodes d'interrogatoire utilisées par l'armée britannique en Irlande du Nord sont les mêmes que celles qui étaient

appliquées par les troupes anglaises en Malaisie ou à Aden.

Parlant devant une chambre où régnait une atmosphère tendue, M. Maudling a ajouté qu'il était nécessaire de prendre des mesures "vigoureuses" contre les "criminels" de l'IRA. Il a souligné que le recours à la torture était inacceptable, mais qu'il était également inacceptable de se borner à demander aux suspects des renseignements sans exercer aucune forme de pression.

Evoquant les principes moraux impliqués dans cette recherche "vigoureuse" des informations, le ministre de l'intérieur a rappelé qu'une commission spéciale, présidée par lord Parker of Waddington, serait appelée à se prononcer sur le bien-fondé des directives données à cet égard à l'armée et à la police ulstériennes.

Les déclarations de M. Maudling ont suscité des protestations sur les bancs travaillistes, ainsi que celles de Mlle Bernadette Devlin.

Bientôt la minute de vérité?

La tension monte au pays de Tito

par Serge Romensky, de l'AFP

BLEGRAD — Une tension sourdement croissante caractérise à nouveau cet automne la vie politique yougoslave, après la réforme constitutionnelle de l'été dernier qui avait largement étendu l'autonomie des dix républiques fédérées yougoslaves.

Les observateurs perçoivent cette tension à travers de nombreux événements parfois secondaires en apparence, mais dont l'accumulation pourrait conduire à une "minute de vérité".

De septembre 1970 à juillet dernier, la Yougoslavie s'est cherchée de nouvelles structures, propres à exprimer la souveraineté des républiques fédérées dans un cadre nouveau. Le consensus unanime des partenaires de la fédération est devenu la condition absolue de toute décision intéressant l'ensemble du pays. Ces nouvelles structures se sont incarnées notamment dans la présidence collégiale de la Yougoslavie.

Or, plus de trois mois après ces réformes, il semble bien que la concertation permanente des républiques au sein d'organismes rigoureusement paritaires n'a encore élaboré de solution à aucun des problèmes concrets que pose le fonctionnement de la nouvelle fédération. Le problème, initialement constitutionnel, s'est maintenant déplacé sur le terrain immédiat de l'économie: souverains en tant qu'Etats librement associés, les républiques fédérées n'ont rien réglé encore concernant le "marché commun" yougoslave.

Il s'agit essentiellement de savoir comment seront réparties les ressources dont l'insuffisance se fait cruellement sentir tant à l'intérieur que dans les échanges avec l'étranger. Au coeur des discussions se trouve le futur régime des devises, et, à la pointe des débats, la république de Croatie (seconde par l'importance après la Serbie), qui

s'était déjà trouvée en fleche dans le processus antérieur de décentralisation constitutionnelle.

Les Croates, de longue date, s'estiment lésés: apportant les deux tiers des gains touristiques en devises de la Yougoslavie, le tiers des mandats des travailleurs yougoslaves à l'étranger, ils ont lancé le slogan que "les devises doivent revenir à ceux qui les procurent".

Dans une conjoncture où le déficit de la balance des paiements yougoslaves, déjà d'un demi-milliard de dollars en 1970, atteindra une somme similaire cette année malgré une dévaluation en janvier dernier, cette revendication prend tout son sens.

C'est là, ont souligné récemment les dirigeants de Zagreb une question qui n'est pas simplement économique, mais bien politique. Sa solution, à leur avis, sera le "test" de la disparition réelle, et non pas sur le papier seulement, "des restes de l'ancien système centraliste".

Des avril dernier, le gouvernement croate réclamait un nouveau régime des changes créant un marché parallèle de fait, où les devises des touristes et des émigrés rapporteraient davantage de dollars que la parité officielle.

Les discussions se poursuivent au sein de commission paritaires. En attendant, le nouveau gouvernement fédéral de M. Dzemal Bijedic tente, par des mesures techniques, et sans résultats particulièrement encourageants jusqu'à présent, de favoriser les exportations, de freiner les importations, et de contrôler la hausse du coût de la vie. Celle-ci, supérieure à onze pour cent en 1970 a déjà dépassé quinze pour cent cette année, d'après les chiffres officiels que les syndicats jugent très inférieurs à la réalité, en multipliant les cris d'alarme.

Strong: remettre l'ONU dans le vent

NATIONS UNIES (AFP) — M. Maurice Strong (Canada), secrétaire général de la conférence des Nations unies sur l'environnement, et dont le nom est mentionné comme candidat à la succession d'U Thant, a proposé hier une refonte de l'Organisation des Nations unies pour la "remettre dans le vent".

M. Strong qui parlait devant un groupe d'hommes d'affaires américains, a proposé notamment une réduction allant jusqu'à cinquante pour cent du personnel du secrétariat de l'ONU, et une redistribution des services de l'ONU dans le monde afin de mieux les adapter aux besoins des pays membres.

Une réduction importante du personnel du secrétariat ne signifierait pas une diminution des "valeurs" à la disposition de l'ONU, a dit M. Strong qui a suggéré que les Nations unies pourraient avoir avantage à utiliser les "talents" des gouvernements ou des organisations scientifiques et professionnelles privées.

En terminant, M. Strong, a affirmé que pour ce qu'elles coûtent — moins cher que le prix d'une expérience thermonucléaire — les Nations unies sont encore une "bonne affaire" pour le monde entier.

Couvre-feu à Dacca

Le couvre-feu a été imposé hier à Dacca, capitale du Pakistan Oriental, pour une durée indéterminée.

La nouvelle, d'abord annoncée par la radio clandestine du Bangla Desh captée à New Delhi par l'agence indienne PTI, a été confirmée hier après-midi par Radio-Pakistan.

Le couvre-feu a été mis en vigueur à 5h30 locales. Selon PTI, cette mesure constitue le prélude à une offensive de grande envergure des troupes régulières pakistanaïses contre la "Mukti Bahini" (armée de libération bengalaise) dont les unités ont intensifié leur action au cours des dernières semaines.

Selon la radio officielle du Pakistan, le couvre-feu a été instauré en réponse à la requête populaire, pour nettoyer la ville de ses éléments nuisibles". Radio-Pakistan précise que, au cours de la semaine dernière, des "agents indiens" avaient tué "des citoyens épris de paix dans les quartiers commerçants de la ville et les mosquées et fait des écoles, lycées et facultés, l'objectif principal de leurs activités".

D'autre part, PTI a annoncé hier que des troupes pakistanaïses ont tenté de franchir la frontière indienne à Boyra, au sud de Calcutta mais que les troupes indiennes les ont repoussées, leur faisant subir de "lourdes pertes".

Cet engagement semble être le plus sérieux depuis celui de vendredi dernier qui, de source officielle indienne, avait

fait 135 morts dans les rangs pakistanaïses.

Enfin, toujours selon l'agence PTI, les rebelles du Bangla Desh ont bombardé un train militaire pakistanaïse qui venait d'entrer en gare de Darshana dans la région de Kushtia. L'agence indienne ne fournit pas de chiffre de pertes.

Place à l'URSS

LONDRES (AFP) — L'Union soviétique dispose maintenant de l'initiative dans le domaine de la technologie des armements, estime le Jane's, dont la dernière édition consacrée aux armements dans le monde est publiée aujourd'hui.

La valeur de l'équipement de la marine de guerre soviétique, ainsi que l'existence d'un système opérationnel de missiles anti-missiles autour de Moscou sont, pour le Jane's deux des meilleurs preuves de l'avance soviétique. Le Jane's souligne également que les Soviétiques ont déjà fait voler deux prototypes d'un nouveau bombardier supersonique, alors que le bombardier américain de ce type n'en est encore qu'au stade de la maquette.

D'autre part, le Jane's estime probable que le nouveau missile israélien Jericho a été conçu pour pouvoir transporter une ogive nucléaire.

Violent débat à la Knesseth

Une motion de censure contre Abba Eban repoussée de justesse

JERUSALEM (AFP) — Par 27 voix contre 22, la Knesseth a repoussé hier matin une motion de censure contre le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban.

La faiblesse de la majorité par laquelle cette motion a été rejetée porte un coup sérieux au prestige personnel de M. Eban, estimant les observateurs politiques, qui notent que ce n'est que par cinq voix que les députés de la Knesseth ont renouvelé leur confiance au responsable de la diplomatie israélienne. Le débat a été houleux, parfois extrêmement violent, marqué par la sortie de l'hémicycle de plusieurs députés de la coalition gouvernementale.

La motion, présentée par M. Benjamin Halevy, ancien juge à la Cour suprême, député du bloc nationaliste Gahal, ne concernait pas la politique étrangère de M. Eban mais uniquement des déclarations qu'il avait faites à la télévision américaine sur les criminels de guerre nazis. Plusieurs journaux, notamment les quotidiens gouvernementaux "Davar" et "Jerusalem Post", avaient déjà

attaqué le ministre à la suite de ces déclarations dans lesquelles il soulignait ne pas attacher personnellement de l'importance à l'arrestation de tel ou tel criminel de guerre nazi.

"Les déclarations d'Abba Eban affaiblissent les efforts visant à arrêter les criminels nazis en liberté comme Martin Borman et le Dr Mengele", a déclaré M. Halevy au cours du débat. M. Chmouel Tamir, autre député du bloc Gahal, a de son côté affirmé: "ces déclarations du ministre des affaires étrangères constituent une trahison envers la mémoire des six millions de morts de l'holocauste. Si vous n'êtes pas personnellement intéressés à l'arrestation de leurs assassins, abandonnez votre portefeuille".

M. Abba Eban, visiblement irrité, a rétorqué que l'holocauste était un crime si énorme que ni la loi du Talion, ni la loi du pardon, ne peuvent s'y appliquer. A plusieurs reprises le président de la Knesseth a dû intervenir pour rétablir le calme, tant les interpellations fusai-ent de toutes parts.

M. Abba Eban a, d'autre part, fourni, en réponse à des questions, les précisions suivantes sur plusieurs points de la politique étrangère israélienne:

● "Mirages": le problème du remboursement a été abordé avec M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, au cours d'une rencontre à l'ONU fin septembre. "Les conversations ont lieu à Paris, mais aucun détail ne saurait être donné à l'heure actuelle", a ajouté M. Eban.

● Canal de Suez: les Etats-Unis n'ont fait à Israël aucune proposition concrète sur les garanties qu'ils pourraient lui donner si, dans le cadre d'un accord partiel sur la rouverture du canal, la sécurité d'Israël était affaiblie.

● Le rôle du maréchal Tito: l'attitude pro-arabe du maréchal Tito fait qu'il n'est nullement habilité à jouer un rôle de médiateur dans le conflit du Moyen-Orient, a estimé M. Eban qui a déclaré n'avoir pas eu connaissance du fait que les Etats-Unis lui auraient confié une telle tâche.

Une solution à la pollution à Moscou

MOSCOU (AFP) — Un système neutralisant intégralement les fumées et déchets industriels a été approuvé par les hautes instances techniques de l'URSS, annonce "la Pravda" d'hier.

Ce procédé, qui est l'oeuvre de deux ingénieurs-physiciens, Alexei Wagorny et Fiodor Mirochnitchenko, consiste à faire aspirer, par de puissants ventilateurs, les fumées et déchets qui sont ensuite canalisés sur six kilomètres vers un réacteur souterrain situé à cinquante mètres de profondeur. Les substances toxiques y sont neutralisées sous la double action de l'eau et d'un brassage intensif. A la sortie, un air chaud et humide se diffuse rapidement dans l'atmosphère tandis qu'une matière solide se prête à la fabrication de briques ou d'engrais. Le journal soviétique indique que l'application de cette technique à la ville de Zaporozhje (puissant centre industriel ukrainien), notamment, coûterait 170 millions de roubles mais garantirait un air pur et la propreté des eaux du Dniepr.

La "Pravda" qui se montre très favorable à cette innovation précise que les résultats obtenus en laboratoire sont examinés afin de déterminer s'ils seraient aussi satisfaisants à l'échelle d'un vaste complexe industriel.



Une collection de prix...

Trop de personnes supportent seules les frais de médicaments qu'elles encourrent. C'est qu'elles ne connaissent, ni ne jouissent des avantages de l'assurance-médicaments de La Croix Bleue du Québec, qui pourvoit au paiement des médicaments. Ce n'est là qu'un des nombreux services de La Croix Bleue du Québec. La Croix Bleue offre de nombreux bénéfices, ceux précisément que la Régie de l'assurance-maladie du Québec ne procure pas.

LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC



Grâce à sa filiale, La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, la Croix Bleue offre de l'assurance-vie, des indemnités d'incapacité à court ou à long terme et de nombreux autres avantages d'assurance collective.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER

VOLS TRANSATLANTIQUES VERS L'EUROPE A partir \$ 188 aller-retour
Départs pour: Paris - Genève - Zurich - Bruxelles - Amsterdam - Francfort - Londres
Aussi vols aller simple vers l'Europe et de l'Europe à partir de \$100.
Liste des vols sur demande
W-W-H-C (CLUB VACANCES)
1466, rue Crescent
Montréal 107.
Tél.: (514) 849-1159

<p>EST GAREAU MOTOR SALES INC. 10175, rue Papineau Montréal, P.Q.</p>	<p>SUD LEMENN AUTOMOBILE LTEE 3839, boul. Taschereau Montréal, P.Q.</p>	<p>NORD UP-TOWN AUTO LTEE 400 boul. Décarie St. Laurent, P.Q.</p>	<p>OUEST OMEGA MOTORS LTEE 7325, ave. Harley Montréal, P.Q.</p>
---	---	---	---

Egalent les quatre grandes unités VOLVO réunies pour vous offrir le meilleur service, venant de tous les points cardinaux de Montréal, Nord, Est, Ouest, Sud. Les quatre grands concessionnaires VOLVO se sont mis ensemble pour vous donner le meilleur service de ventes et d'entretien. Le tout s'additionne pour vous procurer une livraison plus rapide sur tous les modèles Volvo, quatre fois plus de service et d'entretien et une plus grande facilité à obtenir les pièces de rechange Volvo et quatre fois plus de prix avantageux sur l'échange de votre voiture. Nous sommes les Quatre Grands Concessionnaires Volvo. Venez voir notre nouvelle Volvo '72.

LES QUATRE GRANDS CONCESSIONNAIRES VOLVO

regards

sur le monde

L'Uruguay aux urnes

2) Un affrontement politique entre trois partis

par XAVIER USCATEGUI

Les partis traditionnels, en leur campagne électorale, font appel aux sentiments ataviques ou aux slogans de la "guerre idéologique", proposent une "meilleure administration" ou la sagesse d'un homme prédestiné (il y en a

plusieurs), mais ne mettent pas en cause l'organisation sociale mise debout par Batlle y Ordoñez. Ils s'appuient sur les vieux réseaux de "caudillos" (chefs, dirigeants) locaux, promettant des emplois ou une recommandation pour la

retraite. Dans l'ensemble, avec des nuances, ils sont partisans de la répression contre la "subversion" considérée juridiquement comme un délit et non socialement comme l'aboutissement d'un processus donné. Il n'existe pas

de scission marquée entre intérêts ruraux et intérêts financiers et industriels, les mêmes familles apparaissant sur les divers tableaux, — cela bien qu'il existe un groupe se réclamant du "ruralisme": il s'est rallié à M. Pacheco Areco.

Le Front ample, au contraire, a promis une amnistie pour les prisonniers politiques et une série de réformes profondes dont le point fondamental semble bien se situer dans la réforme agraire:

— réforme agraire s'appliquant en premier lieu aux 5,500,000 hectares correspondant à des domaines de plus de 2,500 hectares chacun: la réforme s'inspire en premier lieu de la nécessité d'accroître la production. Sur ces 5,500,000 hectares il n'y a que 2,800,000 bovins et 7,200,000 bovins, et à peu près aucune culture;

— nationalisation de ces terres et exploitation sous forme de coopératives ou comme exploitations de l'Etat, avec participation des travailleurs à l'administration, mais sans possibilité pour ces derniers d'aliéner les terres;

— nationalisation de l'industrie frigorifique (centre de divers scandales retentissants, majoritairement étrangère et recevant des apports substantiels de l'Etat);

— nationalisation du commerce extérieur (dont actuellement les devises s'évaluent par des canaux divers);

— nationalisation du système bancaire privé, étranger en grande partie, pour récupérer ce centre de décisions économiques: les banques ont été le lieu de scandales criards, comme dans le cas du Banco Mercantil (dans l'orbite de Chase Manhattan Bank) dont le président était M. Peirano Facio, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui a vidé l'établissement et vendu les dettes au gouvernement: ce personnage est parti à l'étranger;

— etc... Le système électoral très particulier de l'Uruguay aboutit au regroupement des suffrages obtenus, dans le cadre des "partis", sur le candidat le plus favorisé à l'intérieur de ce "parti". Les trois options sont ainsi les suivantes:

1) Parti national (ou "blanc"), d'origine conservatrice rurale;

a) M. Ferreira Aldunate, ancien ministre de l'Agriculture, affichant une certaine coloration "populiste";

b) le général Aguirre, ancien chef de la Police, de la "ligne ultradroite" et probrésilien;

2) Parti "colorado" ("colorado" signifiant rouge), d'origine libérale urbaine, actuellement au moins aussi conservateur que l'autre;

a) M. Pacheco Areco, président (réligible seulement sous condition d'une réforme constitutionnelle improbable), — ou M. Bordaberry, grand agrarien militant;

b) M. Jorge Batlle Ibanez, héritier du nom du fondateur du système;

c) M. Vasconcelles (qui a fait une certaine opposition mais est resté dans le cadre du "parti"); candidat de pair avec M. Flores Mora, ancien ministre de l'Agriculture;

d) le général Ribas, extrémiste de droite;

e) M. Pintos...

3) Front ample: Le seul candidat à la présidence de la République est le général Liber Seregni, sans activité politique antérieure, bien que d'origine "colorada". Le Front ample est une coalition de groupes divers, qui présentent séparément des candidats aux postes parlementaires, à savoir:

— trois groupes venus du Parti "colorado", dont ceux du sénateur Michelini et de Mme Alba Roballo, qui occupent également un siège au Sénat;

— deux groupes venus du Parti national celui du sénateur Rodriguez Camusso et celui de l'ancien député Enrique Erro;

— le Parti démocrate-Chrétien, avec le député Juan Pablo Terra: c'est ce parti qui, pour des raisons de formalité légale, prêtera son nom à la coalition, pour l'élection;

— le Parti communiste et la formation F.I.D.E.L., avec le sénateur Enrique Rodriguez, le député Arismendi, etc.;

— les partis de la gauche communiste (socialiste, etc.);

— un mouvement d'Indépendants (qui ne présente pas de candidats), etc.

Qui va l'emporter? Les enquêtes et sondages ont donné des résultats variables, montrant des forces en gros plus ou moins équilibrées, avec un nombre important d'indécis. Diverses enquêtes divisées à la radio et à la télévision ont été suspendues à la fin d'octobre, sans explication.

Il y aurait environ 1,750,000 inscrits (on ignore encore les chiffres définitifs) et le vote est en principe obligatoire. La réélection de M. Pacheco Areco serait conditionnée d'abord à l'approbation d'une réforme constitutionnelle exigeant une majorité absolue, ce qui semble exclu. Divers scandales peu reluisants ont secoué le groupe officiel. La désignation de M. Bordaberry comme candidat "paché-quisse" pour le système constitutionnel en vigueur a causé une crise aiguë dans les rangs gouvernementaux où ont eu lieu des démissions bruyantes. M. Bordaberry qui a été sénateur du Parti national, et qui est un agrarien membre du "groupe ruraliste" et ministre de l'Agriculture, apparaît comme un très mauvais candidat dans un pays où la consommation de viande est un mythe depuis quatre mois. Il ne faut pourtant pas négliger la puissance des pressions officielles, dans un pays où tant de gens se trouvent en dépendance directe du pouvoir.

Si l'un des partis traditionnels l'emporte, il s'efforcera de faire se survivre encore un temps un système de structures archaïques, se heurtant à une opposition en voie de radicalisation et accentuant la répression. Dans ce cas, aucun de ces deux partis n'aurait une majorité parlementaire propre, et leur union finale constitue une hypothèse vraisemblable. D'autre part, toujours dans le même cas, la gauche légale verrait sans doute un nombre notable de ses éléments glisser vers les "guerrillas".

Si l'emporte le Front ample, il est logique d'attendre une résistance acharnée contre la réforme agraire et les nationalisations prévues. La situation sera d'autant plus délicate que le Front ample ne saurait disposer de la majorité absolue du Parlement. La résistance se manifesterait par l'aggravation du terrorisme de droite, déjà en pleine action, par un probable coup d'Etat, ou à défaut par une intervention étrangère, brésilienne selon tous les indices, en connexion avec les "ultras" locaux. Le précédent bolivien est tout frais encore, et de très mauvais augure pour le Front ample.

Le Caire préparerait un réveil brutal du conflit avec Israël

par ÉDOUARD SAAB

BEYROUTH — Des nouvelles recueillies de source autorisée officielle égyptienne laissent prévoir d'importants événements dans les prochaines semaines, qui risquent de sortir le monde arabe de la torpeur dans laquelle il s'est installé depuis quelques mois. Les responsables du Caire voudraient, en effet, recourir à quelques mesures spectaculaires, susceptibles de secouer l'opinion publique internationale, après que celle-ci eut pris tendance de reléguer au second plan de l'actualité politique le conflit arabo-israélien. Le fait même de cette indifférence inquiète les dirigeants dans la capitale égyptienne qui y décelent un moyen de classer l'affaire palestinienne et de favoriser de la sorte l'occupation définitive par Israël des territoires conquis en juin 1967.

Par rapport au gouvernement égyptien, une telle situation serait d'autant plus périlleuse que le pays tout entier reste mobilisé en vue soit d'une "paix honorable", soit d'une reprise des hostilités. L'Armée elle-même est conditionnée, de façon à ce que la fin de l'année 1971 se traduise par un changement très net dans la conjoncture, qui se traduirait par le retrait, ne serait-ce que partiel, des Israéliens de la ligne Barlev, suivi du dégagement de la voie d'eau internationale de Suez.

Ce n'est peut-être pas le cas des autres pays arabes concernés par le conflit arabo-israélien. Ceux-ci s'accommoderaient du fait accompli de l'occupation, dans la mesure où celle-ci permet la stabilisation des régimes aujourd'hui au pouvoir. On ne voit pas, en effet, l'officier ou le parti qui se hasarderait à renverser le pouvoir établi, à la faveur d'un putsch ou d'un soulèvement populaire. L'événement en soi devant déboucher soit sur une reprise des hostilités, soit sur une conclusion de paix avec les Israéliens, il est difficile qu'on s'engage sur une telle voie quand on n'est pas sûr d'aboutir à des résultats positifs. Or, ni la guerre ni la paix n'étant possibles, les juntes au pouvoir dans les pays arabes, à l'exception de l'Égypte, essaient de tirer profit de cette situation qui les aide paradoxalement à consolider leur position politique.

Au Caire, toutefois, les options sont tout à fait autres. Le président Sadate, qui a fixé une échéance à son offensive diplomatique, se doit, d'ici le 31 décembre 1971, de recourir à une action d'éclat à défaut d'une solution partielle

qui lui serait offerte par les Américains. On sait que ceux-ci, par l'intermédiaire de M. Sisco notamment, mettent tout en oeuvre pour amener Israël à souscrire à un compromis visant à dégager le canal de Suez et à obtenir le retrait des troupes israéliennes de la ligne Barlev au col de Metla. On sait aussi que l'Égypte, malgré les réserves d'usage qu'elle ne cesse de formuler, serait disposée à approuver cette première phase d'une solution à longue échéance. Il ne semble pas, toutefois, que les intentions des Israéliens soient aussi positives et, à croire certains diplomates arabes accrédités dans les capitales occidentales, le refus de l'Etat hébreu de la proposition américaine n'est nullement tactique. Autant se demander dès lors si, pour sortir de l'impasse, le président Sadate ne se verrait pas tenu de recourir à des mesures extrêmes, dont la plus probable, selon certains milieux diplomatiques occidentaux de Beyrouth, serait une tentative de franchissement du canal de Suez par une compagnie de

corps d'élite de l'Armée égyptienne. Cette opération ne devrait pas nécessairement provoquer une guerre proprement dite. Elle pourrait comporter des combats de quelques heures et se solder, en définitive, par un échec militaire égyptien, mais qui n'aidera pas moins Le Caire à reposer le problème dans son ensemble et à relancer les démarches diplomatiques engagées dans le cadre de la mission Jarring ou du Plan Rogers.

Sur le plan de la consommation intérieure, le régime égyptien aura prouvé la sorte à la population que l'affaire du canal et du Sinaï, loin de se tasser, reste à l'ordre du jour des préoccupations les plus immédiates du gouvernement. Quant à l'Armée, elle aura reçu la preuve de la détermination du régime de poursuivre son action, en vue d'obtenir, coûte que coûte, la libération des territoires occupés en juin 1967, soit par les moyens diplomatiques, soit, au besoin, par une nouvelle guerre.

Les rapports Ottawa-Washington

Une amitié qui ne va pas sans inconvénients (Cadieux)

PARIS (AFP) — M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada à Paris, a exposé hier les grandes orientations de la politique étrangère de son pays dans une communication devant l'Académie diplomatique internationale.

Après avoir posé comme base que le Canada entend préserver son identité, M. Cadieux a abordé le problème des rapports avec les Etats-Unis: "Notre puissant voisin demeure notre meilleur ami, mais l'influence qu'il exerce chez nous présente à la fois des avantages et des inconvénients", a souligné l'ambassadeur qui a noté comme contrepartie à cette influence, la promotion des échanges avec l'Amérique du Sud et la reconnaissance du gouvernement de la Chine populaire.

M. Cadieux a alors évoqué les divers points suivants:

● Afrique: le gouvernement canadien entend établir de nouveaux rapports et augmenter son aide au développement

et sa coopération avec les pays francophones.

● Europe: Ottawa entend développer ses relations avec l'Europe mais craint "certaines difficultés devant une communauté européenne élargie et plus intégrée"; l'Alliance atlantique demeure le pivot de la sécurité canadienne et Ottawa appuie entièrement les efforts déployés pour consacrer la détente Est-Ouest.

● Problèmes monétaires: "La crise monétaire actuelle pose le plus grave problème de politique étrangère auquel nous avons eu à faire face depuis la seconde guerre mondiale. C'est pourquoi le Canada favorise une réforme rapide et permanente du système monétaire international", a déclaré le diplomate canadien, qui a souligné la position délicate de son pays, placé entre les Etats-Unis et l'Europe, au cas où le monde occidental se livrerait "à des conflits économiques de structure".



Superbe porcelaine anglaise à 25% de rabais

Une occasion d'épargner substantiellement sur un service à dîner de marques reconnues

C'est une vente qui vaut son pesant d'or... avec des noms aussi prestigieux que Minton, Wedgwood, Royal Doulton, Spode, Coalport, Royal Worcester, Paragon et Aynsley. La qualité, la richesse et la merveilleuse exécution artisanale que ces noms représentent, peuvent vous appartenir dès maintenant en profitant de cette vente à 25% de rabais chez Birks.

BIRKS
JOAILLIERS

"Moi j'aime ça un homme... bien habillé"

Collection Hiver '71

CONFECTIONNÉ PAR Samuelsohn

... Style à devant croisé, dans un modèle près du corps en chaud tissu ALPACA \$165.00

... d'allure sport, modèle de ville à devant droit vaste choix de tissus, de coloris et de dessins \$160.00

Armand Boudrias

6818, St-Hubert Place Bonaventure

"Les prisonniers politiques n'existent pas"

Québec refuse d'incorporer le MDPPQ

par Clément Trudel

"Etant donné qu'aucune de nos lois ne prévoit l'existence de prisonniers politiques", le MDPPQ (Mouvement pour

la défense des prisonniers politiques québécois) vient de se voir refuser une incorporation par le ministère que

dirige M. W. Tetley. La demande d'incorporation avait été faite le 27 septembre par Me Michel Leclaire -

qui était de l'étude de Me Robert Lemieux, étude qu'il vient de quitter - au nom de six membres du MDPPQ. La réponse du ministère québécois des institutions financières, compagnies et coopératives contient une interprétation de l'article 214 de la Loi des compagnies: "Nous ne croyons pas qu'il (l'article 214) puisse donner ouverture à la formation d'une corporation devant poursuivre l'activité prévue dans la requête".

Le MDPPQ rejette cette interprétation de la loi et l'un de ses porte-parole, le Dr Serge Mongeau a déclaré hier à une conférence de presse, à Montréal: "C'est un autre signe assez manifeste de la répression gouvernementale face aux mouvements démocratiques du Québec. Veut-on forcer à la clandestinité un mouvement qui veut fonctionner au grand jour." M. Mongeau commente: "Il est idiot de dire qu'il n'y a pas de prisonniers politiques et, de plus, la décision du ministère va à l'encontre du simple droit d'association".

Avant signé la requête en accréditation du MDPPQ, outre le Dr Mongeau: MM. Gaston Miron et Guy Marsolais, Mme Charlotte Boisjoly et Milles Carmen Courcelles et Michelle Bachand.

Me Blanchet-Parodi

Acquitter Charles Gagnon était un geste politique

Me Blanchet-Parodi, délégué par la Fédération internationale des droits de l'homme au procès de Jacques Larue-Langlois et de Charles Gagnon, estime que pour le jury, "acquitter Charles Gagnon c'était un geste politique, un défi au pouvoir" et que "Pierre Vallières et Charles Gagnon en particulier apparaissent à la fois comme les symboles de la révolte du peuple québécois, les théoriciens de la révolution".

Le rapport de Me Blanchet-Parodi, qui ne porte pas de date, a été remis hier à la

presse par le MDPPQ (Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois). Il porte essentiellement sur les circonstances qui ont entouré la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre au Canada, en octobre 1970, et sur le déroulement de la dernière phase du procès fait à Gagnon et à Larue-Langlois pour complot en vue de renverser le gouvernement "au moyen de la force, de la violence ou de menaces de violence".

Le juriste français analyse la preuve offerte par la défense et par la Couronne, cite

quelques extraits des débats ainsi qu'une partie du témoignage de Charles Gagnon et décrit l'atmosphère qui régnait au tribunal quand le jury, après trois jours de délibéré, avait prononcé le verdict de non-culpabilité: "il apparaît à l'évidence que si les jurés ont constaté, après une étude minutieuse des documents, qu'aucune entente ayant pour objectif de renverser le gouvernement n'avait existé entre les accusés, ils étaient également très conscients du fait que l'accusation mettait en cause la liberté d'expression et la liberté de réunion des citoyens, libertés auxquelles le peuple québécois est profondément attaché".

Québec veut franciser les raisons sociales

QUEBEC (par G.L.) - Le gouvernement se propose d'intervenir pour franciser les secteurs des raisons sociales, de l'affichage et de l'étiquetage.

C'est ce que le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, a fait savoir hier à l'Assemblée nationale, en répondant à des questions sur le rôle nouveau de l'Office de la langue française auprès des industries.

Faisant écho à un éditorial paru dans Le Devoir d'hier, M. Camille Laurin (PQ-Bourget) a demandé si le ministre a l'intention de consulter son collègue des institutions financières afin que l'Office de la langue française entre en contact avec les fonctionnaires du ministère pour effectuer la francisation la plus rapide des raisons sociales des compagnies.

"C'est déjà fait, a répondu M. Cloutier. Il y a des consultations nombreuses. Il n'y a pas, d'ailleurs, que le secteur des raisons sociales

qui nous intéresse. Il y a tout le secteur de l'affichage, le secteur de l'étiquetage. Je peux vous affirmer qu'un comité de fonctionnaires est actuellement très actif et essaie de tenir compte de tous les points de vue. Il est évident, d'autre part, que nous attendons certains rapports de la commission Gendron, et que ces rapports peuvent constituer des éléments majeurs dans une politique globale. Il est, par conséquent, nécessaire d'attendre d'avoir une vue globale de la situation avant d'aller plus loin".

Le ministre s'est dit d'avis que le processus de francisation est irréversible. "malgré les prophètes de malheur qui s'acharnent à semer le défaitisme et le pessimisme", et qu'il est encourageant de voir que le groupe anglophone au Québec se rend compte des problèmes d'identité du groupe francophone et accepte d'aller plus loin avec lui.

Nouveau délai pour la CUM

QUEBEC (Le Devoir) - La Communauté urbaine de Montréal (CUM) aura un nouveau délai pour franchir les étapes menant à l'adoption de son budget annuel.

Un projet de loi (bill 75) en ce sens présenté il y a deux semaines a été modifié et réimprimé, le premier délai étant déjà dépassé.

Le projet modifié tient compte des remarques du président de la CUM, M. Saulnier, à l'encontre du projet initial.

Ainsi, la CUM pourra utiliser son premier rôle d'évaluation sans en faire disparaître les inégalités résultant de différences dans les biens imposables et de la présence parmi ces biens imposables de biens bénéficiant d'une évaluation réduite en vertu d'une loi spéciale.

Le rôle d'évaluation préparé par la Communauté devra contenir, à moins d'exceptions prévues à la loi, l'estimation séparée de chaque lot.

Un autre article du bill autorise la CUM à établir, par règlement, un service de promotion économique.

De plus, la Communauté aura jusqu'au 1er janvier 1974 pour pourvoir à la constitution et à l'organisation d'un service de santé; en vertu de la loi actuelle, cela devrait être fait le 1er janvier 1972.

Le comité exécutif est d'autre part autorisé à émettre des ordonnances relatives à la réglementation et à l'inspection des aliments.

Le nouveau projet prévoit que la CUM aura jusqu'au 1er janvier 1974 pour adopter un plan d'intégration de la commission des services électriques de la ville de Montréal.

D'autre part, le budget de la CUM et de la commission de transport pour l'exercice financier 1972 devront être transmis aux municipalités et aux membres du conseil au plus tard le 1er décembre 1971 au lieu du 15 octobre, comme le prévoit la loi actuelle.

La restructuration scolaire

Le statut du français continue d'être au coeur des discussions sur le bill

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

QUEBEC - Même si le ministre de l'éducation considère que ce n'est pas le temps d'aborder cette question, le statut du français à Montréal et au Québec continue d'être au coeur du débat sur le projet de loi 28 qui propose une restructuration complète du système scolaire sur l'île de Montréal.

Dans les mémoires présentés à la Commission parlementaire sur l'éducation, les associations francophones sont en effet à peu près unanimes à réclamer que la restructuration scolaire soit accompagnée d'une politique sur le français.

En plus d'exiger le retrait de la loi 63, qui permet aux immigrants d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix, les francophones exigent en effet que le français soit proclamé langue de communication et d'administration dans les commissions scolaires unifiées proposées dans le projet de loi 28.

Après la CECM, ses cadres et ses étudiants adultes, la CSN, la CEQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, l'Association des principaux de Montréal, c'était hier au tour de la FTQ, des enseignants de l'est et de l'ouest de l'île de Montréal, de la Société d'éducation du Québec, et du Front commun

pour la défense de la langue française de réclamer un statut prioritaire pour le français dans les nouvelles structures scolaires proposées par le projet de loi 28.

Comme il l'a fait à plusieurs reprises depuis le dépôt du projet de loi, M. Saint-Pierre a répondu que tel n'était pas l'objectif du projet de loi 28 qui se limite à définir la réforme des structures administratives du système scolaire montréalais.

La politique globale du gouvernement sur le statut du français viendra, selon le ministre de l'éducation, en temps opportun, à savoir après le rapport de la Commission Gendron.

"C'est la première fois dans son histoire", a-t-il ajouté, "que la collectivité québécoise accepte de verser \$2 millions pour une telle étude. N'y a-t-il pas une démarche logique et cohérente qui veut qu'on attende au moins les résultats de cet effort de recherche avant d'aborder globalement un problème qui déborde de beaucoup strictement une loi de restructuration scolaire sur l'île de Montréal?"

Le secrétaire de la FTQ, M. Fernand Daoust, a commencé la présentation du mémoire de cette cen-

trale en avertissant les parlementaires que la restructuration scolaire sur l'île de Montréal impliquait des "choix politiques".

"Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne peut satisfaire tous les intérêts et tous les groupes à Montréal. Il doit poser des choix dictés à la fois par la justice, le bon sens et les intérêts supérieurs de la majorité de la population non seulement montréalaise, mais aussi québécoise, et bien entendu sans brimer les droits légitimes des minorités."

Il a par la suite affirmé que la collectivité québécoise n'avait pas su dans le passé élire un gouvernement capable de protéger les droits de la langue française et que l'anglais était devenu la langue du prestige, du pouvoir économique et des belles jobs.

Il a également réclamé le retrait de la loi 63 qui a consacré l'assimilation des immigrants par la minorité anglophone.

Les propos du leader syndical ont été suivis d'une longue discussion au cours de laquelle M. Jean-Noël Tremblay s'est efforcé de défendre la loi 63 qui avait été adoptée alors que l'Union Nationale était au pou-

Suite à la page 6

Même à prix spécial, Dupuis offre mieux!

LA PREUVE : CE PARDESSUS D'HIVER

PRIX SPÉCIAL

88.00 chacun

Coupe dans des tissus de qualité tels que : cachemire et laine, tweed, "Saxony", tout laine.

Confectionné par un des manufacturiers canadiens de grande renommée.

Présenté dans deux versions modernes, à devant droit.

Ses caractéristiques : fente arrière de 16 pouces, doublure pleine longueur, motif quadrillé ou chevronné, nouvelles teintures unies.

Disponible en gris, bleu, brun ou vert, pour les statures courantes 35 à 46, courtes 36 à 46, élancées 38 à 44.

Pas de commandes téléphoniques s.v.p.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 810

25% de rabais sur plus de 500 complets à un pantalon, en worsted tout laine!

PRIX COURANT 100.00 à 145.00

75.00 à 108.75

Venez tôt profiter de cette offre spéciale de complets 1 pantalon en worsted de laine. Coupe en vogue, larges revers au veston, devant droit ou croisé, pantalon à passants de ceinture et bien d'autres caractéristiques de la mode nouvelle. Bleu, gris, brun, bronze, dans le lot. 36 à 46 pour les statures courantes, courtes, élancées, corpulentes, dans le lot.

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES S.V.P.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 610

DUPUIS

POURQUOI PAS CHEZ DUPUIS... OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.



Maintenant

LE BILL 28

UN AUTRE BILL DE COLONISÉS

75 cents numéro 110 novembre 1971

Maintenant

FORMULE D'ABONNEMENT.

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00

ÉTUDIANT \$5.00

DE SOUTIEN \$10.00

à partir du mois de . . . 19 . . .

AU NOM DE

ADRESSE

A remplir et à adresser à: MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal - Tél.: 739-2738

Le Livre blanc sur la main-d'oeuvre québécoise

Un ambitieux programme pour la présente décennie

par Gilles Lesage

QUEBEC — Elaborant une conception nouvelle des programmes de main-d'oeuvre, le livre blanc inédit du ministre du travail, M. Jean Cournoyer, propose un ambitieux programme d'action pour la présente décennie, au premier chef une nouvelle organisation des services de placement.

Quatre grands principes d'organisation des programmes s'imposent, notent les auteurs du document dès le début du quatrième chapitre, dont voici un résumé tel qu'établi par Le Devoir.

Ces principes sont les suivants:

- un seul service administratif doit maintenir le contact avec la personne en difficulté et ce, pour l'ensemble des mesures d'assistance technique et financière. Ceci suppose que la concurrence actuelle entre les services fédéraux et les services provinciaux cesse. Les centres de main-d'oeuvre du Québec auraient seuls l'autorité d'appliquer l'ensemble des mesures;

- il faut qu'un réseau d'organismes d'études et de consultation, comprenant tous les agents économiques, soit à la disposition des responsables de l'application des mesures de main-d'oeuvre;

- il revient à l'Etat de porter le fardeau d'une part des dépenses d'une politique de main-d'oeuvre, mais plusieurs mesures financières sont l'obligation des secteurs d'activités eux-mêmes;

- la politique de main-d'oeuvre exige un réseau d'information complet et à jour sur la situation du marché du travail, et cette exigence doit faire l'objet d'une loi.

La réalisation des objectifs suppose un grand nombre de moyens d'action, qu'il s'agisse d'assistance au placement ou de soutien d'emploi.

La première et la plus importante réforme consiste dans une nouvelle organisation des services de placement. Le Québec doit marquer de façon officielle son autorité en matière de placement, de conseil, d'orientation professionnelle, de sélection et de prospection des emplois.

Ceci veut dire qu'en plus des pouvoirs et des moyens d'action additionnels accordés aux centres de main-d'oeuvre québécois, il faut légiférer sur le contrôle des autres organismes de placement publics et privés. De plus, dit le Livre blanc, "nous avons l'intention de confier aux centres de main-d'oeuvre du Québec

l'embauche du personnel de la fonction publique et des organismes publics".

"Le gouvernement, ajoute-t-on, a l'intention de confier aux centres de main-d'oeuvre toutes les responsabilités concernant le fonctionnement du marché du travail et l'aide aux travailleurs actuellement fournie par les ministères de l'éducation pour fins de formation professionnelle des adultes, des affaires sociales pour fins de placement des assistés sociaux, de l'immigration pour fins de placement des Néo-canadiens, de l'agriculture pour fins de placement des travailleurs agricoles".

La réforme à l'égard des services de placement s'appuie sur les principes de la juridiction prioritaire du Québec en matière d'organisation du marché du travail et de l'unification de l'action administrative, en réunissant sous un même organisme toutes les mesures touchant directement le marché du travail, quelle que soit la clientèle concernée.

Les centres de main-d'oeuvre doivent être considérés de la part des usagers comme des centres d'information sur le marché du travail et comme une source de services personnels, soit de nature technique ou financière, permettant l'in-

sertion de l'individu au marché du travail.

Il est urgent de doter les centres de main-d'oeuvre d'un réseau interne de renseignements, leur permettant de fournir rapidement aux intéressés les offres et les demandes d'emploi, dans la plupart des grandes localités et au moins dans chacune des régions. Ceci suppose un inventaire permanent et des communications constantes.

Il faut porter une attention particulière à l'orientation professionnelle, au contrôle des agences de placement autres que les centres de main-d'oeuvre, et à la prospection des emplois.

Les centres de main-d'oeuvre doivent, d'autre part, avoir des moyens d'assistance financière pour inciter les travailleurs à se réajuster aux conditions du marché du travail.

"Les centres de main-d'oeuvre, dit le Livre blanc, auront l'autorité d'accorder un supplément d'allocation aux personnes en chômage qui acceptent des stages de formation professionnelle. Ce pouvoir suppose des modifications à l'entente fédérale-provinciale sur la formation professionnelle des adultes et l'autorité des agents de main-d'oeuvre du Québec à engager seuls des dépenses correspondantes aux programmes actuels. Sur ce point, il est bon de préciser que le gouvernement du Québec a l'intention d'étendre ses programmes de formation professionnelle des adultes aux travailleurs qui font leur entrée sur le marché du travail.

Le deuxième type d'assistance financière est celui des primes à la mobilité, soumises à deux critères: la continuité de l'emploi et la nécessité.

D'autre part, les services à offrir aux employeurs sont les suivants:

- typologie de la qualification professionnelle qui aidera directement à l'embauchage et à la sélection des travailleurs;

- accès à des réservoirs de main-d'oeuvre par l'entremise des centres de main-d'oeuvre;

- mise à la disposition de spécialistes du marché du travail;

- enfin, le gouvernement du Québec se propose de confier aux centres de main-d'oeuvre du Québec le recrutement et la sélection du personnel des ministères, commissions et régies gouvernementales.

L'expérience de deux années démontre que certaines modifications doivent être apportées à la loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre, en ce qui a trait surtout au perfectionnement à temps partiel, à

l'agencement entre les organismes chargés de l'équilibre du marché du travail et les organismes d'éducation proprement dits, et à la contribution de l'entreprise par la formation sur les lieux même du travail. Un accent particulier doit être placé sur la formation des cadres dans l'entreprise.

Au chapitre des mesures particulières, il faut que les centres de main-d'oeuvre aient les moyens de faire face, aux difficultés rencontrées par les jeunes travailleurs, les travailleurs âgés, la main-d'oeuvre féminine, les assistés sociaux, les travailleurs handicapés, les immigrants, les victimes de licenciements collectifs et les travailleurs professionnels. Le Livre blanc propose une série de moyens à mettre en oeuvre pour chacun de ces groupes.

En ce qui concerne, par exemple, les victimes de licenciements collectifs, les auteurs du document suggèrent la mise sur pied d'un nouveau programme concernant le reclassement. "Ce programme obligera les entreprises à donner un avis individuel de licenciement, prévoiera la constitution de comités de main-d'oeuvre dans l'entreprise et dans les secteurs d'activité, la participation financière des entreprises aux indemnités de licenciement sur une base plus large que l'entreprise et des dispositions sur le mode de fonctionnement des unités de reclassement proprement dites."

Traitant ensuite des mesures de soutien de l'emploi, le Livre blanc de M. Cournoyer fait part de "l'intention d'exiger la mise sur place de mécanismes de communication et de coordination avec les principaux ministères fédéraux à vocation économique".

Dans un cadre proprement québécois, ajoute le texte, il devient urgent de concevoir le budget gouvernemental, les mesures fiscales et les programmes d'incitation au développement régional et industriel en fonction d'une politique de main-d'oeuvre. Tous les programmes d'incitation financière et d'assistance aux entreprises seront revus et évalués sous l'angle de la politique de main-d'oeuvre. Les procédures budgétaires seront assouplies de manière à pouvoir dégager rapidement des crédits lorsque surgissent des situations inattendues. Le budget annuel sera accompagné d'un budget "main-d'oeuvre", c'est-à-dire d'une estimation du comportement du marché du travail, avec les mesures de correction nécessaires.

Le gouvernement a l'intention, dit le Livre blanc en date du 31 mars der-

nier, de procéder à la constitution de banques de projets de travaux publics et à la planification de l'exécution de ces travaux dans des régions et selon des dates propres au maintien d'un haut niveau d'emploi. De plus, le gouvernement étagera ses commandes à l'industrie afin de contrecarrer l'affaiblissement de la demande de travailleurs et de localiser ces commandes dans les régions les plus touchées par des déséquilibres. Dans cette même ligne de pensée, l'Etat étudiera l'implantation locale de son administration en fonction de marchés régionaux du travail.

Les travaux préliminaires à cette planification des dépenses du gouvernement ont déjà été confiés à l'Office de planification et de développement du Québec. Le Conseil des ministres émettra des directives à la suite des recommandations de l'Office, poursuit le Livre blanc du 31 mars dernier.

Le gouvernement étudie de plus la possibilité de présenter une loi facilitant la création de réserves pour investissements dans les entreprises à partir d'allègements fiscaux. Les projets envisagés alors comportaient notamment une augmentation de la participation financière de l'Etat aux entreprises mixtes comme la Société générale de financement et la Société québécoise d'exploration minière. Cette dernière a vu son capital-actions porté à plus de \$20 millions, mais on ne sait trop ce qu'il advient de la SGF.

Enfin, le programme proposé par le Livre blanc insiste sur l'importance d'un vrai programme de recherche en matière de main-d'oeuvre et d'emploi.

Des efforts considérables devront être déployés afin d'élargir et de rendre permanente une base de renseignements jusqu'ici très fragmentaire et sporadique, utilisant l'informatique à fond et privilégiant la recherche en équipes multidisciplinaires.

Une plus grande complémentarité devrait exister entre la recherche, la consultation et l'application des programmes.

Les recherches prioritaires, conclut le quatrième chapitre du Livre blanc, devraient porter sur: la constitution d'un système de renseignements de base sur la main-d'oeuvre et l'emploi; la mobilité de la main-d'oeuvre et le chômage; les besoins en main-d'oeuvre; la liaison entre les exigences du marché du travail et la formation professionnelle; les problèmes d'ajustement particuliers à certains secteurs; la main-d'oeuvre féminine; et la durée du travail.

Toute la main-d'oeuvre doit relever d'un organisme autonome

QUEBEC (par Gilles Lesage) — La tâche de concevoir et d'appliquer la politique de main-d'oeuvre doit être confiée à un organisme autonome, qui regrouperait des le départ six organismes québécois et prendrait ensuite charge des centres de main-d'oeuvre d'Ottawa au Québec. La question impose un effort d'organisation administrative sans précédent au Québec.

Telle est la recommandation centrale du cinquième chapitre du livre blanc "Pour une politique québécoise de la main-d'oeuvre" que le ministre Cournoyer n'a pas cru bon de publier, mais dont Le Devoir a obtenu copie.

La politique de main-d'oeuvre, dit le document, doit être administrée et coordonnée par un organisme puissant ayant lui-même la charge de la plupart des programmes de main-d'oeuvre et d'emploi et disposant d'importantes ressources en personnel et en crédits financiers.

L'organisme tripartite suggéré — la commission de main-d'oeuvre et d'emploi — serait du type de la Régie des

rentes et de la Régie de l'assurance-maladie, qui ont été une garantie de succès.

Un organisme autonome a plusieurs avantages:

- il permet de consacrer toute l'énergie vers des objectifs unifiés;

- il maintient un contact constant avec les responsables économiques;

- il facilite l'adoption de règles administratives adéquates;

- il identifie la responsabilité principale en matière de main-d'oeuvre;

- il rend plus aisé le recours à des procédures financières souples et rapides;

- il fait appel à une collaboration poussée des partenaires sociaux et semble mieux s'adapter aux besoins, selon l'OCDE.

La direction serait composée de personnes venant des trois agents de développement: l'Etat, les employeurs et les travailleurs. Placé sous l'autorité du ministre du travail, le bureau comprendrait un président, nommé par le

gouvernement mais avec l'accord des parties, et cinq membres: deux patrons, deux syndicalistes et le président-directeur général de l'Office de planification.

La politique de main-d'oeuvre doit être intégrée aux grandes politiques économiques et sociales de l'Etat. C'est dire que l'élaboration se fait à un niveau supérieur de l'administration où tous les ministères sont représentés.

La commission aura comme principal rôle de recommander au gouvernement l'adoption d'une politique de main-d'oeuvre dynamique et complète, ce qui suppose la mise en place d'un véritable service de planification, d'un réseau de consultation et d'un appareil de recherche, de même que la présence active et constante de l'Office de planification. L'OPDQ conserverait son autorité de coordination interministérielle et serait le répondant auprès du conseil des ministres de la coordination des politiques économiques et sociales, sous l'angle de l'emploi et du développement de la main-d'oeuvre.

En second lieu, la commission aura un rôle de gestion des services et des programmes.

Dans l'immédiat, elle regrouperait les six services du Québec suivants:

- la direction générale de la main-d'oeuvre et les centres de main-d'oeuvre du ministère du travail et de la main-d'oeuvre;

- les fonctions proprement main-d'oeuvre de la direction de l'éducation permanente du ministère de l'éducation;

- les activités de réadaptation au travail des assistés sociaux au ministère des affaires sociales;

- le service de placement des étudiants;

- l'office de la main-d'oeuvre agricole du ministère de l'agriculture;

- la prospection du personnel de la fonction publique.

De plus, la commission se préparera à absorber les activités et le personnel des centres de main-d'oeuvre du Canada au Québec, lorsque les deux gouvernements se seront entendus pour faire cesser la concurrence actuelle et assurer un meilleur partage des responsabilités.

En ce qui a trait à la formation professionnelle des adultes, le livre blanc propose de remettre au ministère de l'éducation la responsabilité de l'élément pédagogique, et à la commission la responsabilité d'ajuster cette formation aux besoins de l'économie.

D'autre part, les assistés sociaux doivent avoir les mêmes services que l'ensemble des travailleurs, afin d'éviter une catégorisation préjudiciable aux victimes d'un chômage prolongé ou de difficultés d'emploi répétées.

De même, les étudiants doivent bénéficier de toutes les chances d'emploi et de tous les services à la disposition de l'ensemble des travailleurs.

Le principe qui veut que les centres

Suite à la page 6

Une véritable politique ne coûterait pas plus cher

QUEBEC (par G.L.) — Les ressources financières nécessaires à l'implantation d'une véritable politique de main-d'oeuvre sont considérables; mais si l'on additionne les budgets fédéraux et provinciaux, soit plus de \$200 millions, il se dépense déjà au Québec les montants requis pour les mesures de main-d'oeuvre proprement dites.

C'est ce que souligne le livre blanc dans son sixième et dernier chapitre, en insistant sur les avantages d'une politique rationnelle pour contrôler les dépenses et pour réduire la marge de dépendance des victimes du chômage chronique.

Les programmes stricts de main-d'oeuvre ont commandé au Québec, en 1970-71, des dépenses de \$205 millions, soit \$190 versés par Ottawa et \$15 millions par le Québec.

Il n'y a donc pas lieu de lever de nouveaux impôts. Il suffit de faire les transferts de revenus et de coordonner les programmes actuels afin que la commission de main-d'oeuvre et d'emploi ait les revenus nécessaires et un budget adéquat. Il faudra sans doute procéder par mode de subvention du ministère du travail à la commission. Il faudra également concevoir un système de remboursement

d'impôt pour les employeurs qui améliorent la qualification de leurs employés et stabilisent l'emploi dans leur entreprise. Il faudra en outre mettre sur pied un fonds de reclassement pour suppléer aux programmes de l'Etat et apporter un complément de protection et d'aide aux travailleurs brutalement touchés par un licenciement collectif. Mais les études ne sont pas complétées à ce sujet précis.

Le Livre blanc admet que les budgets requis sont énormes, même en excluant les mesures de soutien du revenu. Mais ils sont bien modestes comparativement aux sommes épargnées par les services de placement et de reclassement lorsqu'ils servent à mieux utiliser les appareils scolaires et de formation professionnelle, à mieux distribuer les allocations d'aide sociale et à augmenter le volume de l'emploi.

Dénonçant ce qu'il appelle une "routine archaïque" en matière de formation professionnelle des travailleurs, de même que le manque d'intérêt envers les travailleurs les moins avantagés et les victimes de chômage chronique, le Livre blanc conclut: les choses ne peuvent demeurer ainsi!

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA BOURSES DE RECHERCHES POST-DOCTORAT 1972-73

Le Conseil national de recherches offre en 1972-73 des bourses valables dans ses laboratoires et administre la répartition d'autres bourses pour le compte des organismes publics suivants: Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ministère de l'Environnement - Service de la Gestion des Eaux, Office de recherches sur les Pêcheries, Service de l'environnement atmosphérique, Musées nationaux du Canada et au Musée des sciences naturelles et l'Énergie atomique du Canada, limitée.

Les candidats ne doivent pas avoir 36 ans accomplis au 31 mars de l'année au cours de laquelle ils commenceront à jour de la bourse de recherches. Ils doivent avoir ou être sur le point d'obtenir un doctorat d'une université accréditée (les candidatures de chercheurs expérimentés non munis d'un doctorat pourront être prises en considération). La nationalité des candidats n'entraîne en ligne de compte mais tous devront satisfaire aux conditions d'immigration du Canada. Le concours se termine le 15 janvier 1972.

Le montant actuel est de 6,400 dollars par année pour les boursiers célibataires et mariés sans enfant. Il est de 7,600 dollars pour les boursiers mariés ayant un ou plusieurs enfants à charge. Une allocation couvre les frais de déplacement.

Toute la correspondance relative aux bourses du Conseil doit être envoyée à l'adresse suivante:

Bureau des bourses post-doctorat, Direction des Services du Personnel, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0R6

NATIONAL RESEARCH COUNCIL OF CANADA POSTDOCTORATE FELLOWSHIPS 1972-73

The National Research Council of Canada offers Fellowships for 1972-73 tenable in its laboratories and administers additional Fellowships on behalf of the following Canadian Government Departments and Agencies: Department of Agriculture, Department of Energy, Mines & Resources, Department of National Health and Welfare, Department of the Environment - Water Management Service, Fisheries Research Board of Canada, Atmospheric Environment Service, National Museums of Canada - Museum of Natural Sciences, Atomic Energy of Canada Limited.

An applicant should not have reached his 36th birthday by the 31st of March of the year in which the fellowship is to be taken up and should possess a Ph.D. degree from a recognized university or expect to obtain such a degree before taking up an award. (Candidates having equivalent research experience may be considered.) There are no restrictions regarding nationality of applicants, but successful candidates must meet all Canadian immigration requirements. The competition closes on 15 January, 1972.

The current stipends are \$6400 per annum for both single and married Fellows and \$7600 per annum for a married Fellow with a child or children. A grant is provided towards the cost of travel.

Inquiries should be addressed to:

Postdoctorate Fellowships Office, Personnel Services Branch, National Research Council of Canada, OTTAWA, Canada, K1A 0R6

2 vols par jour vers Los Angeles, le Pacifique et ses îles

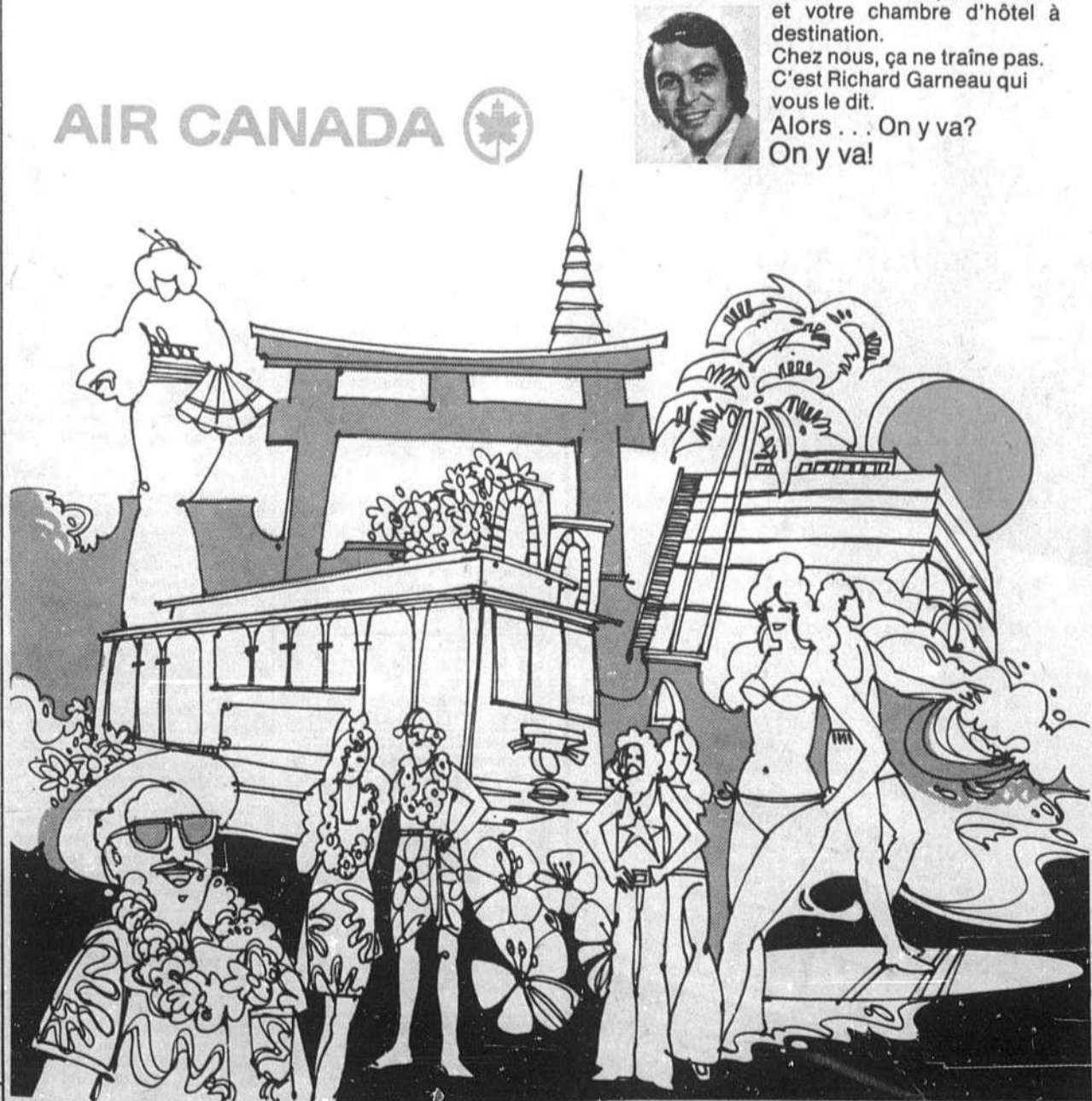
...et un soleil "gros comme ça"

Los Angeles, c'est la porte ouverte sur le Pacifique avec un soleil majuscule. Imaginez! Hawaii, Tahiti, le Japon, Hong Kong. Les îles où tout est bleu, vert et jaune. Terres de solitude et de calme ou grouillantes de monde, d'activités, de couleurs. Le dépaysement total.

Grâce à un réseau de correspondances à Los Angeles, vous pouvez facilement vous rendre à Hawaii, Tahiti, Hong Kong ainsi qu'au Japon.

Appelez votre agent de voyage ou Air Canada et faites réserver votre place à bord et votre chambre d'hôtel à destination.

Chez nous, ça ne traîne pas. C'est Richard Garneau qui vous le dit. Alors... On y va? On y va!



De l'eau dans la lune? Peut-être

par Gilles Provost

Certains indices permettent de penser qu'il peut y avoir de l'eau à de grandes profondeurs sous la surface de la lune, a déclaré hier M. John Pomeroy, assistant directeur du programme des échantillons lunaires américains. M. Pomeroy a donné hier une conférence devant les membres de l'Institut de chimie du Canada. Il a aussi présenté, en premier, un film de la NASA tourné sur la lune par les astronautes d'Apollo XV.

"Foi et politique" à l'U. de M.

"Foi et politique" tel est le thème des Journées universitaires de la pensée chrétienne qui débutent ce soir à l'université de Montréal. Ce carrefour est ouvert à tous les Montréalais, qui confrontés à l'importance croissante de la politique dans la vie québécoise, cherchent à ajuster leur foi et leur engagement personnel.

Ce thème est l'aboutissement d'une réflexion amorcée il y a quatre ans quand la communauté chrétienne de l'université de Montréal a lancé les premières "journées universitaires". Cette initiative voulait combler l'absence de réflexion sérieuse accessible au public cultivé, concernant la foi au sein des problèmes concrets d'aujourd'hui.

Les dernières années, on a donc abordé les sujets suivants: "l'homme peut-il encore être religieux?" - "le défi des valeurs nouvelles" - et "la désacralisation".

Cette recherche passe inévitablement par la politique, lieu d'affrontement des groupes dont les objectifs, les manières de penser et les intérêts divergent. Confrontés, comme les autres, aux difficultés de la société québécoise, les chrétiens doivent réfléchir sur ce que leur foi peut changer dans leur comportement, estiment les organisateurs des Journées.

qu'que les nuages de vapeur d'eau se formaient à la surface de la lune lors de certains tremblements de lune à grande profondeur (800 km environ, soit beaucoup plus profond que tous les tremblements de terre). Il est possible que cette vapeur d'eau provienne des profondeurs du sous-sol lunaire par des fissures qui se formeraient dans ces conditions. "Cette hypothèse n'a pas encore été confirmée", a-t-il précisé.

A la surface de la lune cependant, les

Les questions sont nombreuses à quelles conditions le

Les questions sont nombreuses: A quelles conditions le Québec peut-il permettre un épanouissement de ses citoyens? Quels sont les dynamismes et valeurs de nationalisme québécois? Quelle attitude adopter face au socialisme? La politisation croissante de la communauté chrétienne est-elle une imposture et une déviation ou, au contraire, le test de sa vérité?

Les journées universitaires de la pensée chrétienne seront divisées en deux parties: d'abord, ce soir et demain soir, des conférences servant d'amorces à la réflexion; ensuite, toute la journée de samedi, un travail en ateliers sur les thèmes proposés.

Ce soir, M. Gérard Fortin, directeur du Centre de recherches urbaines et régionales et professeur de sociologie à Laval présentera sa perception du Québec actuel comme entre son passé et l'avenir. Vendredi, M. Claude Kvan, directeur du Devoir, M. René Didier, chercheur de l'université de Montréal et le chanoine Jacques Grand'Maison, théologien engagé, aborderont respectivement les trois sujets suivants: "Nationalisme québécois et foi"; "socialisme et foi"; et enfin, "foi et engagement politique".

Pour informations supplémentaires: 343-6394.

analyses déjà faites indiquent qu'il n'y a pas d'eau et qu'il n'y en a probablement jamais eu beaucoup. Il n'y a pas davantage de traces de vie ou de matières vivantes, a-t-il signalé. Certains composés organiques ont toutefois été décelés mais ils existent aussi dans les espaces interstellaires.

L'étude des roches lunaires devrait permettre de reconstituer l'histoire de notre système solaire pendant ses deux premiers milliards d'années d'existence aussi déclaré l'expert de la NASA. Le système solaire est vieux d'environ 4,6 milliards d'années mais les plus vieilles roches terrestres datent de 3,5 milliard d'années. La lune au contraire, n'a pas subi les ravages de l'érosion et on a déjà trouvé un morceau d'orthosilicate vieux de 4,1 milliards d'années.

On sait que la lune a été extrêmement chaude jusqu'à une très grande profondeur dans le passé. C'est ce qui expliquerait la différence chimique entre les roches des mers et celles des régions élevées. Ces régions élevées sont en effet des restants de la croûte superficielle formée au début du refroidissement: elle est composée de matériaux plus légers. Les parties plus basses sont formées de matériaux plus lourds.

Jusqu'à maintenant moins de 10% des échantillons lunaires ont été analysés. Le reste est gardé en réserve pour l'avenir. Les analyses se font dans 208 laboratoires et le quart d'entre eux sont situés hors des États-Unis. Sept équipes de chercheurs canadiens travaillent actuellement à ces études.

Pour la troisième année consécutive, tous ces experts se réuniront en janvier prochain pour faire le point sur leurs travaux. Déjà les deux premières conférences (ou "festivals rocks") ont permis d'écrire 6 gros volumes (six ou sept millions de mots). "C'est véritablement une nouvelle science qui se crée et qui prendra une ampleur nouvelle lorsqu'on obtiendra des échantillons des autres planètes", a déclaré M. Pomeroy.

faits divers

Encore la "porn"

A vingt-quatre heures d'intervalle, les hommes du capitaine Blanchette, officier commandant la moralité à la Sûreté du Québec, ont réussi un second coup de filet de matériel pornographique hier en fin d'après-midi.

Enquêtes et filatures ont abouti en premier lieu aux imprimeries Mansour et Photo Loto au numéro 4 de la rue Waterman, à Saint-Lambert. C'est là que la police a effectué la plus vaste saisie de jeux de cartes pornographiques.

Le coup de filet au 782, Terrasse De-elles, à Longueuil, a été non moins fructueux puisque le bilan de la journée s'établit à 10,500 jeux de cartes pornographiques, 4,000 livres (quelque 10 titres) 200 billets de hockey et une vingtaine de "films cochon".

Ce qui représente, selon les enquêteurs, près de \$65,000.

Cinq personnes en rapport avec ces saisies comparaitront en cour par voie de sommation.

Cartes de crédits volées

Les enquêteurs de l'escouade des fraudes commerciales de la police de Montréal ont arrêté, hier, cinq hommes de nationalité tunisienne qui utilisaient depuis quelques mois des cartes de crédits volées pour subvenir à leurs besoins.

Selon la police, ces individus auraient réussi à soutirer à plusieurs commerces plus de \$25,000.

Les cinq hommes se servaient entre autres de leurs cartes de crédits volées pour aller manger dans des grands restaurants de Montréal tel le restaurant de l'hôtel Reine-Elizabeth ou pour faire réparer leurs véhicules automobiles dans des stations services.

Les cartes de crédits utilisées étaient celles de compagnie Esso, Fina, Gulf, Chargé, American Express.

Les individus comparaitront vraisemblablement ce matin en cour des sessions de la paix.

Le ministre Munro

Les programmes conjoints de santé sont trop peu efficaces

OTTAWA (PC) - Le ministre canadien de la santé nationale et du bien-être social, M. John Munro, a mis en doute, hier, à la conférence fédérale-provinciale, l'efficacité des programmes conjoints sur la santé, à moins que les provinces et le fédéral ne tombent d'accord sur les nouveaux modes de financement.

M. Munro a signalé que les deux programmes à frais partagés, l'assurance-santé et l'assurance-hospitalisation, ont atteint leur objectif de base qui était d'établir des services de santé possédant les mêmes normes et de viser à les rendre disponibles à tous les citoyens du Canada.

Mais, a ajouté le ministre, la réalisation de l'objectif se fera si une formule de mode de financement est mise au point par la conférence.

"Il nous faudrait adopter un système qui permette aux provinces de déterminer plus librement leurs priorités dans le domaine des soins médicaux sans s'écarter pour autant des objectifs nationaux et qui leur permette aussi de choisir plus librement les moyens les plus efficaces pour répondre à ces priorités."

M. Munro a rappelé que les coûts des services de santé ont été, en 1969, deux fois et demie plus élevés qu'en 1969, et qu'en 1975, ils s'accroîtraient de 13 pour cent.

Pour sa part, le président du conseil du trésor, M. Charles Drury, a dit qu'il faut admettre que, toutes proportions gardées, le Canada dépense plus pour la santé des individus que tout autre pays du monde, bien qu'il n'obtienne pas les résultats désirés.

"Ce qu'il faut, par conséquent, a-t-il poursuivi, ce n'est pas d'exiger plus d'argent des contribuables pour l'ap-

pliquer aux programmes financés par l'impôt, mais de mieux utiliser les sommes déjà versées au gouvernement.

M. Munro a rappelé le projet qu'a soumis le gouvernement aux provinces pour le fonctionnement de ces programmes de santé.

Il a expliqué qu'il offre essentiellement un paiement par le gouvernement fédéral, par capita, et la création d'un fonds de fiducie.

Le paiement par capita serait augmenté en fonction du produit national brut.

Les ajustements nécessaires, toujours selon M. Munro, seraient effectués à tous les ans afin qu'au bout de la période de cinq ans, le taux par capita soit le même pour toutes les provinces.

Chrome rhodésien

WASHINGTON (AFP) - Le président Nixon a signé hier la loi des finances sur les fournitures militaires qui contient un amendement levant l'embargo sur les achats américains de chrome à la Rhodésie.

Cet amendement qui interdit de limiter les achats de produits stratégiques à des pays du "monde libre" lorsque le même produit est acheté par les États-Unis à un pays communiste, avait été inséré par la Chambre des représentants et par le Sénat dans la loi autorisant le gouvernement à dépenser cette année 21 milliards de dollars pour les fournitures militaires.

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté mardi par 106 voix contre 2 une résolution demandant au gouverneur américain de maintenir l'embargo sur les achats de chrome à la Rhodésie.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot supplémentaire est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Femme avec expérience, travail général de maison, pas de jeune enfant, chambre, télévision et salle de bain. Tél. 488-5512. 20-11-71

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

SALAIRE ÉLEVÉ: famille parlant espagnol cherche une ménagère expérimentée, logée. Tél.: 384-3563, soir 488-6142. 19-11-71

APPARTEMENT A LOUER

NDG à sous-louer (bail mai '72) 5 1/2, chauffé, avec garage et jardin, très calme. \$145. Libre 1er décembre. Tél.: jour 343-7725, soir 484-2060. 20-11-71

APPARTEMENT A LOUER

4 pièces, près centre d'achats et Métropolitain, moderne, \$90. Tél. 353-5751. 22-11-71

APPARTEMENT A LOUER

LE CHATEAU

1321 OUEST, SHERBROOKE

Les appartements suivants sont disponibles:

2 1/2 pièces \$175.
5 pièces \$350.
6 pièces \$380.
7 pièces \$400.
8 pièces \$450. à \$550.

Pour rendez-vous appelez: Ernest McMillan ou A. Gingras 842-9784

GESTION. MANULIFE (QUÉBEC) LTÉE 19-11-71

AUTO A VENDRE

RENAULT 10, 1969 standard, en parfait état. \$1,100. Tél.: 725-4440, 19-11-71

TOYOTA COROLLA, 1971, 4,000 milles, radio, \$1,375. Tél. après 3 p.m. 322-0119. 24-11-71

PEUGEOT 403, 1968, seulement 26,000 milles, carrosserie mécanique excellente condition. Pneus Michelin, pneus neige, silencieux neuf. Freins, batterie presque neufs. Tél: entre 4:30 - 9 p.m. 737-3042 22-11-71

ELDRADO 1968, toute équipée, air climatisé, garantie GM 50,000 milles. Excellente condition 40,000 milles, \$4,000. Particulier - 279-3172. 22-11-71

CORTINA GT, 1970, 24,000 milles. Prix à discuter. Richard 277-0331. 20-11-71

CHALET A VENDRE

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: chalet, 4 pièces, bas prix. Tél. 767-6859. 22-11-71

COMMERCE A VENDRE

PETITE BOUTIQUE de vêtements pour dame, située dans le centre commercial de Drummondville. Clientèle établie. Vente cause maladie. Prix raisonnable. Tél. (819) 478-7131, soir (819) 472-6203. 23-11-71

COURS PRIVÉS

Langue chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603. 19-11-71

LOGEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Linton, 5 1/2, tout meublé, \$145, tout compris: lingerie, rideaux, vaisselle. Ou chambre à louer \$120.00. Tél. après 6 p.m. 738-4471. 19-11-71

CHATEAUBRIAND: 4 pièces, bas, \$65., 220, fournaise murale, réservoir Cascades, près métro Jarry. S'adresser au: 8326 Chateaubriand entre 4-9 p.m. 20-11-71

OUTREMONT: 8 pièces, chauffé, 734 Wiseman, \$200. Disponible immédiatement. Tél.: 276-5104, ou 279-7834. 22-11-71

4 1/2, moderne, neuf, chauffé, eau chaude fournie, taxes d'eau payées pour 1971, près centre d'achats Levasseur. Novembre - décembre - janvier gratuits. Libre immédiatement \$120. Michel Elliott 381-8684 et 376-0356. 22-11-71

APPARTEMENTS A LOUER

La Place du Cercle

à la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m.
Sam., dim. jusqu'à 6 p.m. Information 849-5365

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 A PARTIR DE \$130.

AIR CLIMATISÉ • ELECT. TAXES INCLUSES

19-11-71

APPARTEMENT A LOUER

IMPERIAL HOUSE

3445 rue Drummond

Luxe appartement de 3 chambres à coucher dans immeuble moderne avec vue panoramique sur la ville

3 pièces - \$195.00
4 1/2 pièces - \$230.00
5 1/2 pièces - \$315.00
6 1/2 pièces - \$335.00

• Immeuble et ascenseur modernes
• Systèmes d'air climatisé
• Laveuses de vaisselle
• Service de portiers
• Stationnement souterrain
• Sauna

POUR LOCATION IMMÉDIATE, ET OCTOBRE LE 1er, COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

Contactez le gérant 844-1659

WESTMOUNT REALTIES

Administrateurs en immobilier courtiers licenciés 19-11-71

AUTO A VENDRE

VOLVO, 1966, excellente condition, spécial \$695.00
VOLVO, 1969, 1225, très propre, \$1,595.00
VOLVO, 1969, 1445, toute équipée \$1,695.00
VOLVO, 1967, 1445, très propre, \$995.00

Up-Town Automobiles Ltée, 400 boul. Décarie Nord, St-Laurent, 748-8807 23-11-71

CHALET A VENDRE

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: chalet, 4 pièces, bas prix. Tél. 767-6859. 22-11-71

COMMERCE A VENDRE

PETITE BOUTIQUE de vêtements pour dame, située dans le centre commercial de Drummondville. Clientèle établie. Vente cause maladie. Prix raisonnable. Tél. (819) 478-7131, soir (819) 472-6203. 23-11-71

COURS PRIVÉS

Langue chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603. 19-11-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

LIÈGE

5 logements, 1-8, 4-4 pièces, sous-sol idéal pour professionnel. 3 garages. Revenu: \$7,812. Int. M. Savoie Audette & Audette 273-3653, soir 766-0147 19-11-71

3490 VAN HORNE DUPLEX C.D.N.

De construction solide, ce duplex semi-détaché à proximité de tous les services, offre 2 1/2 pièces et un logement de 4 pièces au sous-sol. Garage, joli jardin NLS. Janine Robillard 733-7175, soir: 733-5095

TRUST ROYAL V.M.R. 19-11-71

Un concept nouveau dans l'habitation

Studios et bachelors, appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces. Maisonnettes penthouses à deux étages de 4 1/2 et 5 1/2 pièces.

Visite de 11 a.m. à 9 p.m. chaque jour. Fin de semaine, 11 a.m. à 6 p.m.

ROCKHILL

4858 Côte des Neiges 731-6444 19-11-71

- Mail de boutiques à l'intérieur
- Piscine ouverte à l'année
- Salles de sauna
- Patinoire
- Câble de TV gratuit
- Portier d'édifice
- Nombre d'autres caractéristiques de luxe

LOYERS RAISONNABLES

ARTICLE A VENDRE

Tapis de salon, 3 dessins orientaux, couleurs attrayantes. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Tél.: 739-0162. 29-11-71

A VENDRE

TELEVISIONS reconditionnées \$20 à \$50. Quelques récents moins 3828 St-Denis, près avenue des Pins. Ouvert soir jusqu'à 10 p.m. Tél.: 284-2141 20-11-71

FOURRURE: aubaine, manteaux neufs de toutes sortes. Prix du manufacturier. Tél.: 674-1810. 27-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

EXPERIMENTÉ - rédaction et secrétariat; bon français, dactylographie rapide, bilingue. Désire emploi permanent. Ecrire Case 132 Le Devoir. 20-11-71

JOURNALISTE

jusqu'à maintenant à l'emploi de LA PRESSE, cherche emploi stable: plus de 10 ans d'expérience en rédaction et traduction. 22-11-71

CASE 131, LE DEVOIR

22-11-71

COMMIS

Pour département de la comptabilité. Au moins 1 an d'expérience générale. Entre 21-30 ans. Tél: 678-4010 s'adresser à Mme Veilleux 20-11-71

COMMIS de pharmacie expérimenté

Tél. 768-2211. 19-11-71

Maxime et André Haute Coiffure, centre d'achats Wilderton, cherche un coiffeur avec expérience. Tél.: 731-3353. 22-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Marthe Gaudette, B.A. B. Ped. B. Ph. L. et Lettres. Tél.: 288-2332 J.N.O.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET: 3 pièces: mobiliers: chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit; cuisine, 5 morceaux arborite; chésterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: \$265. Accepterait \$12 par mois. 738-4761. 3541 Van Horne, appt.1. 1-12-71

DEMANDE D'EMPLOI

L'Ecole Libre de Montréal est prête à accepter gratuitement deux enfants francophones âgés de 5 à 7 ans, ou de 11 à 15 ans. Mme Agnès Linget. Tél.: 843-3623 (jour), 658-4920 (soir). 20-11-71

Jeune fille roumaine, 18 ans, étudiante, aimerait correspondre avec canadienne-française de son âge. Ecrire à l'adresse: Rodica Caraus, Str. Aurel, Novac 26, Timisoara, Roumanie. 24-11-71

AVONS BESOIN...

ANCIENS PROFESSEURS COURS DE PERSONNALITÉ

Pour janvier 1971. (Montréal) Pour demande Tél.: 679-1322 ou écrire à: M. Roy, 81 ouest, Ste-Catherine, Longueuil, P.Q. 19-11-71

À VENDRE

IMMOBILIER WESTMOUNT REALTIES

DUPLEX DÉTACHÉ 6-7-3

Espace duplex comprend 3 plus 3 chambres à coucher et semi-sous-sol. Salon 14' x 22' avec foyer naturel, salle à dîner séparée, cuisine moderne, grande salle de jeux. \$52,500. demandons hypothèque \$35,000. Nouveau Exclusif! Paul Hill? %?%?%? SOIR 631-3077. 19-11-71

APPARTEMENT A PARTAGER

Partagerais 4 1/2 pièces, dans Rosemont avec étudiant ou autre. Loyer raisonnable. Tél.: 722-5277 et 721-3211. 24-11-71

RIDGEWOOD, 4 1/2, sous-location, bas de la côte, salle à manger détachée, patio fini 20' x 12', avec accès sur jardin. Garage dans l'immeuble. Tél.: 733-3337. 23-11-71

Jeune femme veut partager son appartement au centre-ville. 3 chambres, 2 salles de bain, foyer. Tél.: 935-9993 ou 877-8891. 22-11-71

CHALET A LOUER

A 35-64e avenue, Lac Bleu, St-Hippolyte, 5 milles sortie 20, 5 pièces meublées, toutes commodités, foyer, idéal motoneige. Tél. 844-7096 ou sur les lieux. 24-11-71

LUXUEUX chalet à louer, St-Donat, 300' de la Réserve, 5 1/2 pièces, chauffé, pour famille seulement. \$1,250, saison. Tél.: 689-5971. 20-11-71

REPRÉSENTANT (E), bilingue

avec auto. Vente de publicité auprès de manufacturiers et grossistes. Excellente rémunération. Tél.: jour 374-4330, soir 331-6788. 24-11-71

À TEMPS PARTIEL Hommes ou femmes

(Montréal et Province) Pour présenter films (diap.) 2 fois par soirée. Revenu de \$80 à \$100 par semaine. Tél: Montréal 352-5983 ou écrire: M. Roy, 81 ouest, Ste-Catherine Longueuil, P.Q. 19-11-71

CHATEAUGUAY: bungalow 6 1/2 pièces, sous-sol fini en pin nouveau, grand terrain 13,000 pieds carrés. Abri d'auto, central. Prix \$14,500. Tél.: 691-2050. 20-11-71

OUTREMONT

MAPLEWOOD: beau cottage en pierre, 8 pièces, salon avec foyer, boudoir, 2 salles de bains, salle de jeux, bar, "powder-room" ou sous-sol. Garage.

FACE PARC GEORGE: cottage 8 pièces, 4 chambres, salle de jeux, chambre, buanderie ou sous-sol, garage.

PAROISSE ST-GERMAIN: cottage en pierre, 8 pièces, complètement rénové, sous-sol fini. Garage. Occupation immédiate.

Info: M. Savoie Audette & Audette 273-3653, soir 766-0147 19-11-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

CENTRE-VILLE à sous-louer, janvier ou après. 4 1/2, de luxe, spacieux, éclairé, grand boudoir, balcon, salon 20', meubles-tapis disponibles. Tél.: 845-0624. 19-11-71

COTE-DES-NEIGES: Darlington, 2 1/2, bien éclairé, toutes taxes payées, chauffé, joliment meublé. Tél.: après 12 heures 735-0021. 22-11-71

SECRETÀIRE BILINGUE

Avec au moins 3 ans d'expérience. Tél. 678-4010 S'adresser à Mme Veilleux 20-11-71

LOGEMENT DEMANDE

Cherche duplex ou logement 6, 7 ou 8 pièces, ensoleillé, avec cour, garage dans Outremont ou environs. Tél.: 272-7772 après 6:30 p.m. 20-11-71

LOGEMENT A LOUER

RUE DUCHARME, près Davaar, 7 pièces, chauffé, cuisine moderne, \$155, par mois. Avec références. Tél.: 334-0591. 20-11-71

FLORIDE

Bungalow meublé à vendre, 5 pièces, plus 3 pièces. A revenus. Particulier - pas d'agent. Tél: 661-9435 20-11-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

HAUT ANJOU: propriété à revenus, 8 et 7 logements, très bien située près école Jean-Eudes. Conditions faciles au no: 7800 Du-roissey. Cause maladie. Tél.: 674-1756. 20-11-71

PIEDMONT: bungalow 6 pièces meublées, foyer, chauffage central, piscine béton 30' x 20', terrain 192' x 192', \$30,000. Contant \$10,000 minimum. Montréal 321-3164. Piedmont 272-3417. 19-11-71

Une journée d'étude sur les appareils électriques

Les consommateurs discutent mais où sont les compagnies?

par Renée Rowan

Seulement cinq compagnies ou organismes sur 50 qui avaient été invités se sont rendus hier à une journée d'étude sur le service et l'entretien des appareils ménagers électriques, journée organisée par l'Association des consommateurs du Canada (AMC).

Les "5" qui ont répondu à l'appel sont General Electric, Westinghouse, l'Hydro-Québec, l'Association canadienne de normalisation et la Corporation des maîtres-électriciens.

Le dialogue a donc forcément été limité au cours de cette journée d'étude, deux grands fabricants seulement étant présents, deux de ceux qui, d'ailleurs offrent les meilleures garanties, dont le service d'entretien est le plus facilement accessible, dont les appareils présentent des caractéristiques indéniables de qualité. Deux compagnies qui n'avaient pas "peur" de venir, comme l'a noté une participante.

Les représentants de General Electric et de Westinghouse sont allés d'un atelier de travail à l'autre (ateliers dirigés par des étudiants des facultés d'administration de l'université de Sherbrooke et de Sir George Williams), ont été assaillis de questions, de demandes d'explications, ont même été mis au banc d'accusation.

Voici l'essentiel des suggestions faites hier par les consommateurs aux fabricants d'appareils ménagers électriques.

Pour les garanties, on a demandé que celles-ci soient plus explicites, écrites dans une langue facilement compréhensible pour chacun, que la durée de la garantie sur le moteur et sur les autres parties de l'appareil soit clairement indiquée.

On a fait remarquer que les parties garanties sont souvent les dernières à se briser.

La garantie devrait être portée, en ce qui concerne les appareils qui doivent durer longtemps (réfrigérateur, congélateur, cuisinière électrique et au gaz, machine à laver, sècheuse, aspirateur, etc.) de 1 an à 3 ans.

On a demandé que le service soit inclus dans la garantie pour au moins la première année et que les coûts du service soient proportionnels au coût de l'appareil.

Dans plusieurs ateliers de travail, on a souligné le manque de communication entre le détaillant, le fabricant et le manufacturier. Le représentant de GE a souligné que souvent les plaintes des consommateurs ne lui parviennent pas.

Dans bien des cas, on noté des participants, le seul souci du détaillant est de vendre: le service et le respect de la garantie ne le préoccupent pas. "Une fois sa vente complétée, il se fiche du client". Dans les grands magasins, la politique est de satisfaire le client. Dans les petits, trop souvent, c'est une autre histoire.

Les consommateurs aussi ont leur part de responsabilité: trop d'entre eux ne se donnent pas la peine de lire attentivement la garantie avant d'acheter un appareil et, une

fois l'appareil acheté, de la compléter et de la renvoyer au fabricant tel que demandé. Dans certains cas, la preuve d'achat suffit; dans d'autres, la carte de garantie dûment complétée est exigée pour être respectée.

Plusieurs consommateurs

se sont plaints du prix exorbitant des pièces détachées et de la difficulté de trouver certaines pièces après quelques années. A cela, les fabricants ont répondu que les pièces fonctionnelles sont gardées en stock même pendant 20, 25 ou 30 ans, mais si

on veut faire remplacer le panneau extérieur d'une porte de réfrigérateur, par exemple, il est possible que quelques années seulement après l'achat, celle-ci soit introuvable. Tout gâcher en stock coûte trop cher, a-t-on fait valoir. Les participants se sont

plaints du trop grand nombre de modèles, du changement constant de couleur pour suivre la mode, du nombre sans cesse croissant de "gadgets", de la publicité persuasive qui incite les consommateurs à changer constamment leurs appareils ménagers. "Le luxe,

a-t-on dit, devrait être optionnel comme pour les automobiles. Cela ne devrait pas être inclus dans le prix de base. Les consommateurs avertis sont prêts à payer plus cher pour de la qualité, mais non pour de la couleur ou pour des accessoires inutiles."

Prévoir une forme de rationnement de l'électricité

"Nous devons prévoir une forme quelconque de rationnement de l'électricité" a dit hier, aux membres de l'ACC (Québec) M. John Fisher, chroniqueur, auteur du livre What You Can Do About Pollution Now, publié en septembre dernier.

En créant un besoin orienté vers les produits électriques, l'industrie nous mène à une crise d'importance, a-t-il affirmé. Toute énergie pollue. A cela s'ajoute le fait que l'urbanisation croissante au Canada et aux Etats-Unis va entraîner une crise dans la production d'énergie dans des régions particulières: New York, Boston, Washington. De façon croissante, les grandes villes telles que Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et d'autres hautement

industrialisées connaîtront de sérieuses pénuries de courant.

Rappelant que l'industrie est le plus grand consommateur d'énergie électrique, M. Fisher affirme que nous ne pouvons continuer, nous qui formons une minorité de la population mondiale à utiliser 50% des ressources de l'univers. "Si nous continuons à grossir comme nous le faisons, nous arriverons à utiliser 100% de toutes les ressources mondiales en l'an 2,000".

Le conférencier propose donc que chaque famille ou chaque individu ait droit à tel nombre de kilowatts par année. Une fois ce nombre utilisé, le tarif augmente de plus en plus par kilowatt.

"Si nous acceptons le fait

du rationnement de l'électricité, ou au moins, le contraire de l'absurde système actuel encourageant la consommation d'électricité, nous serons forcés d'examiner très soigneusement les appareils que nous achèterons et utiliserons. Nous allons devenir des experts dans l'évaluation de la consommation de courant par appareil.

"Nous serons alors tenus de choisir entre les taille-haies électriques, les tondeuses, les agitateurs de coque, les automatiques et les brosse à dents électriques... Plus encore, nous allons exiger que ces appareils dans lesquels nous investissons soient fabriqués pour durer et fabriqués pour être réparés."

On pourrait même, a dit

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANT DES VENTES

La Corporation GESBEC a un besoin immédiat d'un représentant des ventes pour la mise en marché de Portion-Trol Liqueur System (California) Ltd. Ce poste offre une échelle de salaire proportionnelle à votre habileté. La mise en marché se dirigera vers l'industrie des hôtels, bars et restaurants de la province.

Adresser curriculum complet à:
La Corporation GESBEC
C.P. 1, Deux-Montagnes, Qué.
Tél.: 473-3800

Toute candidature sera gardée strictement confidentielle.

ADMINISTRATEUR ASSOCIATION

Importante Association de manufacturiers québécois cherche un Assistant au Directeur Général qui participera étroitement à toutes les activités de l'organisme. Ses responsabilités seront la tenue des livres et la préparation de budgets; coordination des activités de comités; organisation de séminars et assemblées; rédaction de bulletins d'informations.

LE CANDIDAT:
Formation en comptabilité et administration. Complètement bilingue - écrit et parle.
Salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae complet à:
G. Martin
C.P. 1002
Place Bonaventure
Montréal 114, Qué.

CONSEILLER JURIDIQUE

- Avec connaissance et expérience en matières commerciales (immeubles).
- L.L.L.
- Age: environ 30 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1616, Le Devoir

DIRECTEUR DES VENTES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Notre compagnie de produits pharmaceutiques qui prend un essor constant recherche les services d'un directeur des ventes se rapportant au Président, qui assurera la responsabilité de la Province de Québec et surveillera tous les territoires.

Le candidat recherché aura les aptitudes suivantes:
- Formation pharmaceutique
- Formation ou expérience administrative
- Connaissance et expérience dans la conduite d'une équipe de représentants des ventes
- Qualités de leadership essentielles
- Parfaitement bilingue
Salaire selon expérience. Bénéfices marginaux et sociaux intéressants.

Adresser curriculum vitae sous pli confidentiel à:
Directeur du personnel
LABORATOIRES FRANCA INC.
920, Port Royal est
Montréal, Qué.

Laval veut un collège électoral représentatif

QUEBEC (PC) - Le nouveau conseil de l'université Laval, qui se réunissait pour la première fois, a chargé son exécutif de former immédiatement un comité de cinq membres dont le mandat sera d'étudier les moyens susceptibles de rendre le Collège électoral plus représentatif des diverses composantes de la communauté universitaire.

Cette décision fait suite à la demande d'amendement des statuts en vue d'instaurer un processus plus démocratique d'élection du secteur, présentée par le doyen de la faculté de droit, M. Hubert Reid, et appuyé par plusieurs groupes du campus, dont l'association des professeurs et quatre associations étudiantes.


Le comité devra remettre son rapport au plus tard le 14 décembre. A toute fin pratique, cette décision du conseil signifie que la mise en branle du processus d'élection du nouveau recteur est retardée au moins jusqu'à cette date.

On sait que le collège électoral, prévu par les nouveaux statuts pour élire le nouveau recteur, devait être composé du total des 105 membres du Conseil et de quatre commissions.


De ce total, les deux tiers étaient élus et, de plus, les étudiants et des employés non enseignants étaient sous-représentés avec respectivement 19 et cinq voix seulement.

La motion soumise par M. Reid vise à composer un collège dont les membres, élus, représenteraient équitablement les divers groupes du campus, ce qui signifie un changement de l'article 104 des nouveaux statuts de l'université.

Si des amendements sont effectivement proposés par le comité d'étude, il faudra un vote positif des deux tiers des membres du Conseil pour permettre une modification des statuts. Par ailleurs, le nouveau conseil de l'université Laval a adopté une résolution demandant à la commission de la réforme de reprendre la rédaction de l'article 134 des statuts de façon à préciser la représentation relative des divers groupes - administrateurs (au sens des statuts), professeurs élus et étudiants - après consultation des groupes intéressés.



Fonction publique Canada



Public Service Canada

OFFICIER DE VÉRIFICATION DE LA TAXE D'ACCISE
\$8,940 - \$10,162 (À réviser)

Ministère du Revenu National
Division de la Taxe d'Accise
Montréal, P.Q.

QUALITÉS : Être détenteur d'un C.A., C.G.A., R.I.A., ou un grade universitaire en comptabilité, administration commerciale, ou être en dernière année d'un cours d'étude conduisant à l'admission d'un C.A., C.G.A., R.I.A., et un nombre d'années d'expérience valable en vérification. Une connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

BUREAU DU PERSONNEL, SUITE 929
515 OUEST, RUE SAINT-É-CATHERINE
MONTREAL 111, QUEBEC

ou plus tard le 2 décembre 1971
ou dès que les cadres auront été remplis.

Prière de mentionner le No de filière 71-50

CONSEILLERS EN PLANIFICATION ET CONTRÔLE DE GESTION

Les idées nouvelles sont la matière première de nos services.

Nous recherchons:

- des états de service exceptionnels dans le contrôle financier, la planification, ou l'analyse d'entreprise
- une solide expérience, au moins cinq ans, dans l'industrie
- un diplôme universitaire, C.A. ou R.I.A.
- l'aptitude nécessaire pour établir des relations de travail harmonieuses et communiquer avec les cadres d'entreprise
- le bilinguisme

La rémunération consentie sera fonction de l'expérience et des possibilités des candidats choisis.

Si notre offre vous intéresse, écrivez ou téléphonez à Pierre Mantha - 866-9701 - à notre bureau de Montréal, en fournissant tous les détails nécessaires sur votre formation et votre expérience. Notre discrétion est assurée.

Nous recherchons des candidats exceptionnellement qualifiés pour notre équipe de conseillers en planification et contrôle de gestion, à notre bureau de Montréal.

Nous leur offrons:

- la possibilité d'utiliser leurs talents pour conseiller nos clients dans les domaines suivants:
 - amélioration des marges bénéficiaires
 - planification commerciale
 - systèmes d'information
 - contrôle de gestion
 - organisation
- une organisation quotidienne à des problèmes nouveaux, dont les solutions exigent souvent beaucoup d'imagination et d'initiative
- l'occasion de s'affirmer dans un contexte dynamique, à la pointe de l'innovation en matière de gestion.

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration



HEMCELL

CONTRÔLEUR D'USINE

Le poste vacant:
Un important manufacturier de tapis commerciaux et résidentiels recherche un contrôleur. Relevant du directeur de l'usine, le candidat sera membre du Comité de direction et sera responsable des services comptables et d'achats de l'entreprise.

Les candidats:
Ce poste s'adresse aux personnes bilingues détenant un diplôme R.I.A., C.G.A. ou C.A., ou l'expérience équivalente. Une solide expérience du prix de revient standard, des systèmes et du traitement des données, de la comptabilité générale et des analyses financières est essentielle.

Veuillez écrire en indiquant aptitudes, expérience et salaire requis au:

Gérant du personnel
Chemcell Limitée
800 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN

POINTE - GATINEAU - QUÉ.

Offre d'emploi

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

FONCTION :
Après du Directeur de l'enseignement (la tâche de ce Conseiller comportera tous les aspects inhérents à l'administration, soit : direction, planification, coordination, décision, contrôle, etc.)

QUALIFICATIONS REQUISES :

- + Brevet d'enseignement du Québec
- + Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement requérant au moins 17 ans de scolarité.
- + Dix années d'expérience pertinente, dont trois (3) dans une fonction pédagogique et administrative autre que celle d'enseignant - ou l'équivalent.

SALAIRE :
Selon les nouvelles normes que déterminera bientôt le Ministère de l'Éducation.

Prière de faire parvenir curriculum vitae détaillé avant ou le 26 novembre 1971 - 4:30 hres p.m. à l'adresse suivante :

M. Philippe Foley, Dir. gén.
17 boul. Gréber
Pointe-Gatineau, Qué.

HÔPITAL MARIE ENFANT

demande

TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le

Service du Personnel
374-1710 local 161

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche les services d'un

PROFESSEUR DE MUSIQUE

15 périodes par semaine (sec. IV et V)

- Musique théorique
- Musique instrumentale
- Musique d'orchestre

Exigences:

- De préférence légalement qualifié et avec expérience
- Posséder un baccalauréat spécialisé en musique ou l'équivalent.

Faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Commission Scolaire Baldwin-Cartier
7, rue Ste-Anne
Pointe-Claire, Qué.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - PACT

Un poste de secrétaire général est offert par le Provincial Association of Catholic Teachers. Les candidats devront soumettre un curriculum vitae complet. Expérience en administration serait un avantage. Expérience des procès-verbaux et de la rédaction de rapports est essentielle. Le candidat devra être parfaitement bilingue. Salaire jusqu'à \$18,000.

Les demandes seront adressées avant le 15 décembre 1971 au:

Comité de Sélection
Bureaux du PACT
5767 avenue Monkland
Montréal 260, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES

La compagnie :
La Société des Applications du Plastique S.O.D.A.P. Inc. nouvelle industrie québécoise en opération depuis 6 mois, se spécialise dans la production d'équipement anticorrosif en plastique renforcé tant dans le domaine du transport (citernes, tuyauteries) que du stockage (silos, bassins, etc.) et de la production (dépolluissage, collecteur de gaz corrosif, cuve de décantation.) Sa clientèle se situe dans le domaine des industries chimiques, pétrochimiques, alimentaires, pâtes et papiers, etc.

Le poste:
Assurer la promotion technique et la vente des produits de la compagnie auprès des industries par des contacts réguliers avec les bureaux d'études, les ingénieurs de production et les ingénieurs de recherche.

Le candidat:

- Posséder un diplôme technique ou équivalent.
- A une expérience pratique dans une des industries suivantes: fertilisants, pâtes et papiers ou chimiques.
- Posséder déjà certaines connaissances dans le domaine plastique armé ou à tout le moins s'y intéresse.
- Recherche un poste dans lequel les contacts humains sont fréquents.
- Souhaite se créer une carrière au sein d'une jeune entreprise mettant en œuvre des techniques de production très spécialisées.

La rémunération:
Tout candidat ayant un salaire actuel entre \$8,000 et \$10,000 devrait être intéressé.

Soumettre curriculum vitae par écrit à :

Charles Thiry & Associés Inc.
1400 ouest, avenue des Pins,
Suite 605,
Montréal 109, Qué.

CHARLES THIRY & ASSOCIÉS INC.
Conseillers en gestion
Montréal Toronto Québec

RÉPONDEZ À L'APPEL!

DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6:00 p.m. heure de tombée.

MARTIN Alexina. A St-Liguori, le 16 novembre 1971 à l'âge de 96 ans, est décédée. Mlle Alexina Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Georges Godin Enr. No 528 rue Rachel à 9 heures 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LIVRES

rare, épuisés ou d'occasion.

Catalogues adressés sur demande.

JEAN GAGNON
28, rue des Jardins B.P. 653 H.V. QUÉBEC, 4 Tél.: 418-523-6760

Depuis 18 ans au service des lecteurs.

arts spectacles

En première nord-américaine

Un blizzard appelé "Percussions de Strasbourg" balaie le Québec

par Jacques Thériault

On imagine difficilement qu'un percussionniste puisse être aussi applaudi que le ténor de "La Tosca" et que le violoniste de la "Symphonie espagnole". Cependant, tous ceux qui ont entendu les Percussions de Strasbourg, mardi à la salle Claude-Champagne, savent maintenant que c'est dans l'ordre des choses. Devant une salle comble, le groupe a présenté un concert qui a suscité un enthousiasme délirant.

Fondé il y a dix ans, l'ensemble est formé de six percussionnistes qui en avaient assez de se contenter uniquement de renforcer la tonique et la dominante. Au risque d'être traités de farfelus, en sachant bien qu'ils seraient blâmés de rage toute une meute de dames patronnesses, ils ont réuni plus de cent cinquante instruments de peau, de bois et de métal (près de \$250.000 de matériel "percutant"), dans l'espoir de trouver sur leur route des créateurs inspirés par leur génie. La réponse a été immédiate, et ils ont commencé à semer la terreur à travers l'Europe. Aujourd'hui, cette formation unique au monde possède une soixantaine d'œuvres à son répertoire - un répertoire conçu spécialement pour eux qui ajoute à la diversité des musiques du vingtième siècle.

Terminant actuellement une tournée mondiale, l'ensemble strasbourgeois est venu au Québec pour présenter neuf concerts. Contrairement à ce que l'imprésario nous avait annoncé, les six percussionnistes interpréteront - outre "Persephassa" de Xenakis - huit œuvres en première canadienne au cours de leur séjour parmi nous. J'y reviendrai en détail à la fin de cet article. Pour l'instant, voyons comment s'est déroulée cette soirée musicale "subversive".

La présentation est fort spectaculaire. Tant pour l'œil que pour l'oreille. On a l'impression de descendre aux enfers, d'assister à une séance d'occultisme. Vêtus d'un chandail à col roulé et d'un pantalon anthracite, les six musiciens entrent et sortent de scène au pas de course. A les voir s'affairer sur leurs instruments, choisir telle ou telle baguette sur un lutrin surchargé d'objets les plus insolites (sifflets, lamelles métalliques, crochets, épingles, etc.), on a parfois la sensation de se trouver dans une vaste salle d'opération. Et, c'est effectivement à des "chirurgiens du son" que nous avons affaire, à des virtuoses du scalpel qui découpent et sondent le rythme jusqu'à en faire naître ses vagissements les

plus originels. On en sort abasourdi, le souffle coupé, avec la certitude d'avoir été témoin d'une expérience sans précédent.

Mais, je m'en voudrais de ne pas dire tout de suite que les Percussions de Strasbourg ne sont pas seulement préoccupées par la violence. Dans les "Huit inventions" du Tchèque Miloslav Kabelac notamment, le groupe a démontré qu'il pouvait aussi jouer avec raffinement et douceur. D'esprit un peu conventionnel, plus près de Bartok que de Varèse au niveau du rythme et du son, l'ouvrage a été écrit en 1962, donc au tout début de la carrière de l'ensemble. Et, du fait que Kabelac ait été l'un des premiers à répondre à l'appel du groupe, je m'en voudrais d'être trop sévère.

Venait ensuite une page de Francis Miraglio intitulée "Extensions no. 2" (1970). Créée en janvier 1971 à Marseille, cette œuvre composée de séquences mobiles réunies ou opposées deux groupes de percussions, utilisant cent quarante instruments et réagissant entre eux à partir de "sphères de tensions et d'extensions". L'effet est saisissant (malgré certaines longueurs provenant sans doute d'un abus des cymbales) et le sextuor n'a pas manqué de nous entraîner à sa suite, en tentant le plus possible de mettre en évidence le fil d'Ariane de ce jeu secret.

Mais, c'est tout de même "Persephassa" de Xenakis qui a constitué la meilleure page de ce concert. Je ne dirais pas que c'est la réussite la plus remarquable de son auteur, mais c'est sans contredit l'une des œuvres les plus remarquables que les Percussions de Strasbourg ont suscitées parallèlement à "Cycle" de Gilbert Amy et "Archipel III" d'André Boucourechliev. Sans même connaître la partition autrement que par la voie du disque (c'est le dernier enregistrement du groupe), on sentait que "Persephassa" exige énormément de coordination, de précision, d'imagination et d'adresse de la part des instrumentistes. On a pu également constater ce qu'un compositeur de la classe de Xenakis peut réaliser à partir des seuls appareils à percussion. Non pas que cette collection inépuisable d'instruments "frappés" soit limitée au point de vue sonore. Le groupe a justement dé-

montré le contraire. Mais bien plutôt parce que l'auteur de "Metastasis" et "ST 4" arrive partiellement à nous émouvoir, à nous bouleverser aussi profondément avec un gong thaïlandais qu'avec un violon. C'est à penser qu'il pourrait un jour arriver à faire chanter la pierre...

Une seule lacune mérite d'être relevée. Pour traduire "Persephassa", Xenakis demande aux percussionnistes d'être placés en anneaux autour du public, afin qu'il "soit ensermé dans ces courants portés par la musique". A cause de la disposition des sièges de la salle Claude-Champagne, il a été impossible de se plier aux vœux légitimes du compositeur. Comme quoi il est prouvé encore une fois que nos salles de concert traditionnelles ne répondent plus aux besoins de la nouvelle musique.

Félicitons enfin la société Ars Musicaux d'avoir invité les Percussions de Strasbourg à se produire au Québec. On sait également que le ministère des affaires culturelles du Québec a consacré une somme de \$10,000 à l'organisation de cette croisade percussante (voir notre édition de samedi dernier). Mais, il faut le noter, l'Orchestre Symphonique de Québec a donné le pion à celui de Montréal, en profitant de cette tournée pour présenter "Et expecto resurrectionem mortuorum" de Messiaen, en compagnie des

Percussions de Strasbourg. Ce concert aura lieu ce soir, au Grand Théâtre de Québec, pendant que l'OSM Iorgnera - selon son habitude - du côté de Brahms, Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov, ou Elgar.

Les autres œuvres qui seront exécutées, au cours de cette tournée fort opportune, sont: "Anaklisis" de Penderecki, "Équivalences" d'Eloy, "Ionisation" de Varèse, "Continuum" de Serocki, et "Cycle" d'Amy. C'est de bon augure: si vous en avez la possibilité, prenez la route. Comme Parsifal, vous pourriez aussi découvrir LA vérité.

Commençant demain

Gagnant des prix Golden Eagle pour le meilleur film et Silver Eagle pour le meilleur scénario au 7e Festival de Chicago.

8 PRIX
AU 23^{EME} PALMARES DU FILM CANADIEN dont LE GRAND PRIX

"Je pense que des gens comme Claude Jutra devraient être considérés comme les héros nationaux des arts" - BOSLEY CROWTHER NEW YORK TIMES
"C'est peut-être de tous les films québécois que j'ai vus, celui qui m'a paru avoir les qualités de cœur et de sensibilité les plus universelles" - LOUIS MALLE
"la meilleure production de l'Office national du film à ce jour" - "VARIETY"

LE QUÉBÉC C'EST...
MON ONCLE ANTOINE

POUR TOUS
Jacques Gagnon - Jean Duceppe
Cécile Tremblay - Monique Mélançon - Louis Villeneuve
Claude Jutra
Prod. O.N.F. Dist. Gendon Films
SAINT-DENIS

JEAN-PIERRE FERLAND
CE SOIR JEUDI 18 NOV.
8:00 P.M.
SALLE BRÉBEUF
5625 Decelles
Billets à la porte: \$3.00
Renseignements: 342-3663

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢
CE SOIR (JEUDI) seul de Miles Forman
7:00 LES AMOURS D'UNE BLONDE (v.o. s.t-t fr.)
9:30 LES FRAISES SAUVAGES
en français: Bibi Anderson, Victor Sjostrom
DEMAIN (VENDREDI) seulement!
7:00 BONNIE ET CLYDE
9:30 FELLINI SATYRICON
MINUIT Le temps de mourir
SAMEDI seulement!
4:30 The Mask of the Red Death
9:30 The Shop on Main Street
1248 Bernard 277-4145 **OUTREMONT**

CE SOIR à SAMEDI!
GENEVIEVE BUJOLD et Alan Bates dans
'LE ROI DE COEUR'
un film de Philippe de Broca à 7:30 et à 9:30
des dimanches: "LE SOCRATE"
5380 St-Laurent 277-3233 **verdi**

4e sem. **POUR TOUS**
les maudits sauvages
de Jean-Pierre Lelievre
avec Pierre Dubreuil, Nicole Filion, Rachel Caillier
EASTMANCOLOR
Studio B
Studio A 4e sem. **POUR TOUS**
"kes" en anglais
un film de Kenneth Loach
Sur semaine, début des représentations à 5h 20
Les Cinémas du Vieux Montréal
1000 St-Jacques, Car 47
981-863

A LOUER
THEATRE MONTROSE
3180, BELANGER
S'ADRESSER A
GEORGES TABAH
3162 EST BELANGER
725-7037

HOTEL GRAND MOTOR
7700 Côte-de-Liesse

TOUS LES JOURS
Des queues de Langoustes et les crevettes de l'Alaska à volonté.
\$6.90 PAR PERSONNE
LE SAMEDI
Service d'un repas gastronomique à la Parisienne - de 7 services
\$6.25 PAR PERSONNE
AU SON DE LA MUSIQUE DE DANSE de HENRIETTA CARRICK

DIMANCHE JOURNÉE FAMILIALE
BUFFET chaud et froid, un festin pour la famille
\$4.25 PAR PERSONNE
De notre menu spécial pour enfants moins de 12 ans.
REPAS COMPLET \$1.50

ET AUSSI REPAS COMPLET
Au bifteck grillé au charbon de bois et tranché
\$4.25 PAR PERSONNE
MOITIE PRIX pour enfants jusqu'à 12 ans
A L'ONGUE HENRIETTA CARRICK

FACILITÉS POUR RÉUNIONS
CONGRÈS, RÉCEPTIONS ET NOCES
7700 Ch. Côte-de-Liesse
731-7821

LES PETITS ENFANTS LALIBERTÉ
présentent **RODÉO et JULIETTE**
de: Jean-Claude Germain
avec: Nicole Leblanc - Claude Maher - Maurice Gibeau - Gilbert Lepage - Jean-Pierre Piché - Lawrence Lepage guitariste
au: **THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI**
1297 Papineau - Métro Papineau
Réservations: 523-1211
du: 9 novembre au 12 décembre
Prix: Étudiants semaine \$1.29
samedi \$1.99
autres \$2.50

INTELLIGENCE CRÉATRICE
C'est possible de développer notre plein potentiel mental afin d'utiliser au maximum notre INTELLIGENCE CRÉATRICE dans notre activité quotidienne par la pratique de la Méditation Transcendantale, technique simple et naturelle enseignée dans le monde entier par Maharishi Mahesh Yogi. Les effets physiologiques sont maintenant scientifiquement vérifiés prouvant que le repos acquis par cette technique est pleinement bénéfique.
Des personnes qualifiées donneront une conférence d'introduction publique en français qui aura lieu au:
Université du Québec Pavillon Lafontaine Salle 2305
Jeudi 18 nov., 8h. p.m.
YMCA Budge Hall
Vendredi 19 nov. 8h. p.m.
Maharishi Mahesh Yogi
Sous les auspices de A.I.M.T.
Association Internationale de Méditation Transcendantale.
Information: 871-1298
ADMISSION GRATUITE

14 ANS
Elliott Gould
Un film de Ingmar Bergman
"The Touch"
DEMAIN
YORK 937-8978
1487 STE-CATHERINE O.
HORAIRE 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 P.M. DERNIÈRE REPRÉSENTATION 9.00 P.M.

7e sem. **POUR TOUS**
Je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
FAIT SUIVANT UNOISEAU
IMPERIAL
1430 Bleury 288 7102
REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.25, 7.15, 9.20 P.M.
PLACE DU ARTS

POUR TOUS
"C'EST TRÈS DRÔLE"
FRANCE-SOIR
Sous Titres Anglais
un film de Jacques Tati
9.30, 2.40, 5.00, 8.50, 10.15, 11.45
VENDÔME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

EN VERSION FRANÇAISE **14 ANS**
avec Elliott Gould et Donald Sutherland

DÈS CE SOIR:
MASTH
EN COULEURS
de Robert Altman
tous les soirs 7:30, 9:30
samedi 7:30 et 9:45
dim. 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
a provoqué une phénoménale vague de rire... à travers le monde!!!
à la **Comédie Canadienne**
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

SALLE RESNAIS
"A vous couper le souffle".
-NEWSWEEK
Adrift
Paula Pritchett
nouveau film de **JAN KADAR**
EASTMANCOLOR
sous-titres anglais
14 ANS
DEMAIN
DERNIER JOUR VENT D'EST
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
Un film de PIERRE RICHARD
EASTMANCOLOR

ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053
SALLE ESS-STE **POUR TOUS**
13^{ème} SEMAINE
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
Un film de PIERRE RICHARD
EASTMANCOLOR

DÈS DEMAIN Cinémas ODEON
"Le chef-d'oeuvre du rire" **POUR TOUS**
-FRANCE-SOIR
"Le génie à l'état pur"
-FIGARO LITTÉRAIRE
un film de jacques tati
en couleurs
version originale française
DERNIER JOUR: "L'ENFANT SAUVAGE"
LE DAUPHIN
BEAUBIEN près d'Iberville 721-6060

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITÉ! **18 ANS**
4e SEMAINE
'Le Souffle au Coeur'
EN COULEURS
DE LOUIS MALLE
1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30
avec LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
DANIEL GELIN
CREMAZIE
ST-DENIS CREMAZIE 388 4210

PALME D'OR **POUR TOUS**
Le Messenger
(THE GO-BETWEEN) COULEURS
7:30 - 9:30
VERSION FRANÇAISE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
V.O. 5:30 - 7:30 - 9:30
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4335

SPECTACLE QUÉBÉCOIS
19 novembre - 20 heures
Organisé par le Front Commun pour l'abrogation des lois sur l'Avortement.
Artistes invités: Yvon Deschamps, Pauline Julien, Raoul Duguay, Louise Forestier et Clémence Desrochers.
Salle Paroissiale St-Louis de France,
750 est, rue Roy, Montréal.
Prix du billet: \$2.50
(étudiants: \$1.50)

chère janet rosenberg cher monsieur kooning
de stanley eveling
adaptation de kate eveling
et michel faure
mise en scène
paul bussoneau
avec
louise lavresse
et georges groulx
théâtre de quatre sous
100 est rue des pins
à partir du 11 novembre
845-7277

tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45.
Relâche: dimanche et lundi
Billets à \$1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
Le cirque au TNM - dès ce soir
LES ARCHANGES
de Dario Fo
avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoît Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Wendell Dennis
Musique: Fiorenzo Carpi

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Marlene JOBERT **Jean-Paul BELMONDO** **POUR TOUS**
LES MARIÉS 7e Sem.
DE **L'An Deux**
musique de MICHEL LEGRAND HORAIRE: 12.00-2.00-4.00-6.00-8.00-10.
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro **18 ANS Adultes**
VIVA LA MUERTE
10e Sem. Version Française
Arrabal
EN COULEUR
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
525-8600

LE MARIAGE COLLECTIF **18 ANS Adultes**
COULEUR 4e sem.
SCÈNES DE CHASSE EN BONNE
CANADIEN 523 5190 **PLAZA** 274 6155

le carnet du gourmet

Un honnête restaurant français

par Renée Rowan

Composer un menu est tout un art. Certains trouvent beaucoup de plaisir à jongler avec les plats (sans jeu de mots) à condition, bien sûr, que le porte-monnaie le permette et que l'on ne craigne pas les surprises de la note. Pour d'autres, cela peut devenir un jeu compliqué et ardu, surtout si le choix est varié comme c'est le cas au Caveau, un honnête restaurant français situé au 2063, rue Victoria, à l'arrière du magasin Eaton.

Ici, on a pour vous résolu le problème. En plus des plats à la carte, il y a une liste de douze menus pour deux ou pour quatre personnes. Vous savez à l'avance ce qu'il vous en coûtera, vin compris. Ainsi, pour \$16.90 (deux personnes), vous avez le choix entre les hors-d'œuvre, la soupe à l'oignon gratinée (une spécialité de la maison) ou les escargots; comme plat principal, des scampis servis avec un beurre au citron ou à l'ail, des frites ou du riz; un dessert au choix et du

café à volonté. Ce menu comprend en outre une demi-bouteille de vin blanc, un bourgogne spécial à la maison et embouteillé en France. Si vous êtes trois, des arrangements sont toujours possibles.

L'endroit est très fréquenté. Il s'agit d'une entreprise familiale (des McLaughlin, père, mère et fils) qui a débuté modestement et s'est développée en un restaurant assez remarquable pour sa cuisine française bourgeoise et ses spécialités régionales comme l'escalope de veau normande, l'entrecôte de boeuf bordelaise, etc.

Le décor est sans prétention, confortable et sympathique pour un dîner à la chandelle ou en tête-à-tête. Vous pouvez vous attarder à votre table sans que l'on vienne vous presser de sortir. Le service est affable mais lent, surtout si vous y allez un vendredi ou un samedi soir. Les fins de semaine, vous ferez bien de réserver même

s'il y a deux étages et quelques salles.

Le midi, le Caveau a sa clientèle régulière: on y retrouve souvent les mêmes visages, des habitués de la maison. Le déjeuner table d'hôte (un déjeuner qui s'allonge de 11h30 à 21h chaque jour) offre des menus intéressants autant par leur diversité que par leurs prix. L'échelle va de \$1.50 à \$4.95.

L'autre midi, le menu le meilleur marché comprenait un potage cultivateur, du jambon à l'ananas servi avec des haricots panachés et une tomate grillée. Le tout complété par le dessert du jour (une tranche de gâteau moka) ou une crème caramel, de la crème glacée, de la salade de fruit ou une pointe de tarte au choix, plus du café à volonté. Cela me semble très raisonnable pour la qualité du repas.

A noter: le restaurant est ouvert sept jours par semaine, de midi à minuit.

"Mon oncle Antoine"

Deux prix à Chicago; avant-première ce soir

par Jean-Pierre Tadros

L'histoire de la distribution de "Mon Oncle Antoine", dont l'avant-première montréalaise aura lieu ce soir au Théâtre St-Denis, tient un peu de la grosse farce. Il est vrai qu'on a honte du cinéma qui se fait ici. Il ne faudra donc pas s'étonner de voir un film comme "Mon Oncle Antoine" mettre plus de huit mois à se trouver une place sur l'un de nos écrans. La timidité avec laquelle les distributeurs lancent nos films "sans sexe" est absolument remarquable. Et le film de Jutra n'en a pas; pire, c'est une chronique d'un village minier. Ça sent l'amiant, me diriez-vous, il y a donc là quelque chose de peu réjouissant.

Et voilà que, tout à coup, le public anglophone découvre "Mon Oncle Antoine" lors du dernier Palmarès du film canadien, et crie unanimement au chef-d'œuvre. Voilà que le jury de ce même Palmarès lui décerne la presque totalité des trophées destinés aux longs métrages. Alors brusquement, c'est la panique chez les distributeurs: aurait-on un film qui malgré tout pourrait faire de l'argent? Quant à l'ONF qui s'était empressé de céder ses droits avant même le tournage du film aux distributeurs en question - GenDon Films pour ne pas les nommer - commence à avoir des remords, et se dit que malgré tout c'est bien l'Office qui a produit le film. Du côté de l'ONF on se met donc à remuer - et comme une fois n'est pas coutume, il ne faut pas manquer de le signaler. Et puis l'exploitant, France Film, se rappelle qu'il faut battre le fer quand il est chaud, et abandonne ainsi son projet initial d'inaugurer ses nouvelles salles de cinéma avec le film de Jutra.

Et voilà comment "Mon oncle Antoine" pourra être à l'affiche à partir de demain. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer. D'autant plus que l'on vient tout juste d'apprendre que le film vient de rece-

voir deux grands prix au 7ème festival international du film de Chicago, soit le prix du meilleur film (Le Golden Hugo) et le prix du meilleur scénario (Le Silver Hugo). On avait donc un grand film, et personne ne s'en était rendu compte. Ce n'est pas flatteur pour nous. Mais qu'est-ce que "Mon oncle Antoine" - qui, originalement s'appelait "Silent Night"? C'est un souvenir autobiographique que l'on doit à Clément Perron. L'oncle, ivre-mort, perd un soir sur la route le cerceuil d'un petit gars, qu'il transportait. Le père de ce dernier, revenant des chantiers, découvre la boîte, et tout content la ramène chez lui, pensant faire une belle surprise à sa famille. Ce n'est qu'une fois chez lui qu'il découvre l'affectueux vérité. C'était un 24 décembre.

Ce fait divers, en fait, passera à l'arrière-plan pour faire place à une remarquable chronique de la vie d'un village minier, Thetford Mines. Et pour Jutra, ce retour au passé représente quelque chose de bien concret. "Mon film, nous avait-il dit lors du tournage, se propose d'effectuer un retour en arrière, mais avec un oeil lucide qui sait rester très tendre, très attentif par rapport aux gens d'ici. C'est que pour les gens de ma génération, face aux événements actuels, on ne peut juger le présent que par rapport à un certain passé que l'on a connu. J'ai l'impression donc de jouer, avec ceux de ma génération, le rôle d'intermédiaire entre autrefois et demain, et cela, en discutant, en parlant des choses qui ont existé, et sans lesquelles il n'y a pas moyen de dialectiser sur les problèmes contemporains."

On pourra en juger dès ce soir, au Saint-Denis.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Vito Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

v'nez fêter
NOUS AVONS TOUT CE QU'IL FAUT!

CONGRÈS MARIAGES BANQUETS
866-6492
Hôtel de LaSalle
1240, rue Drummond

Le Rendez-vous des Gourmets AU Restaurant **CHEZ MAURICE** 404 ST. SULPICE ST. coin St-Paul 288-7770

SPECIALITÉS FRANÇAISES Dîners d'hommes d'affaires Le Soir Le Vieux Rafiot Un coin intime ou l'on s'amuse pleinement Salles de réceptions disponibles

Castel du Roy RESTAURANT VIEILLE FRANCE
Cartes de crédit acceptées
OUVERT le dimanche en soirée
2070, rue Drummond 842-8106

LE CHEF LEO MALLET et Mme BELLA CARON du Pavillon des Maritimes de l'Expo 67, vous invitent à vous régaler de leurs délicieux fruits de mer à leur restaurant LA MER situé au 1220 Crescent, au sud de Ste-Catherine.

RESTAURANT LA MER
866-4984
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVIS tous les jours.

La Vieille France
DANS LE COEUR DU VIEUX MONTRÉAL VOUS OFFRE SON EXCELLENTE CUISINE FRANÇAISE

Facilités de stationnement le soir

Hubert Girardin et son accordéon musette. Table d'hôte à \$8.28 tous les soirs

POUR RÉSERVATIONS: GÉRARD 80 OUEST, RUE ST-JACQUES 845-1575

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron ou fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.: 655-4239

Air climatisé Cuisine chaude jusqu'à minuit

Fermé dimanche et lundi

Pour un vrai Festin un Bifteck chez **Moishe's STEAK HOUSE**

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuner pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Thomcliffe
Ressemble, P.Q. Route 11
Un véritable restaurant de grande classe.

Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.

VOUS SAVEZ CE QUE VOUS DEVRIEZ FAIRE CE SOIR?
Vous devriez venir vous régaler avec un fabuleux dîner au homard, une chaleureuse bouillabaisse aux palourdes, notre fameuse salade-pavillon, et un délicieux dessert avec breuvage.

Voilà ce que vous devriez faire ce soir!
Dîner complet \$8.25

Le Pavillon de l'Atlantique
1454 rue Peel (face au Sheraton Mt-Royal)
STATIONNEMENT DU SOIR GRATUIT!
849-1369

EXPRESSION CORPORELLE
fin de semaine intensive 3, 4, 5 décembre ateliers hebdomadaires

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENR.
461 St-Sulpice, Montréal 125
renseignements: 843-8768

LE CAVEAU
"LA PETITE BOITE FRANÇAISE OU L'ON MANGE BIEN"

Avant ou après le spectacle venez dîner à la chandelle

MENUS COMPLETS à partir de \$1.95, \$3.50 et \$4.75

Spécialité de la maison FILET MIGNON EN CHEVREUIL

Licence complète Facilités de banquet

LE CAVEAU (ancien Eaton)
2063, RUE VICTORIA
RÉSERVATIONS 844-1624

Liebfraumilch
vin du Rhin No 537C \$3.00

Bernkasteler
vin de la Moselle No 537A \$3.00

Niersteiner
vin du Rhin No 538G \$2.75

Moselle mousseux
SEKT No 588D \$4.05

Deinhard
depuis 1794
AGENTS: IMPORTATIONS DURAND LIMITÉE

LA MAISON DU BIFTECK
GEORGES STEAK HOUSE
Déjeuner complet DELICIEUX SCAMPIS DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES. PIANO BAR tous les soirs

10,715, boul. Pie-XI 822-2020

UN NOUVEAU RESTAURANT DANS L'EST
Un petit restaurant français unique en son genre qui saura plaire à tous les amateurs de bonne cuisine.

SPECIALITÉS: Coq au Vin Lapin sauté Chasseur Bœuf Bourguignon

Nous vous y attendons ce soir même.

AUX DEUX CHÂÎNES
1218 St-Catherine est 522-4882

VOS INVITÉS SE SOUVIENDRONT LONGTEMPS

D'UN DINER "AU LUTIN"

• Spectacles
• Pas de frais de couvert
• Pas de minimum

Au Lutin
11, créole à St-Hubert

Réervations: 271-1188
DEJUNER: LUN. - VEN. - DINER TOUTS LES SOIRS: DE 5 P.M. À LA FERMETURE

Thomcliffe
Ressemble, P.Q. Route 11
Un véritable restaurant de grande classe.

Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.

VOUS SAVEZ CE QUE VOUS DEVRIEZ FAIRE CE SOIR?
Vous devriez venir vous régaler avec un fabuleux dîner au homard, une chaleureuse bouillabaisse aux palourdes, notre fameuse salade-pavillon, et un délicieux dessert avec breuvage.

Voilà ce que vous devriez faire ce soir!
Dîner complet \$8.25

Le Pavillon de l'Atlantique
1454 rue Peel (face au Sheraton Mt-Royal)
STATIONNEMENT DU SOIR GRATUIT!
849-1369

télévision

CBFT 2	CFTM 10	CBMT 3
8.55 Aujourd'hui à CBFT	7.30 "Ma sorcière Bien-aimée" c	10.30 Friendly Giant c
9.00 En mouvement	8.00 La soirée du Hockey: "Saint-Louis à Montréal" c	10.45 Cher Hélice
9.15 Les orléans	10.30 Téléjournal c	11.00 Scamare Street c
9.30 Le Francais	10.50 Nouvelles du sport c	11.00 Elwood Glover's luncheon date c
10.00 Les 100 tours du centour c	11.00 Ce soir Jean Pierre c	1.00 News
10.15 La souris verte	11.30 Les Enchantés c	1.15 Standby noon
10.30 Saturn c	12.00 Cinéma	1.30 Family court c
10.45 "Topino" c	"Aimez-vous Brahms" (étude psychologique - Américain 1961) 1.30 Téléjournal.	1.30 The galloping gourmet c
11.00 Contes et nouvelles de Guy de Maupassant.		2.30 Coronation Street c
11.30 Roquet belles oreilles		3.00 Take thirty
12.00 Michel Vaillant		3.30 Edge of Night c
12.30 Bou Bou dans le métro c		4.00 Paul Bernard psychiatrie c
1.30 Cinéma		4.30 Drop-In c
"Allo, l'assassin vous parle" (drame policier - Américain 1960)	8.30 Mire-Musique	5.00 Hi Diddle day c
3.00 Femme d'aujourd'hui c	8.40 Horaire-Bienvenue	5.30 Get smart c
4.00 Bobino c	8.45 Mini-Amorces	6.00 Reach for the top c
4.30 Le Major Plum Pudding c	9.00 Bonjour Montréal c	6.30 Hourglass c
5.00 Voyage au fond des mers	10.00 Au P'tit matin c	7.30 Getting together c
"La base secrète" c	11.00 Supercar	8.00 O'Hara U.S. treasury c
6.00 Le gourmet farté c	11.30 Run Tin Tin	9.00 In the mood c
6.30 Téléjournal c	12.00 Le 10 vous informe c	9.30 To see ourselves c
6.50 Nouvelles du sport c	12.15 Ciné-jeudi	10.00 Midwest c
7.00 Format 30	"Bagarres à Bagdad pour X-27" (espionnage - Français 1967) c	11.00 The National c
	2.00 Banco. Banco.	11.22 View point c
	2.30 Pour vos mesdames	11.30 Night report and sports final c
		11.45 Cine-Six
		1.00 "Crash Drive" (drame - 1961)
		1.00 Final report and weather

cinéma

ALOUETTE: "Boulevard du Rhum" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.00	BLJOU: "La chaise électrique" 12.10 - 3.27 - 5.34 - 8.51	CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Batteries Chari" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
ANJOU: "La vierge et le gitan" et "Sapho ou la fureur d'aimer" 6.10	BOVAVENTURE: "Le mariage collectif" 4.25 - 7.25 - 10.20 et "Scènes de chaise en baviers" 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.45	CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
ARLEQUIN: "Couple marié cherche couple marié" 1.25 - 4.45 - 8.05 et "L'Ébon, l'amour au soleil" 2.50 - 6.10 - 9.30	CHAMPLAIN: "Love Story" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45	CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30 - 9.35
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35	CHATEAU: "Point limite zéro" 2.25 - 5.55 - 9.25 et "Puis M. Je l'ai aimé" 12.45 - 4.10 - 7.40	COMEDIE CANADIENNE: "Le cinéma de papa" 7.30 - 9.30
ATWATER: (Cinéma II) "Carry on again doctor" 7.30 - 9.35	CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Jennifer on my mind" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00	CRÉMAZIE: "Le souffle au cœur" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30
BEHRE: "Une fille dans ma soupe" 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.50 et "Un homme sledge" 1.35 - 4.50 - 8.10		DAUPHIN: "Salle Remar: 'Le message'" 7.30 - 9.30
		ELIZETH: "Andromède Strain" et "Raid on Rome" 5.30
		ELYSÉE: "Salle Eisenstein: 'Vent d'Est' Sal-

Choisir un bon vin sans se tromper? Facile!

par H. R. Barton

Il y a, de nos jours, de plus en plus de pays producteurs de vin. Cependant, les spécialistes en la matière continuent de donner leur préférence aux grands vins français des régions de Bordeaux ou de Bourgogne dont les sols et les conditions climatiques sont idéales et uniques en leur genre.

Mais il n'est pas besoin d'être un spécialiste pour choisir à coup sûr un bon vin. Sivez les petits conseils énumérés plus bas et vous verrez que rien n'est plus facile que d'acheter un bon vin de Bordeaux ou de Bourgogne sans se tromper.

Rechercher

D'abord recherchez les vins dont les étiquettes portent la mention "Appellation contrôlée". Cela veut simplement dire que ces vins ont été produits selon les lois qui régissent la production de vin dans la région dont on parle. Ainsi notre Prince Noir porte la mention "Appellation Bordeaux Supérieur contrôlée". Cela signifie que notre Prince Noir a été produit, vieilli et embouteillé dans la région de Bordeaux et qu'il a été fabriqué selon les règles requises dans cette région.

La mention "Appellation Bordeaux Supérieur contrôlée" c'est votre garantie de qualité.

Goûter

Le goût fait foi de tout et dans le choix de ses vins surtout. C'est pourquoi vous devez goûter plusieurs de nos vins. Vous verrez, par exemple que notre Prince Noir (Bordeaux) a un goût exotique léger et est très différent de notre Mâcon Rouge (Bourgogne) au goût plus marqué, à la saveur plus corsée.

Comparer

N'en restez pas là. Comparez nos vins entre eux et voyez avec quels mets ils se comportent le mieux. Certains s'accrochent mieux des fruits de mer tandis que d'autres s'accrochent mieux des viandes rouges ou blanches. Mais en définitive c'est vous qui déciderez qu'avec tel ou tel plat, vous préférerez un Prince Noir ou Blanc de Bordeaux ou un Mâcon Rouge ou Blanc de Bourgogne. A vous de comparer parmi les vins de Barton & Guestier.

Fureter

En effet n'ayez pas peur de vous aventurer à l'achat de nos autres vins. De découvertes en découvertes, vous verrez vite que le jeu en vaut la chandelle.

Ce n'est d'ailleurs que de cette façon que vous pourrez apprécier nos vins et en parler en connaissance de cause.

Décider

Parmi la gamme étendue des vins que nous vous offrons, choisissez ceux qui vous apporteront un maximum de satisfaction. Notre Prince Noir ou Prince Blanc de Bordeaux et notre Mâcon Rouge ou Blanc de Bourgogne sont d'excellents guides pour débuter votre aventure. Ils vous permettront de faire face à toutes les situations.

Et voilà, facile, n'est-ce pas?
Prince Noir, #386E, \$2.20.
Mâcon Rouge, #175A, \$2.55

Barton & Guestier
Agent: International Wines & Spirits Ltd.
Téléphone Montréal (514) 878-3367
Québec (418) 653-5118



théâtre

THEATRE DE QUATROUS: "Chère Janet Rosenberg, cher monsieur Kooning" 20h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulement" de Guy Deleurye à horaire irrégulier.
RUE DU VERT: "Barouf à Chigaglia" de Goldoni - du mardi au vendredi à 20h samedi à 19h et dimanche à 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: Les p'tits enfants Laibberté présentent "Rodeo et Juliette" de J.-C. Germain 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Charles Asselin 20h30
SALLE MAISONNEUVE: reliève
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les archange" de Dario Fo 20h15

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

VIEUX-MONTRÉAL
100, rue St-Jacques
866-1826

L'actualité

Le ministre du revenu

La restructuration des lois fiscales entraînera des problèmes de transition

VANCOUVER (PC) — Le ministre du Revenu, M. Herb Gray, a tenté hier de rassurer les spécialistes en fiscalité sur la restructuration des lois canadiennes de taxation, mais il a dû admettre qu'il y aura en tout cas des problèmes de transition.

M. Gray a été applaudi quand il a déclaré que deux points importants, le service de conseil sur les problèmes fiscaux et le changement de dates de l'année fiscale, revêtent une grande importance pour les spécialistes.

Le ministre parlait à la conférence des spécialistes en taxation qui se tient à Vancouver et qui étudie les termes de la nouvelle loi sur la fiscalité dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1972.

Quand la réforme sera appliquée, le besoin d'information des contribuables sera accru et cela causera des problèmes au nombre insuffisant de fonctionnaires pour ce travail. Nous avons d'ailleurs du mal à recruter du personnel supplémentaire.

Le service d'information sur les problèmes fiscaux a été créé par le ministre pour permettre aux contribuables de connaître l'impact des décisions fédérales susceptibles de modifier leur statut.

A ce sujet, M. Gray a formellement démenti la rumeur de suppression de ce service. Toutefois, étant donné la complexité de la nouvelle loi et du volume anticipé de demandes d'information, il est peu probable qu'il soit possible d'émettre des directives avant trois mois.

M. Gray a précisé que son ministère acceptera jusqu'au 31 décembre toutes les demandes privées et des compagnies pour un changement de date pour leur année fiscale en 1972. Ceci permettra aux contribuables de terminer leur année suivant l'ancienne loi au lieu d'avoir à subir l'application de la nouvelle; ce la leur permettra également d'avoir un an pour remplir leurs déclarations d'impôt suivant la nouvelle loi.

Ces changements ont d'ailleurs obligé le ministère du Revenu à effectuer une réorganisation en profondeur, a expliqué M. Gray, et d'âtres transformations seront peut-être nécessaires si des amendements étaient adoptés aux Communes.

Mardi, des participants à cette con-

férence avaient généralement déclaré que les contribuables perdront plus qu'ils ne gagneront des changements de la loi fiscale. M. Jean Monnet, avocat de Montréal, a estimé qu'il existe un avantage pour les contribuables à revenu très faible ou très élevé d'établir une moyenne imposable sur cinq ans.

Dans le cas des fermiers, cette mesure peut être utile selon que la récolte soit bonne ou mauvaise. Ce principe de la moyenne ne sera toutefois pas appliqué en 1972, mais seulement dans les années suivantes.

De son côté, le Pr D.H. Jones, de l'Université de l'Alberta, a mis l'accent sur les dépenses déductibles: une voiture

de compagnie sera taxable comme revenu pour son utilisateur, les dépenses pour l'entretien d'enfants, quand les parents travaillent, seront déductibles même si les parents ne sont pas mariés, les yachts et chalets pourront plus difficilement être utilisés pour "affaires" et déduits en conséquence, mais, les déplacements pour un nouvel emploi seront également déductibles, si la nouvelle résidence est à au moins de 25 milles du lieu du travail.

Enfin, les frais de congrès seront déductibles si les compagnies canadiennes le font au pays. Pour l'étranger, seuls compteront les congrès internationaux.

Aux États-Unis

Le Sénat approuve le programme DISC

WASHINGTON (PC) — Le Sénat a approuvé hier le programme DISC, un système qui, d'après le Canada, va nuire aux exportations canadiennes et va augmenter le chômage chez les Canadiens.

Le projet a été approuvé alors que le Sénat a rejeté 59 à 28 un amendement qui aurait éliminé le principe du Domestic International Sales Corporation du projet de loi actuellement à l'étude et qui l'aurait remplacé par un système plus modéré.

L'amendement, présenté par le sénateur Fred Harris ne comportait aucun préjudice pour le Canada.

Des hauts fonctionnaires canadiens ont affirmé que le système tel qu'il est conçu actuellement pourrait faire dommage au Canada parce qu'il encourage les exportateurs américains à exporter en quantité au Canada et qu'il donne aux États-Unis un avantage sur les marchés où le Canada et les États-Unis se font concurrence.

Le ministre des Finances M. E. J. Benson a déclaré que, en encourageant les filiales de compagnies américaines qui opèrent actuellement au Canada, à déménager aux États-Unis le système pourrait mener à un exode massif des emplois manufacturiers du Canada.

M. Harris et d'autres critiques américains ont attaqué le programme DISC, affirmant qu'il constituerait pour les entreprises américaines une exemption d'impôts s'élevant à un milliard de dollars. DISC prévoit en effet que les entreprises fabriquant un produit destiné à l'exportation bénéficieraient d'une importante réduction d'impôt.

L'amendement proposé par le sénateur Harris aurait encouragé les filiales des entreprises américaines à aller s'installer aux États-Unis et employer des Américains, mais aurait éliminé ce que les adversaires de DISC ont qualifié d'exemption d'impôt pour les grandes entreprises.

économique

La loi de la concurrence

Le gouvernement tiendra compte du point de vue de l'industrie

EDMONTON (PC) — Toutes les suggestions constructives seront prises en considération dans une version révisée du nouveau projet de loi fédéral sur la concurrence, a affirmé hier M. Ron Basford, ministre de la Consommation.

Intervenant au cours d'un symposium sur le projet de loi, le ministre a dit que le bill, déposé au Parlement en juin dernier, demeurerait au feuillement à la fin de la présente session, qui se terminera vraisemblablement avec la fin de l'année.

"Tôt, au début de la prochaine session, nous présenterons de nouveau cette loi sur la concurrence dans une forme révisée, qui tiendra compte des suggestions constructives qu'on nous aura faites."

M. Basford prévoit qu'il pourra bientôt préciser quels points du bill ont besoin d'être étudiés plus à fond ou modifiés.

Ce symposium avait été organisé par l'Association canadienne des manufacturiers, la Chambre de commerce d'Edmonton, le Better Business Bureau local et l'Université de l'Alberta.

M. Basford a invité ces groupes à soumettre le plus rapidement possible toutes leurs suggestions sur le projet de loi afin de les prendre en considération dans la version révisée.

M. Basford s'est dit déçu de certaines des réactions au projet de loi et à sa demande de commentaires.

Il avait déclaré à maintes reprises qu'il serait réceptif à toutes propositions constructives en vue d'améliorer la loi et le gouvernement "a fait des pieds et des mains pour que ces points de vue puissent être entendus." Mais il a fallu enregistrer quelques interprétations bâclées et mal conçues de cette pièce de loi et "de quelques personnes ont paru s'efforcer de créer une opposition tapageuse dans le but de forcer le retrait du projet."

"Cela est irréaliste et auto-détructeur" a dit M. Basford. "Le gouvernement s'est fermement engagé à mettre en vigueur sa nouvelle politique en matière de concurrence."

Le ministre a aussi répondu à des critiques sur la pièce de loi controversée que certains qualifient, d'un côté, de "consommation à la socialiste" alors que d'autres, au contraire, y voient une démission face à la grande entreprise.

Les principaux reproches formulés à l'égard du projet de loi, c'est-à-dire qu'il s'attaque à la grande dimension dans le cas des compagnies canadiennes et cherche à transférer les profits au consommateur, constituent de mauvaises interprétations ou dénotent une incompréhension de la politique de base et de son fonctionnement, a poursuivi M. Basford.

"L'objectif recherché est l'efficacité et non pas la concurrence pour le plaisir de la concurrence", a-t-il dit. C'est

seulement quand les forces du marché sont désaxées d'une manière importante que la législation "entrevoy une forme quelconque d'intervention".

Ainsi, rien dans les dispositions du projet concernant les fusions n'a pour but d'empêcher la formation d'un petit nombre d'entreprises spécialisées de grande dimension. Il serait tout à fait possible à des manufacturiers canadiens de fusionner leurs opérations dans une grande entreprise afin de faire face à une vive concurrence des importations. La disposition du projet visant à faire profiter le consommateur, dans certaines circonstances, des bénéfices d'une plus grande efficacité résultant de la fusion semble avoir donné lieu à quelque confusion. Cette exigence ne s'applique pas à toutes les fusions mais seulement à celles dont on aurait prouvé qu'elles créeraient une restriction à la concurrence, a expliqué M. Basford. "C'est une mesure qui simplement pour but d'empêcher que les fusions ne deviennent un moyen d'établir des monopoles privés, dont les bénéfices seraient entièrement retenus par les parties à la fusion."

"Ou il y a possibilité de conflit entre la concurrence et l'objectif d'efficacité, la loi tranche en faveur de l'efficacité dans la mesure où le consommateur en retirera, en partie, un bénéfice", a dit M. Basford.

Sous le nouveau régime fiscal

La plupart des salariés paieront plus d'impôt

VANCOUVER (PC) — Les contribuables individuels prendront plus qu'ils ne gagneront des modifications de la taxation dans le calcul des impôts sur le revenu, ont estimé quelques orateurs de la conférence des spécialistes en fiscalité, réunis à Vancouver.

Certains groupes de contribuables, les fermiers notamment, y gagneront de façon substantielle quand la loi entrera en vigueur, mais pour la plupart des salariés, cela signifiera plus d'impôts à payer.

Les 1.430 délégués à la conférence annuelle de la Canadian Tax Foundation, ont étudié la nouvelle loi fédérale qui sera appliquée à partir du 1er janvier.

Le Pr D.H. Jones, de la faculté de Droit de l'Université de l'Alberta, a souligné certains points portant sur les revenus et les dépenses dont les contribuables devront tenir compte.

C'est ainsi qu'il leur faudra ajouter une certaine somme si la voiture fournie par la compagnie sert également à leur usage particulier. Si la firme est propriétaire du véhicule, une taxe "raisonnable" de un pour cent de la valeur d'achat de la voiture sera exigée chaque mois.

Il y aura de nouvelles déductions pour les dépenses occasionnelles pour les enfants et, à ce sujet, ni une femme, ni un homme n'ont besoin d'être légalement mariés, car la loi couvre les dépenses pour enfants illégitimes.

Toutefois, a précisé le Dr Jones, les étudiants des universités et les personnes suivant des cours ne pourront pas bénéficier de ces déductions, parce que la loi précise que les ayants-droit doivent être salariés. Ils ne pourront pas non plus être réclamés par les personnes vivant de revenus immobiliers.

"A mon avis, a ajouté le Pr Jones, c'est plutôt incohérent."

Les sommes reçues dans le cadre de programmes d'assurance-maladie, accident ou infirmité seront taxables si elles sont versées sur une base permanente, et non pas s'il n'y a qu'un versement forfaitaire.

Par ailleurs, le Pr Jones a rappelé que la loi permet aux Canadiens travaillant à l'étranger pour le compte d'une firme canadienne de déduire

de ses revenus les impôts payés dans le pays de sa résidence.

Le contribuable qui possède un yacht, un chalet et d'autres instruments de loisirs aura du mal à la déduire de ses revenus, quand ils seront utilisés par ce que le contribuable estime être une raison d'affaire.

Il y aura également de nouveaux règlements concernant les dépenses de congrès canadiens. Elles ne seront désormais déductibles que si le congrès a lieu au Canada, exception faite des réunions internationales.

Les frais de déplacements pourront être déduits quand ce sont ceux d'une personne se rendant sur les lieux d'un nouvel emploi, à la condition que le déplacement le rapproche d'au moins 25 milles de son emploi. Les étudiants chan-

geant d'université ou la quittant pour se rendre à un nouvel emploi pourront également déduire les frais de leur déplacement.

De son côté, M. Laurence Coward, vice-président exécutif de la firme William Mercier Ltd., de Toronto, a affirmé que la loi permettra un nombre plus élevé de déductions pour la participation à un plan de pension enregistré.

Toutefois, M. Coward a constaté que le fonds de pension des veuves ne bénéficie pas de déduction.

"Les veuves forment le groupe démographique le moins privilégié du Canada depuis des années. Je ne vois pas d'amendement à la loi sur la fiscalité qui puisse bénéficier à plus de personnes qu'un dégrèvement fiscal des plans de pension enregistrés pour les veuves et les orphelins."

Pour la prochaine année

Des prévisions économiques réalistes

Quatre économistes canadiens ont admis, mardi, lors de la séance annuelle de prévisions de l'Association économique de Montréal, qu'il ne fallait pas envisager une vague de prospérité à la suite de la récente récession économique.

Toutefois, ont-ils ajouté, l'année 1972 connaîtra, comparativement à l'année 1971, une légère hausse des dépenses des consommateurs canadiens mais le taux de chômage demeurera sensiblement le même.

Les prévisions de plusieurs de nos confrères étaient enta-

chées d'un optimisme exagéré à la suite de la décision du président Nixon d'imposer une surtaxe de 10 pour cent aux importations américaines, a déclaré M. D. Peters, économiste en chef de la Banque Toronto-Dominion.

Mais la politique de M. Nixon ne pourra en aucune façon influencer une augmentation de 100 milliards l'an prochain à l'économie américaine, a poursuivi M. Peters.

Outre M. Peters, M. Nathan Bossen, de la compagnie Sun Life Assurance Co. of Canada, M. Charles Panksep, principal

économiste de Canadian Industries Ltd., et M. Norman Heimlich, économiste en chef de la société d'investissement montréalaise, C.J. Hodgson and Co., faisaient également des prévisions pour l'année prochaine.

Selon M. Peters, les États-Unis n'accorderont aucun traitement de faveur au Canada car ils auraient alors à faire face aux revendications japonaises et européennes.

"L'économie américaine connaît une hausse d'environ cinq pour cent et le Canada

ne doit pas envisager une vague de prospérité capable d'entraver le chômage au pays."

Mais la réduction de l'impôt sur le personnel et de l'impôt sur les entreprises devrait donner de bons résultats dès 1972, ajoute M. Peters. "Les entreprises disposeront de plus d'argent pour les investissements et au printemps de l'an prochain les réductions rétroactives de l'impôt seront perçues par de nombreux Canadiens sous la forme de rabattements d'impôts". On fait preuve de cynisme en ajoutant: "Juste à temps pour une élection fédérale".

Les marchés boursiers

Séance peu active et cours à la hausse

Les cotes étaient à la hausse hier dans les secteurs excepté les papiers au cours d'une session légère à la Bourse de Montréal.

Les déclins ont dépassé les gains, 126 à 103, et 74 valeurs n'ont pas varié.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal

réel et à la Bourse canadienne a été de 949.900 actions, en comparaison de 707.400 la veille.

À l'ouverture des bureaux hier, 3.008.000 d'actions communes de Noresman Mines Ltd., avec une valeur au pair de \$1.00 chacune, ont été admises à figurer à la liste de la Bourse canadienne. De ces actions, 1.750.066 ont été émises et ne sont pas encore vendues.

Rothman's of Pall Mall Canada Ltd., qui a rapporté pour le troisième trimestre une augmentation de \$1.06 million ou 67 cents l'action, par rapport à des bénéfices de \$492.000 ou 31 cents l'action en 1970, n'a pas varié à \$14 à la Bourse de Montréal.

Denison Mines a gagné 1 1/2 à \$20, après avoir annoncé des bénéfices de \$7.69 millions ou \$1.72 l'action, contre \$6.09 millions ou \$1.36 l'action, pour 1970.

À la Bourse de Montréal, Moore Corp. a monté de 1 1/2 à \$35, Falconbridge de 1 1/4 à \$60 1/4, Pacific Petroleum de 1 1/4 à \$27 7/8, Dome Petroleum 1 1/8 à \$29 1/8 et Distillers Seagrams de 3/4 à \$54.

À la Bourse canadienne, Patino Mining a perdu 4 à \$15 pendant que RRD Ltd montait de 3/4 à \$7 5/8, Sintra de 708 à \$5 1/4 et Belgium Standard Ltd. de 3/8 à \$15 3/8.

Le volume des transactions a été de 1.35 million d'actions, d'une valeur de \$10.7 millions, en comparaison de 1.47 million d'actions d'une valeur de \$13.1 millions la veille.

Les gains ont dépassé les déclins, 255 à 194 et 241 valeurs n'ont pas varié.

Electrohome a monté de 1/4 à \$39 1/2.

Robinson Little a monté de 2 à \$29 1/4, Canadian Tire de 1 1/2 à \$35 1/2, Tara de 1 1/4 à \$12 5/8, Bethlehem de 1/4 à \$15 1/2, Great Plains de 3/8 à \$29 et Murphy Oil de 3/4 à \$12.

Inco a gagné 3/8 à \$28, Imperial Oil 1/2 à \$28, Moore 1 1/8 à \$35, McIntyre 7/8 à \$61 1/2, Seagrams 1/2 à \$53 3/4 et Beaver Lumber 1/8 à \$17 1/4.

Mattagami a perdu 1 5/8 à \$23 1/2.

Ford of Canada a perdu 2 3/4 à \$78 1/4, Scurry-Rainbow 1/4 à \$13 1/2, Bell 1/8 à \$21 3/4, Texaco 1/8 à \$31 1/2 et Home A 3/8 à \$28 1/8, Canadian Superior Oil 1/4 à \$35 3/4, Abitibi 1/4 à \$5 3/8, Labatt 1/4 à \$21 3/4, Texaco 1/8 à \$31 1/2, Northern and Central Gas 1/4 à \$13 1/2 et Asamera 1/4 à \$13 1/2.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a rescindé son ordre de suspension des ventes des parts de Supertest Petroleum Ltd. et de Products Manufacturing Corp. Ltd., qui avait été ordonné lundi, le 15 nov.

d'achats de couverture émanant d'opérateurs ayant vendu à découvert.

Cette demande a permis à l'indice des industrielles de clôturer en progrès sensible mais dans l'ensemble le nombre des baisses l'a nettement emporté sur celui des hausses. Les affaires ont été modérément actives.

Les automobiles et les grands magasins, entraînés par Ford et Sears, ont été fermes et les matériaux de construction et les cuprifères ont fait preuve de dispositions soutenues.

Les cuprifères se sont améliorées par endroits mais les baisses l'ont emporté parmi les chimiques, les alimentaires et les télévisions. Les ordinateurs se sont effrités, Burroughs cé-

PLACE DELORMIER
Sherbrooke coin Delormier
Nouvel emplacement avec air climatisé
Espace pour bureaux disponible
300 à 4.000 pieds
Aussi espace au rez-de-chaussée
Appelez Bernard Zifkin
Crown Holdings Ltd.
866-4061

MATTAGAMI LAKE
MINES LIMITED
(No Personal Liability)
DIVIDENDE NO 20
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende par interim de trente cents (30¢) par action, a été déclaré par les Administrateurs de Mattagami Lake Mines Limited, sur les actions en circulation de la Compagnie, payable le 20ème jour de décembre 1971, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 26ème jour de novembre 1971.
Par ordre du Conseil
R.C. ASTHURSKI
Secrétaire & Trésorier
Toronto, Ontario
11 novembre 1971.

Toronto
Les industrielles et les pétroles de l'ouest ont affichés des gains alors que les cotes étaient en hausse hier à la Bourse de Toronto pour une deuxième journée consecutive au cours d'une session peu active.

New York
La tendance a été irrégulière à Wall Street mercredi. Après un début de séance hésitant les blue chips ont bénéficié d'une demande sélective

Supertest soumettra un projet révisé
Supertest Petroleum Corp. Ltd. a annoncé hier qu'elle présentera les termes d'une entente révisée de fusion avec BP Canada Ltd. à ses actionnaires le 24 novembre et s'attend à ce que la fusion soit approuvée.
Les actionnaires ordinaires s'étaient opposés aux termes originaux présentés aux actionnaires le 2 novembre et comme résultat les transactions à la Bourse de Toronto des actions de Supertest avaient été suspendues.
La compagnie a déclaré que les nouvelles propositions

dant notamment \$2, et les mécaniques et les papiers ont clôturé en repli. On a noté les bonnes avances de TWA et de Merck parmi les transports aériens et les pharmaceutiques qui ont clôturé sur une note irrégulière, de même que les électroniques, les chemins de fer, les sidérurgiques et les pétroles. Les aérospatiales ont marqué le pas.
L'indice Dow Jones a monté de 3.43 entre 3h30 et la fin de la séance, alors qu'il valait 822.14. Sa valeur était plus élevée à l'ouverture, mais à un certain moment il était à la baisse de 3 1/2.
Malgré tout, les baisses ont dépassé les hausses par 730 à 601 et 358 valeurs sont demeurées inchangées.
L'indice de la Bourse de New York formé de 1.500 valeurs ordinaires a monté de .04 à 51.17.

Le Cochon RUE BERRI BOUL. ST-JOSEPH MONTRÉAL
Salle à manger (style empire) cuisine bourgeoise et française

Si vous connaissez un des étages du '625' ... vous les connaissez tous!
Le '625', avenue du Président Kennedy, est le premier édifice d'un grand ensemble connu sous le nom de Place du Centre, qui permettra sous peu d'étendre le centre des affaires de Montréal. Cet édifice à bureaux de 16 étages, situé au coin de l'avenue Union et de l'avenue du Président Kennedy, offre des caractéristiques qui feraient l'envie de plusieurs constructions modernes.
Voici les principales:
• Parfaite utilisation de l'espace, avec 8 bureaux en coin à chaque étage.
• Thermostat dans chaque bureau, répondant aux besoins individuels de chauffage ou de refroidissement, à l'année longue.
• 4 ascenseurs Otis ultra rapides à commande électronique.
• Construction parfaitement ignifuge et insonorisée en béton armé.
• Plafonds, fenêtres, murs rideaux assurent un maximum de lumière naturelle de tous les côtés de l'édifice.
• Fenêtres anti-reflets absorbant la chaleur.
• Surface d'environ 8.500 pi. ca par étage.
• Revêtement de sol en amiante vinylique.
• Plafonds en panneaux insonorisés modulaires; lumineuse fluorescent en retrait.
Ce n'est là que le début. Il nous ferait plaisir de vous en apprendre davantage. Vos bureaux pourraient se situer dans ce milieu d'affaires parfait en tous points... et dès janvier 1972. Brochure sur demande.
Agents de location: LA COMPAGNIE IMMOBILIERE WESTMOUNT
Suite 1808-888 rue Sherbrooke ouest, Montréal.
Courtier: Raymond St-Cyr (842-8451) ou Téléphone 935-8541 — ou consulter votre propre courtier.



toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.', 'Industrielles', and 'Provinciales'.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.', 'Industrielles', and 'Provinciales'.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Table of commodity prices and exchange rates, including items like 'Accurate Calc', 'A G F Special', and 'Alcan'.

NESBITT, THOMSON NOMINATION

Text article regarding the nomination of Jacques D. Rainville to the position of director of the service des ventes institutionnelles pour la province de Québec.

Text article titled 'La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, annonce la nomination de M. Armand Piette et M. Maurice Bergeron...'.

Bourse canadienne

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including sections for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.', 'Industrielles', and 'Mines et Pétroles'.

Text article titled 'Baisse du dollar cdn' discussing the value of the Canadian dollar.

Baisse du dollar cdn

MONTREAL - Le dollar américain a avancé...

Text article discussing the Canadian dollar's value and its relationship to the US dollar.

cours des changes

Table of exchange rates for various countries including 'PAYS', 'MONNAIE', and 'COURS'.

les obligations

Table of bond market data, including sections for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'MUNICIPALES', and 'INDUSTRIELLES'.

fonds mutuels

Table of mutual fund data, including sections for 'FONDS', 'OFF. DEM.', and 'A G F Special Fund'.

Comment votre portefeuille se comportera-t-il en 1972?

Text article discussing investment strategies and market outlook for 1972.

Baisse de l'or

Text article discussing the price of gold and its impact on the market.

Advertisement for 'LE SACRE RESTAURANT' located at 'BOUL. SAINT-ANNE QUÉBEC'.

Advertisement for 'Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.' featuring a large 'M' logo.

Advertisement for 'Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.' with contact information and a list of services.

Victoire facile des Leafs

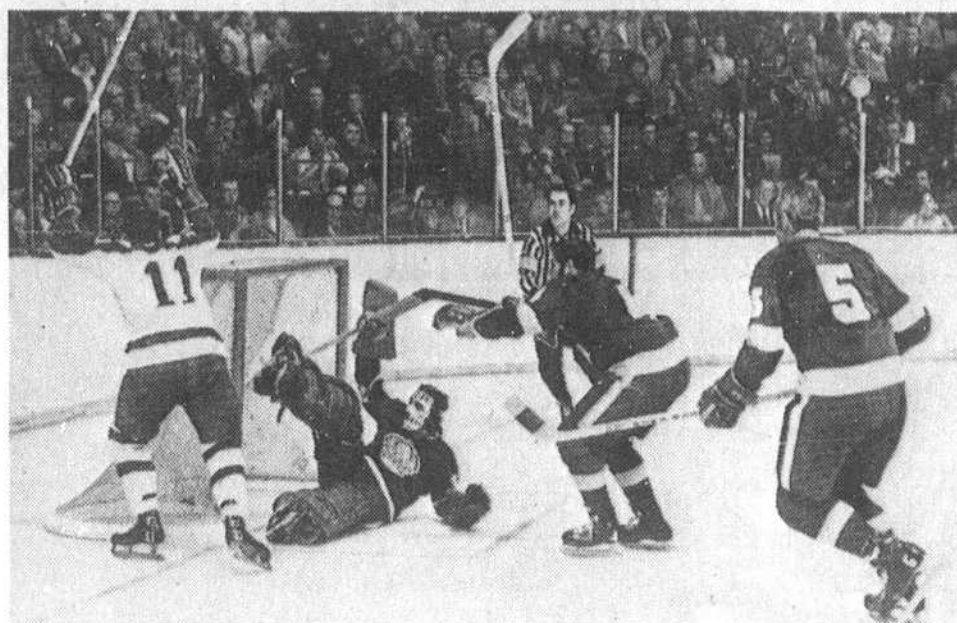
TORONTO (PC) — Deux buts de Ron Ellis ont aidé hier soir les Leafs de Toronto à facilement disposer des Kings de Los Angeles au compte de 5-1. Guy Trottier, Dave Keon et Paul Henderson ont complété le pointage pour les vainqueurs tandis que le premier but de la saison de Lucien Grenier, en dernière période, a privé Bernard Parent d'un deuxième blanchissage cette saison. Parent a arrêté 29 rondelles tandis que Rogatien Vachon fut mis à l'épreuve 42 fois du côté des perdants.

Chicago 3, Vancouver 0

CHICAGO (PA) — Tony Esposito a enregistré son troisième blanchissage de l'année alors que les Black Hawks de Chicago ont défait les Canucks de Vancouver 3-0.

Kings 1 - Leafs 5 Canucks 0 Hawks 3

1ère période		2ème période		3ème période	
1. Toronto: Trottier (1)	1:34	1. Chicago: Martin (5) Pappin, O'Shea	10:49	1. Toronto: Ellis (6)	14:56
2. Toronto: Keon (6)		Pun.: Kearns 1:31, Taylor 8:14, Laroux 11:39, Wilkins 18:32, Kearns 19:15		2. Toronto: Ellis (6)	1:45
3. Toronto: Henderson (1)				3. Toronto: Ellis (7)	12:25
4. Toronto: Henderson (1)				Pun.: Dorcy 13:07, Monahan 18:42	
5. Toronto: Henderson (1)	2:40	2. Chicago: Mikna (7)	8:37		
6. Los Angeles: Grenier (1)	4:11	Pun.: Kearns 14:21, Magnuson et l'aïeune 18:20, Wilkins 19:14		3. Chicago: D. Hall (5)	14:10
7. Los Angeles: Grenier (1)	4:11			4. Chicago: D. Hall (5)	
8. Los Angeles: Grenier (1)	4:11			5. Chicago: D. Hall (5)	
9. Los Angeles: Grenier (1)	4:11			6. Chicago: D. Hall (5)	
10. Los Angeles: Grenier (1)	4:11			7. Chicago: D. Hall (5)	



SON PREMIER — Guy Trottier vient de marquer son premier but de l'année et aussi le premier de la rencontre d'hier soir que Toronto a gagnée 5-1 sur les Kings de Los Angeles. Trottier a pris son retour de lancer pour déjouer Rogatien Vachon devant Gilles Marotte et Harry Howell. (Téléphoto PA)

Les deux Pepe des Expos brillent au baseball d'hiver

Le directeur du développement des joueurs, chez les Expos de Montréal, Mel Didier, est de retour d'un voyage d'une semaine dans les Caraïbes. Il a vu plusieurs joueurs de l'organisation à l'oeuvre à Porto Rico, au Venezuela et en République Dominicaine, et se dit enchanté du rendement offert par ces athlètes.

Didier a déclaré qu'il avait particulièrement été impressionné par la tenue du voltigeur Jose "Pepe" Mangual, qui est avec le club Caguas à Porto Rico; par l'arrêt-court Jesus "Pepe" Frias avec l'équipe San Pedro en République Dominicaine, et par le jeune lanceur Alfonso Collaso qui est avec les Aigles de Zulia au Venezuela.

Mangual et Frias ont une moyenne au bâton supérieure à .300 tandis que Collaso, un joueur récemment mis sous contrat et qui n'a pas encore évolué dans le baseball professionnel, a une fiche de 1-1 comme lanceur partant. Collaso a aussi lancé huit manches sans qu'il y ait une décision portée à son dossier. Il avait quitté le moutillage avec un pointage égal de 2-2.

Lorsque Didier a quitté les Caraïbes, Frias avait obtenu six coups sûrs de suite, ce qui est à un de moins que le record de la ligue Dominicaine.

Didier était accompagné du directeur général Jim Fanning et du dépisteur Red Smith. Fanning est attendu à Montréal ce soir.

Plus d'une douzaine de joueurs de l'organisation des Expos jouent au baseball cet hiver, dans les Caraïbes, dont des jeunes comme Collaso et Mangual qui ne sont pas inscrits à la formation de l'équipe majeure.

McGinn y est aussi Fanning et Didier ont vu la majorité des joueurs à l'oeuvre, et se sont entretenus avec l'instructeur Larry Doby, qui gère le club Zulia, au Venezuela; avec le dépisteur spécial Ed Lopat, gérant du club Caguas, à Porto Rico, et avec plusieurs recruteurs de la région.

Au moins trois lanceurs se sont récemment présentés à leur équipe respective, et n'ont pas encore officié au monté. Ce sont le lanceur Dan McGinn, qui est avec Lopat à Caguas, et les droitiers Paul Sullivan et Mike Wegener, qui sont avec Doby à Zulia.

D'autre part, le droitier John Strohmayr a une fiche de 2-0 avec Caguas et le receveur Terry Humphrey détient une moyenne au bâton qui se situe entre .275 et .300 avec l'équipe Zulia.

Le lanceur Mike Torrez a un dossier de 2-2 avec Caracas au Venezuela.

EXPOGRAMMES: — Ray Blomquist a démissionné de son poste de directeur des opérations de la radio-TV. La démission prendra effet le 15 décembre... Ancien propriétaire et réalisateur de station radiophonique aux États-Unis, Blomquist consacrera dorénavant tout son temps à la compagnie Empire Sports Productions qu'il dirige depuis près de 10 ans... Empire Sports s'occupe des commentaires, des droits de diffusion, des facilités de génie et de réalisation pour tout sport à travers le monde... les opérations du département de radio-TV seront maintenant centrées à Montréal au lieu de New York... toutes les opérations de radio-TV des Expos seront maintenant sous la direction de James Fassholz, adjoint au président, et de Jacques Doucet, directeur associé aux Expos cette semaine... il fera la description du jeu aux parties des Expos, en plus de remplir certaines fonctions au niveau administratif... Un autre nouveau venu avec les Expos est Paul Shubin... il est membre du service des relations publiques... il jouit d'une expérience de six ans dans ce domaine à Montréal. Le directeur des opérations Marc Cloutier et son épouse Marline, tous deux anciens champions skieurs nautiques à Cypress Gardens, en Floride, ont retrouvé l'ex-championne Marina Doria à Genève, en Suisse, lors de leur voyage en Europe... Marina Doria a récemment épousé Victor Emmanuel de Savoie, prince de Naples...

Calgary à la coupe Grey

REGINA — Les Stampeders de Calgary sont revenus de l'arrière avec deux touchés au troisième quart pour éliminer hier soir les Roughriders de Regina au compte de 23-21. Ils passent ainsi à la finale de la coupe Grey qui sera disputée à Vancouver le 28 de ce mois.

Ce fut un autre math excitant au possible. Calgary a tout d'abord pris une avance de 9-0 avant de voir Regina revenir de l'arrière et prendre à son tour l'avance 14-9 après 10 minutes de jeu au troisième quart. Avant la fin du même engagement, Calgary avait cependant ajouté deux touchés pour s'assurer définitivement la victoire malgré un dernier effort de Ron Lancaster au dernier quart.

En bref, bref

TORONTO (PC) — L'aïlier Mel Smith, de l'Université d'Alberta, a mérité le trophée Hec Crighton en qualité de meilleur joueur canadien au football intercollegial en 1971.

MADRID (AFP) — Le champion du monde des poids légers version WBC, l'Espagnol Pedro Carrasco, mettra son titre en jeu devant l'Américain Mando Ramos à la fin de janvier ou début de février, a annoncé, hier soir le même Carrasco. Il a accepté une offre du promoteur californien Parnassus et le combat se disputera à Los Angeles, où réside habituellement Ramos.

Carrasco a déclaré qu'il a signé hier le contrat et qu'il n'aura pas de repos avant de battre Mando Ramos, car il ne se sent pas tranquille avec un titre gagné en de circonstances assez "contestées". "Je veux, a-t-il ajouté, marcher dans la rue avec la tête bien haute et que tout le monde sache qu'on ne m'a pas fait cadeau du titre, mais que je l'ai mérité. Malgré tout ça, je peux dire que j'ai revu le film de notre combat et que j'ai apprécié une nouvelle fois les nombreuses incorrections de Ramos qui ont motivé sa disqualification".

À Blue Bonnets

Double: Flicka Express (6) et Litor (9): \$762.20
1ère quiniela: Dandy Laban (3) et Frug (4): \$27.60
2ème quiniela: Belle de Colpaña (9) et Conestoga Count (1): \$22.40
3ème quiniela: Mosby Hanover (3) et Golden Michele (9): \$26.70
Exacta: Best of Mir (6) et Passport Lordell (1): \$68.00
Assistance: 7,064
Mutuel: \$449,720
A la suite de 2 gagnants hier soir, notre sélectionneur en compte maintenant 53 en 210 pour une moyenne de 25.2%

Calgary affrontera le vainqueur de la série au total des points entre Toronto et Hamilton dont la seconde partie sera présentée samedi après-midi à Toronto.

SOMMAIRE

1er quart		2ème quart		3ème quart	
1-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	13:15	1-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52	1-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52
2-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	14:15	2-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52	2-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52
3-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	14:15	3-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52	3-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52
4-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	14:15	4-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52	4-Calgary: simple de 23 verges de Robinson	11:52

4-Calgary: simple de 23 verges de Robinson

Marcotte vs Cantin le 6 déc.

QUEBEC (PC) — Le champion mi-moyen junior du Canada Raynald Cantin, de Montréal, et Fernand Marcotte, de Québec, en viendront aux prises le 6 décembre prochain au Colisée de Québec, dans un combat de boxe de 10 rondes. C'est ce qui a été annoncé hier à Québec, au cours d'une conférence de presse tenue à la suite de la signature du contrat en vue de ce combat où le titre de Cantin ne sera pas à l'enjeu.

Marcotte a dû s'engager à ne pas peser plus de 145 livres lorsqu'il fera face à Cantin qui devrait monter dans l'arène à environ 142 livres. Le champion mi-moyen junior du Canada a une fiche de 18 victoires et de deux défaites en 20 combats tandis que Marcotte a un record de 15 victoires et deux combats nuls, dont un verdict nul lors de son dernier combat qui l'a opposé à Donato Paduano, le 4 novembre dernier, à Montréal.

Jeux de Munich en bref, bref...

D'avantage de précision Les distances atteintes au saut en longueur, au triple saut ainsi que dans les lancers longs (disque, marteau, javelot) seront calculées avec davantage de précision grâce à des appareils optiques et électroniques dont certains avaient été mis en oeuvre à titre expérimental aux championnats d'Europe d'Helsinki. Les résultats seront contrôlés par une lunette montée sur un traineau longeant le sautoir. Le traineau sera relié par un câble à un compteur qui fournira directement la distance atteinte au tableau d'affichage. Pour les lancers, on aura recours à un télémètre analogue à ceux employés en géodésie.

Postiers olympiques Les postes allemandes auront recours durant les Jeux aux services d'une soixantaine de préposés prêts par les administrations postales d'autres pays pour faciliter les opérations avec les visiteurs étrangers. Les premiers d'entre-eux ont commencé à se familiariser avec les installations postales ouest-allemandes comme avec la langue du pays au cours d'un stage préliminaire. Il s'agit de cinq Français, trois Strasbourgeois, un Nancéen et un Bordelais.

Au hasard des nouvelles

Le président Nixon est reconnu pour envoyer des félicitations aux clubs gagnants. Il a fait exception dimanche dernier en appelant l'instructeur des Redskins de Washington, George Allen, en dépit d'une défaite de 16-15 contre les Bears de Chicago. Nixon s'est informé de l'état des blessés Charley Taylor, Jerry Smith, Larry Brown et Charlie Harnaway tout en ajoutant que "tout Washington est derrière l'équipe". Après la première défaite de l'équipe contre Kansas City le 24 octobre, Nixon avait écrit à Allen en lui souhaitant bonne chance pour la balance de la saison. Washington n'a pas gagné depuis cette date après cinq victoires de suite au début de l'année.

LES SPORTS À LA PIGE

LEO CAHILL, le chef-instructeur des Argonauts de Toronto, ne manifeste pas un optimisme débordant à la veille du second match de la finale de l'Est de la ligue Canadienne de football contre Hamilton qui aura lieu, samedi, à Toronto. Plutôt que de laisser ses joueurs penser aux 60 minutes qui les séparent du grand match de la coupe Grey contre les champions de l'Ouest, il préfère leur rappeler qu'en 1961, le même Hamilton, battu 25-7 dans le premier match, avait nivelé le pointage à 27-27 à la fin du second tour ensuite marqué 28 points en période supplémentaire. On sait que les Argonauts ont gagné la première partie de la série de deux-total-des-points par le compte de 23-8 dimanche dernier à Hamilton. L'aïlier et capitaine de l'équipe Mel Profit a dit pour sa part qu'il n'avait poursuivi sa carrière cette année que dans l'espoir de participer à la finale et que si les Argos revenaient à Toronto avec la coupe Grey, il se retirerait du jeu.

LARRY REGAN, directeur général des Kings de Los Angeles de la ligue de hockey Nationale, a été acquitté, à Hull, d'une accusation de conduite dangereuse. Regan, de même que l'ancien joueur de football Frank Dunlap, qui était dans la voiture au moment de l'intervention de la police provinciale le 6 juin dernier à Kazabazua, situé à une quarantaine de milles d'Ottawa, ont également été accusés d'obstruction au travail des policiers. Le juge Orville Frenette rendra son jugement dans la deuxième cause le 15 décembre.

LE COMITÉ DIRECTEUR de la Fédération américaine de tennis doit se réunir à New York afin de trouver une formule de compromis qui évitera la rupture complète entre la Fédération internationale et le groupe professionnel "World Championship Tennis". Bob Colwell, président de la fédération américaine, a dit que le comité avait été mandaté pour trouver une formule d'accord afin d'éviter que tout expose l'an prochain. Si la fédération internationale, lors de sa réunion de la fin du mois à Londres, repousse la médiation de la fédération américaine, cette dernière se réservera la possibilité d'opter pour l'alternative suivante, ou bien se plier à la décision de la fédération internationale ou bien s'en désolidariser et agir à sa guise. Colwell a ajouté qu'il espérait qu'un accord interviendrait pour permettre aux professionnels de la troupe Lamar Hunt de participer aux grands tournois. Réciproquement, la fédération américaine demandera aux professionnels qu'ils autorisent certains joueurs indépendants à prendre part à leurs tournois.

JOE FRAZIER défendra sa couronne contre Terry Daniels, 22 ans, fiche de 25-2, à la Nouvelle-Orléans le 15 janvier à la Presse Associée hier. Le match sera télévisé nationalement et sera présenté à l'auditorium Rivergate d'une capacité de 9,000 sièges la veille du Super Bowl VI. Ce sera le ler combat de Frazier depuis qu'il a défendu avec succès son titre contre Muhammad Ali au début de l'année.

HERVE FILION, actuellement à la pis-

te de Freehold, N.J., a maintenant un total de 449 vainqueurs cette année aux courses sous harnais. Il vise les 500 victoires, soit 14 de plus que son record du monde établi l'an dernier et qui est de 486. D'autre part, à Blue Bonnets, les meilleurs conducteurs actuellement sont Serge Grisé et Melvin Turcotte qui, tels deux coursiers, sont tête-à-tête avec des moyennes identiques de .308. En 655 départs, Grisé a un dossier de 110-96-96 et des gains de \$185,394 à comparer à un dossier, en 466 départs, de 74-87-63 et des gains de \$112,049 pour Turcotte.

BILL ADAIR, 55 ans, un vétérinaire géant des ligues mineures a été engagé par les Expos pour être leur instructeur de leur équipe de classe AAA. On ne sait pas encore où cette équipe évoluera en 1972. Elle était à Winnipeg l'an dernier. Adair était instructeur des Islanders d'Hawaï cette année. Il en sera à sa 22ème saison comme instructeur l'année prochaine. Il fut déjà instructeur dans les majeures à quelques occasions, soit avec les White Sox de Chicago en 1970, avec Milwaukee en 1962 et avec Atlanta en 1967.

LE CONGRES de la Fédération internationale de natation amateur s'est ouvert à Singapour et, à l'issue de la séance de la matinée, le secrétaire général Harold Henning a annoncé que deux pays avaient posé leur candidature pour l'organisation des championnats du monde de 1973, le Canada et la Yougoslavie. D'autre part, il a indiqué que trois pays, les Bermudes, la Guinée et le Maroc, n'ayant pas payé leurs cotisations, étaient suspendus. Il a aussi annoncé que deux nouveaux pays avaient été admis au sein de la fédération, le Mali et le Soudan.

PHIL ESPOSITO a été choisi "athlète international italien de l'année" par l'Association des hommes d'affaires italiens de Montréal. Le centre des Bruins de Boston de la ligue de hockey Nationale a triomphé de justesse du skieur Gustavo Thoeni et du joueur de baseball Joe Torre.

LOU SABAN, chef-instructeur des Broncos de Denver, a démissionné de ce poste pour devenir directeur général. Jerry Smith, instructeur de la ligne offensive, lui succèdera. Saban, qui avait conduit Buffalo à deux championnats dans l'ancienne ligue Américaine de football, n'avait pu le faire à Denver depuis son arrivée en 1966.

LES BALLETS MOISSEIEV obtiennent tellement de succès au Palais des Sports de Paris que les organisateurs d'un combat de boxe qui devait y être présenté ont été contraints, devant la prolongation du spectacle, de reporter du 13 au 20 décembre le match pour le championnat européen des poids moyens entre le tenant du titre, J.C. Bouttierre, et l'aspirant britannique Bunny Sterling.

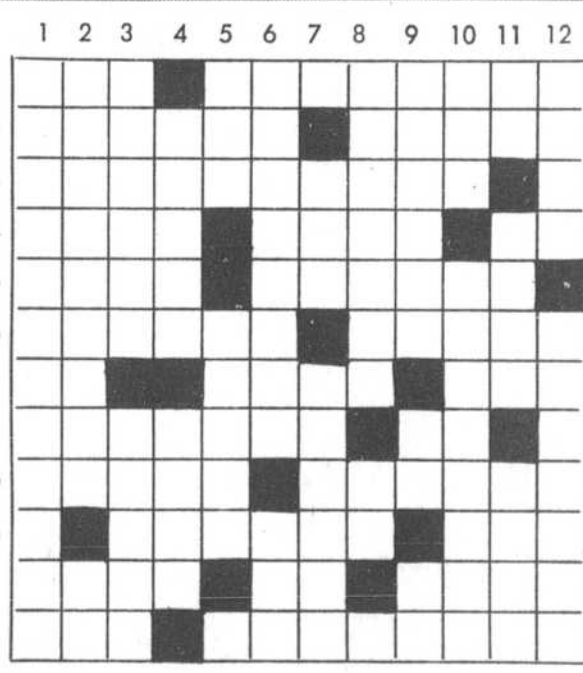
ARTHUR ASHE, Marty Riessen, Tom Okker et Charles Pasarell effectueront une tournée de tennis en Afrique du 29 novembre au 12 décembre. Ils disputeront 7 tournois à Dakar, Douala, Abidjan, Yaounde, Kinshasa, Libreville et Lagos dans le cadre d'un Grand Prix africain doté de \$30,000.

Un hôtel CN est toujours en plein centre-ville

Appelez 877-4032 pour une réservation immédiate

Saint-Jean, T.-N.—Hôtel Newfoundland
Halifax—Hôtel Nova Scotian
Montréal—Le Reine Elizabeth
Ottawa—Château Laurier
Winnipeg—Hôtel Fort Garry
Saskatoon—Hôtel Bessborough
Jasper, Alta.—Jasper Park Lodge
Edmonton—Hôtel Macdonald
Vancouver—Hôtel Vancouver
*administré par Hilton

les MOTS CROISÉS du Devoir



- Comm. de Belgique. — Coupette la gorge.
- Personne qui vit seule, loin du monde. — Se tromper.
- Ensemble des manifestations morbides produites par la présence d'un gonococque dans l'organisme.
- Ancienne unité de mesure de capacité. — Mouche dont la femelle pique l'homme et les animaux. — Avalé.
- Cri des bachchantes. — Patois du nord de la France.
- Marine du cheval. — Souverain.
- Terbium. — Arbre de Malaisie. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
- Donner l'alerte. — Platine.
- Avoir à la main-composé obtenu par distillation de l'indigo blanc sur de la poudre de zic.
- Une des quatre couleurs du jeu de cartes. — Atome électrisé.
- Variété d'argile utilisée en peinture. — Lui. — Fracture avec violence d'un scellé.
- Patriarche biblique. — Répondra une odeur.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERROU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110
845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIGNEE ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADICA, C.A.
ARNAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRAIS, C.A.
WAGUIH BOULOUS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAI, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés.
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

**VOTRE
MAGASIN D'UN
JOYEUX NOËL**

MORGAN ET LE CHANTECLERC

vous invitent à la

SOIRÉE DE LA SEMAINE DE SKI

Au Vieux Munich, angle Saint-Denis et Dorchester.
Le lundi, 22 novembre. Au profit de l'Équipe Nationale du ski.
Billets : \$2 ch. En vente au Chanteclerc, au rayon des articles
de sport de tous les magasins Morgan. Venez tous, vous
aurez du plaisir. Nancy Greene en sera et plusieurs person-
nalités du monde des sports et de la radio.

BOTTES D'HIVER POUR HOMMES



Bottes irlandaises à prix spécial d'avant-saison

Célèbres par leur qualité. Leur montage traditionnel. Leur confort assuré. Elles correspondent indiscutablement à ce qui se fait de mieux. "Au pas" avec votre budget...chez Morgan. Modèle sport, de ligne sobre, nette. Glissière pratique 8" à l'intérieur de la jambe. Semelles moulées. Chaude doublure de laine. Cuir grenu noir ou brun. Pointures 7 à 11, largeur moyenne. (Pas de mi-pointures).

Prix spécial

22.99



Bottillons de neige en Corfam*

Cette matière particulièrement recommandée dans la neige mouillée et boueuse. Modèle sport, chic. À petit prix. De grande résistance aux taches, à l'eau. Parfaits pour nos hivers canadiens. Laçage trois oeillets et semelles moulées. Corfam* grenu brun. Pointures 7 à 12, largeur moyenne. Prix spécial.

* Marque déposée

S.V.P. Pas de commandes par téléphone, rayon 368, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et boulevard.

16.99

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

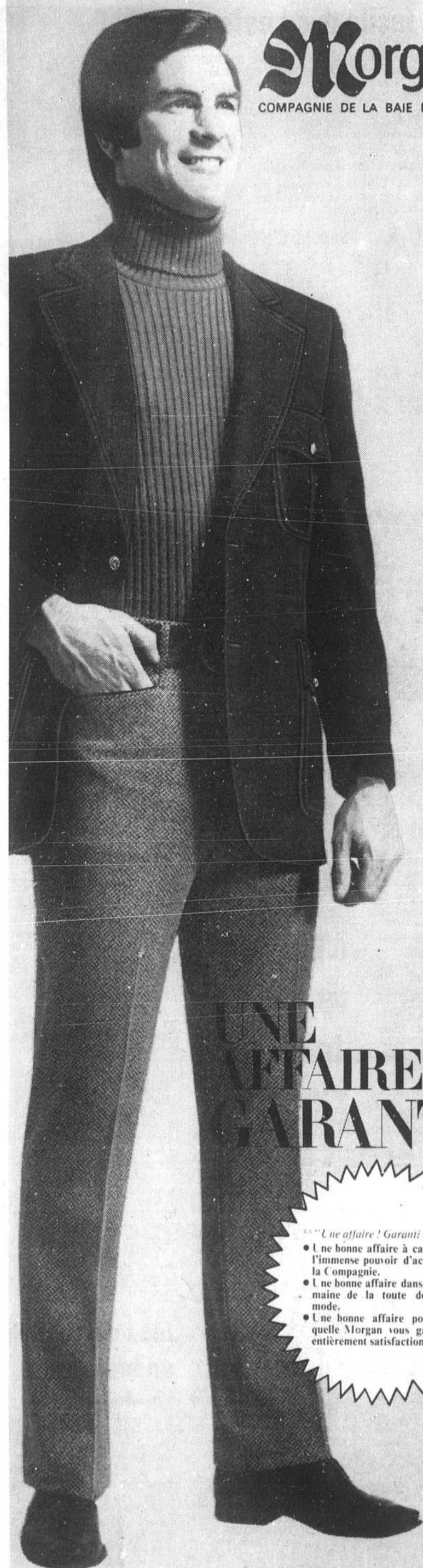
SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN A L'ENTREPOT
2105-23e Avenue, Lachine
636-9633

**COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES**
842-6261

Lundi à mercredi 8h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h30 à 9h.
Samedi 8h30 à 5h.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



UNE AFFAIRE! GARANTI!

- "Une affaire! Garanti!" c'est :
- Une bonne affaire à cause de l'immense pouvoir d'achat de la Compagnie.
 - Une bonne affaire dans le domaine de la toute dernière mode.
 - Une bonne affaire pour laquelle Morgan vous garantit entièrement satisfaction.

DOUBLE ECONOMIE

Une mode jeune! Allurée! Facile à vivre! Un costume séparable qui représente une double économie: un prix extraordinairement bas à l'achat et de multiples emplois à l'usage. Veste infroissable en jersey polyester et laine. (Entretien facile: Martingale et boutons de laiton comme le veut la mode. Marine, brun ou aubergine. Tailles 38-46 (ordinaire), 40-46 (élancée) et 36-42 (courte). Pantalon pure laine. Maille double. Poches cavalières et passants de 2" pour ceinture. Tons unis: marine, gris, havane ou vert. Plusieurs motifs de fantaisie et géométriques de bon goût. Tailles 30 à 42 (Les commandes par téléphone sont honorées selon les couleurs unies seulement).

Les deux

\$59.

Veste

44.99

Pantalon

16.99

Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport, rayon 310, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.